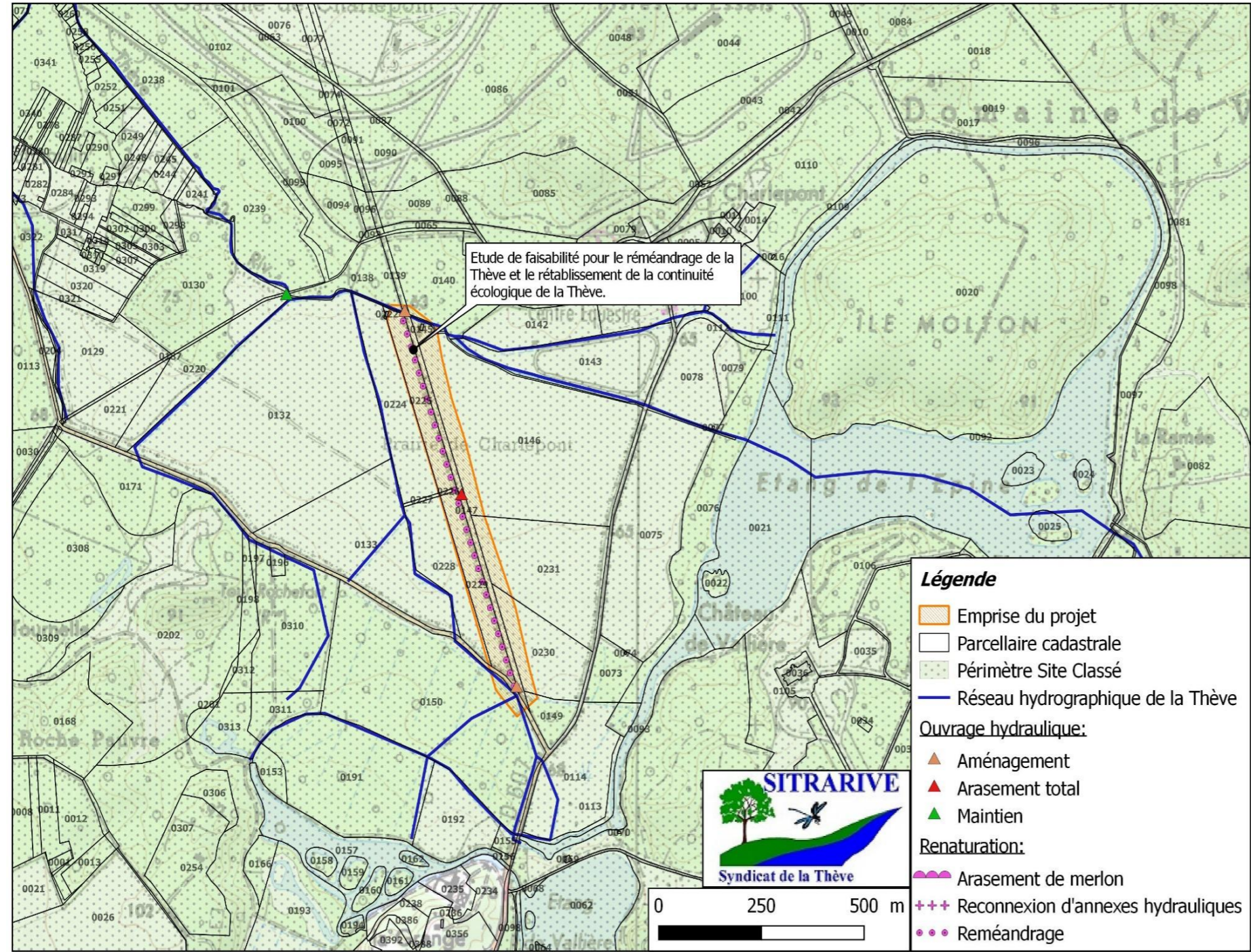


Fiche Travaux : T3	Type d'action : Continuité écologique , étude de faisabilité.
Carte n° : C3	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description :
Commune : Mortefontaine	Etude de faisabilité pour un projet de reméandrage de la Thève et de restauration de la continuité écologique. L'objectif de l'étude est de cibler les dysfonctionnements hydrauliques et permettre de rétablir la continuité écologique de la Thève, mais également d'examiner les interactions entre la Thève et les prairies attenantes (productivité prairie de fauche).
Parcelles cadastrales : Section F : N° 229, 146, 225, 147, 145, 139, 226, 231, 230, 149.	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI site n°60-60
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



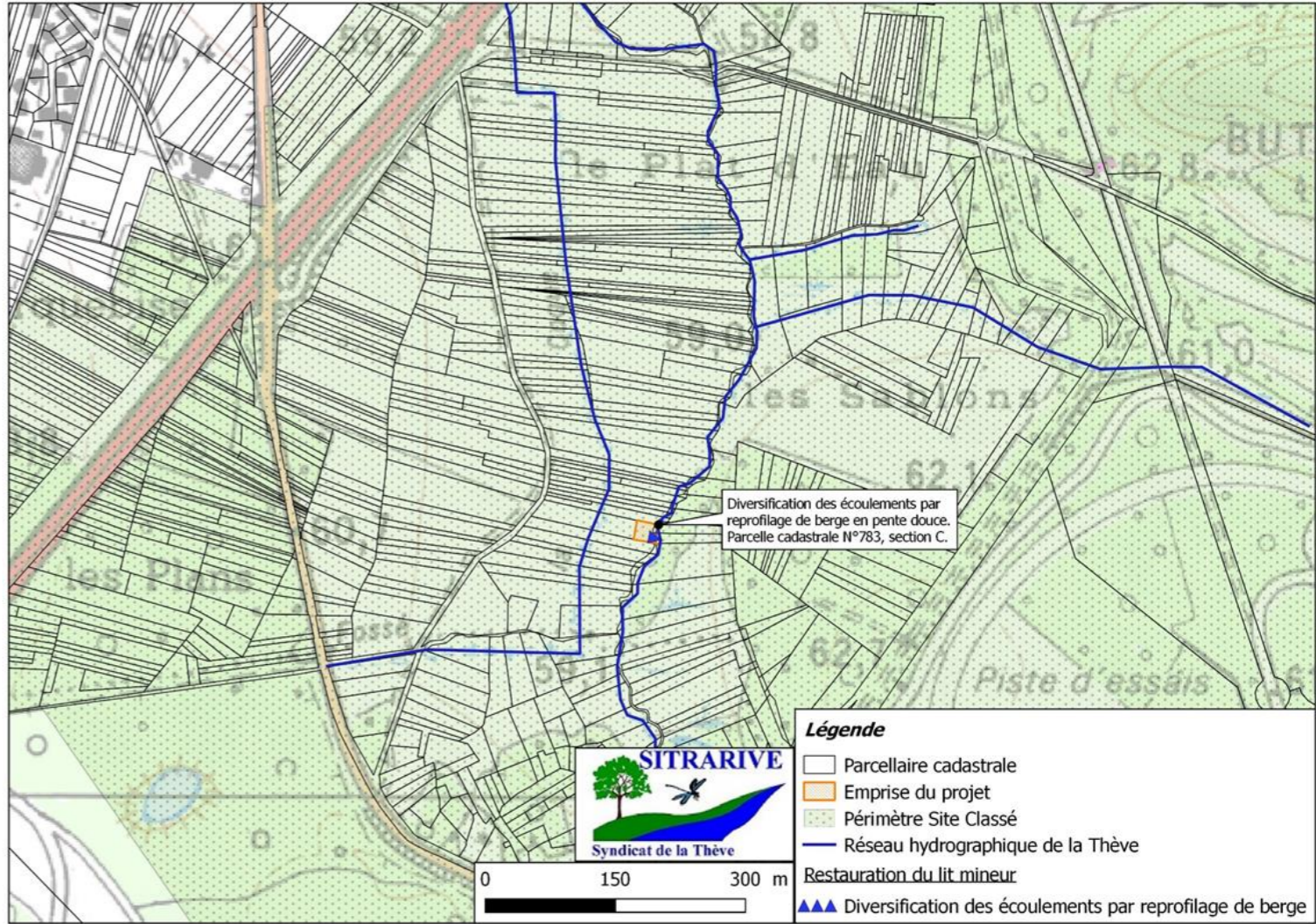


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Comme mentionné plus haut, il s'agit d'une étude de faisabilité et actuellement le projet n'est pas défini.
En effet, dans le cadre du PPRE, le SITRARIVE lancera une étude afin d'analyser les différents scénarii d'actions et par la suite le SITRARIVE associera les acteurs locaux et les services de l'Etat pour choisir le scénario qui répondra aux divers enjeux.

Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : T4 - 1		Type d'action : restauration du lit mineur
Carte n° : C4		
Cours d'eau concerné : La Thève		Description : Cette action vise à restaurer une berge de la Thève en la reprofilant en pente douce pour permettre d'améliorer sa stabilité (contrairement à une berge abrupte) et de favoriser le développement de plantes de berge (hélrophytes). Le second objectif de cette opération est de réduire légèrement la section d'écoulement du cours d'eau pour diversifier les écoulements.
Commune : Thiers-sur-Thève		
Parcelles cadastrales : Section C : N°783		
Reportage photographique : 		Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI site n°60-60 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON
Photo-montage : 		Description du projet et des éventuels impacts paysagers : Cette restauration de berge sera réalisée simplement par un terrassement sur 20ml, aucun matériaux ne sera utilisé, mise à part pour la végétalisation par ensemencement d'un mélange grainier adapté au milieu. L'opération consiste à casser la tête de berge et de l'aplanir vers le lit mineur du cours d'eau. Cette action est localisée au niveau de la ripisylve de la Thève dans un milieu fermé, en sous-bois. Aucun arbre ne sera abattu pour réaliser cette restauration de berge. Il n'y aura donc aucun impact paysager pour le site classé.
		Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral: 

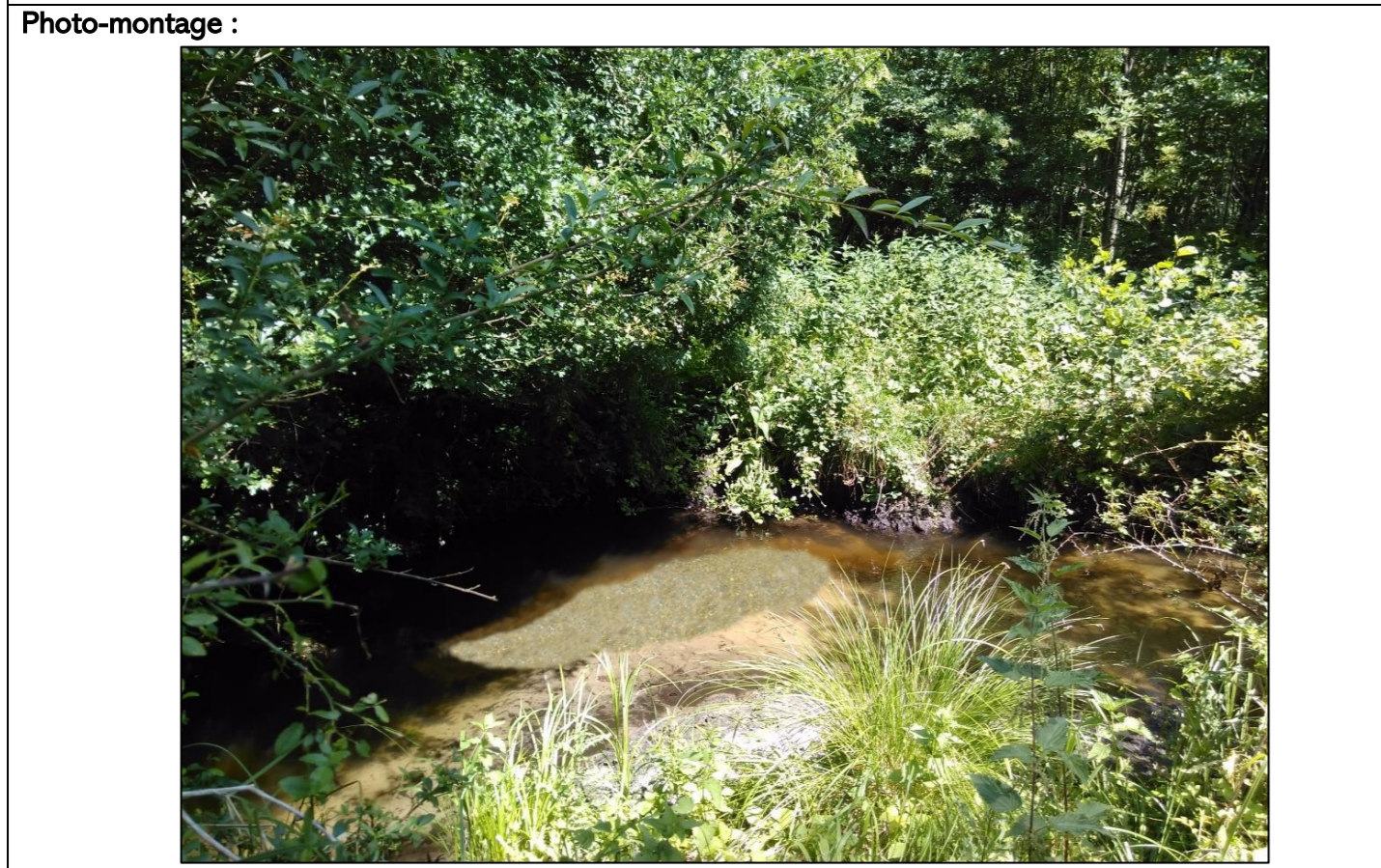
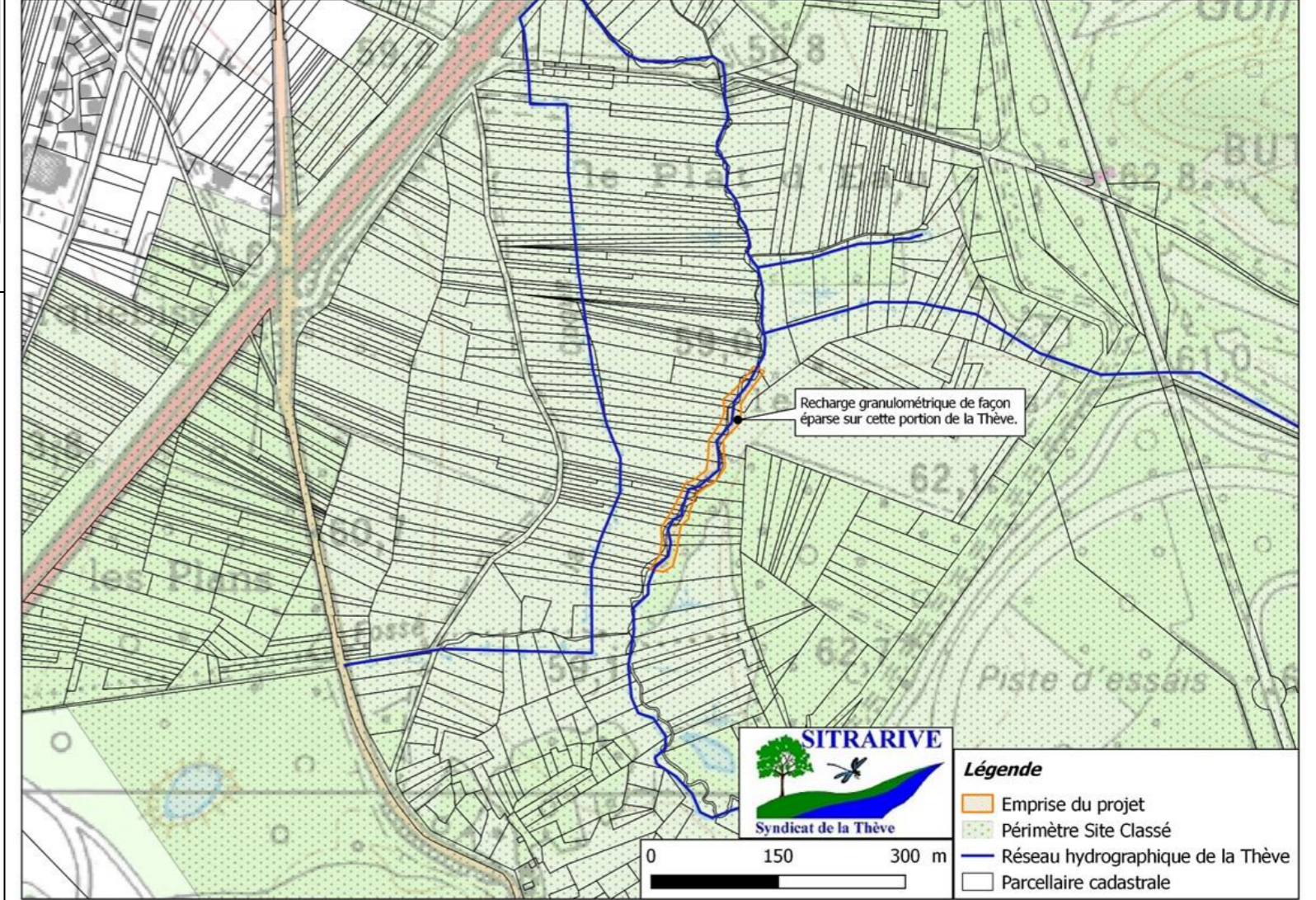
Fiche Travaux : T4 - 2
 Carte n° : C4
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Thiers-sur-Thève
 Parcelles cadastrales :
 /

Type d'action : restauration du lit mineur
 Description :
 Il s'agit d'une opération de recharge granulométrique : apport de graviers et cailloux dans le lit mineur du cours d'eau permettant de reconstituer le matelas alluvial.
 En effet, certains secteurs de la Thève sont dépourvus de substrat caillouteux ce qui appauvrit les habitats et les zones de reproduction piscicole.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI site n°60-60
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Cet apport granulométrique représente un volume approximatif de 20m3 de graviers et de cailloux, d'une granulométrie pour les graviers de 2-16mm et pour les cailloux 16-64mm, nature géologique naturelle, pas de calcaire.
 Cette recharge granulométrique sera réalisée de façon éparse sur les secteurs identifiés comme pauvre en substrat caillouteux.
 Cette action est transparente au niveau paysager.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : T4 - 3
 Carte n° : C4
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Thiers-sur-Thève
 Parcelles cadastrales :
 Section C : N°80
 Section B : N°517, 518.

Type d'action : renaturation
 Description :
 Cette opération consiste à supprimer les merlons de curage présents sur les berges de la Thève. Ces merlons empêchent la Thève d'être en interaction avec son lit majeur composé de prairies humides. Il s'agit de retrouver l'état historique de la Thève et permettre de rétablir la continuité écologique longitudinale du cours d'eau.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI site n°60-60
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Cette action d'arasement de merlon de curage sur 35ml comporte essentiellement un travail de terrassement : le merlon composé majoritairement de terre végétale et de sable sera arasé et adouci en pente douce vers le lit du cours d'eau. Bien souvent à l'intérieur de ces merlon on retrouve le substrat alluvial du cours d'eau qui a été curé ; il est éventuellement possible que ce substrat soit réutilisé et réparti dans le cours d'eau.
 Il est prévu un ensemencement de graminées ou plantation d'hélophytes pour fixer la berge terrassée et permettre à la végétation naturelle de s'épanouir.
 Deux secteurs sont concernés par cette opération, qui se trouvent en milieu forestier sans impact paysager pour le site classé.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

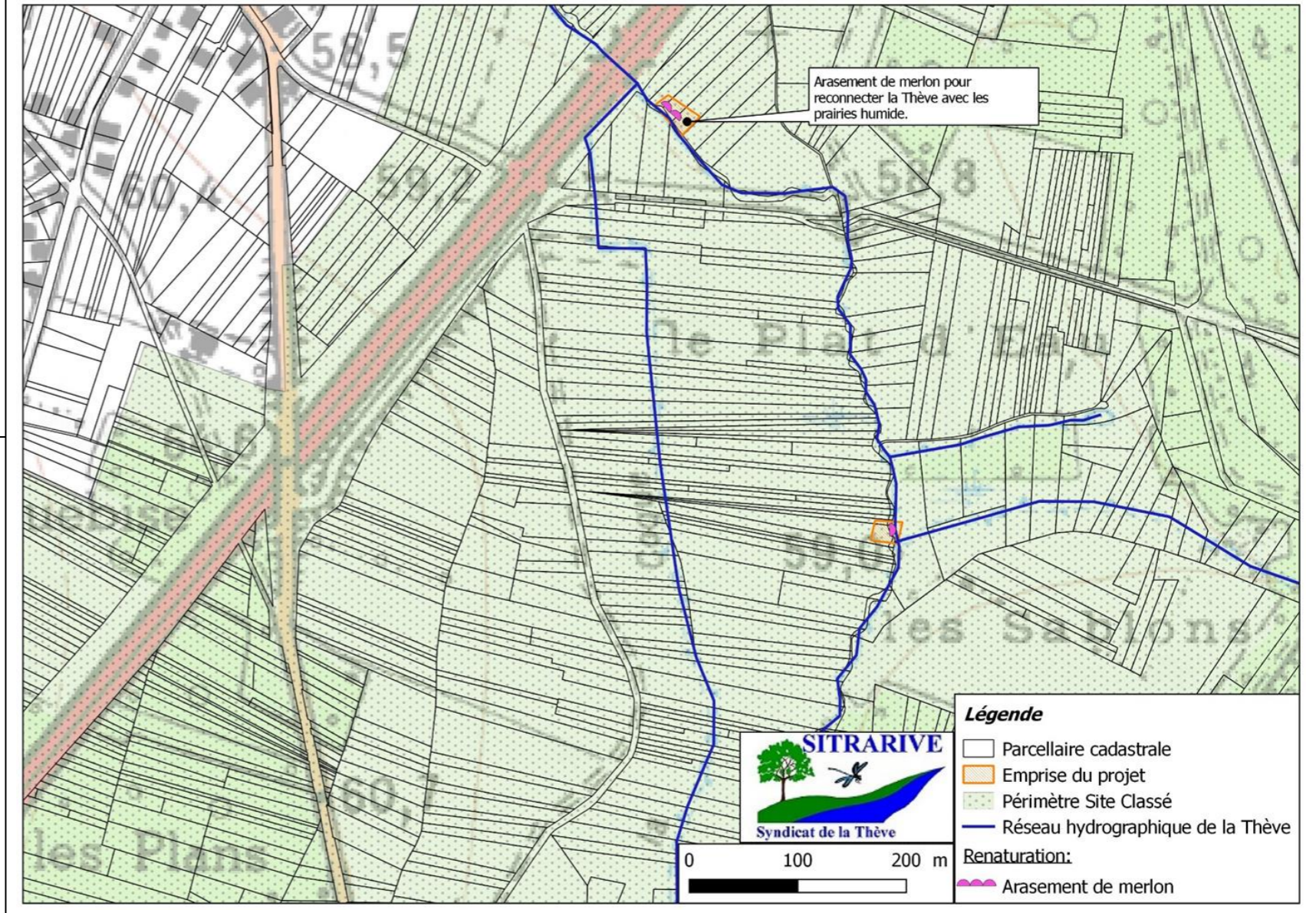


Photo-montage :



Fiche Travaux : T5 - 1
Carte n° : C5
Cours d'eau concerné : La Thève
Commune : Thiers-sur-Thève
Parcelles cadastrales :
 Section B : N°529, 530, 531, 532, 533, 536, 537.

Type d'action : renaturation

Description :
 Cette opération consiste à supprimer les merlons de curage présents sur les berges de la Thève. Ces merlons empêchent la Thève d'être en interaction avec son lit majeur composé d'une zone humide. Il s'agit de retrouver l'état historique de la Thève et permettre de rétablir la continuité écologique longitudinale du cours d'eau.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI site n°60-60

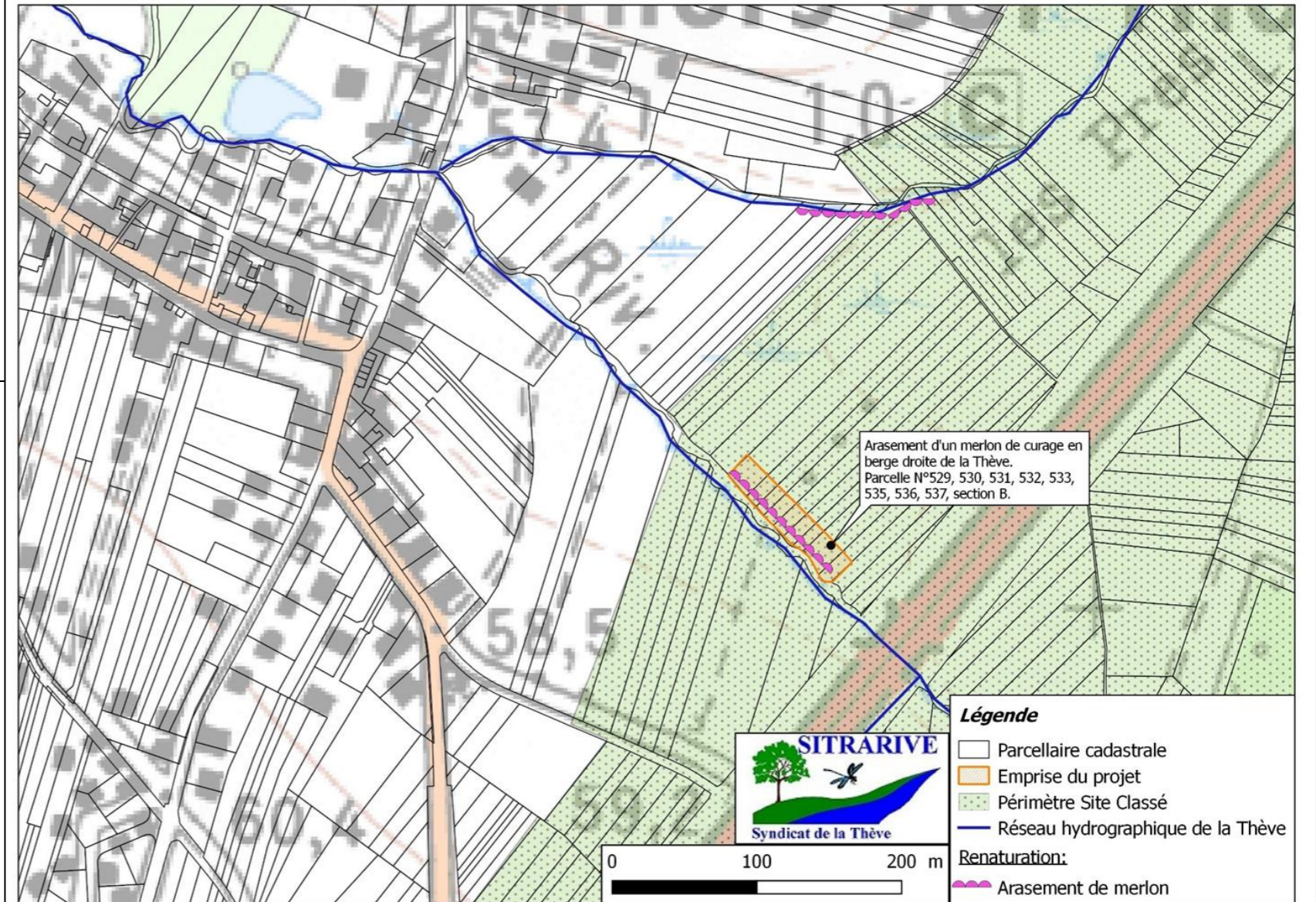
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Sur ce secteur la Thève longe une zone humide, mais un merlon de curage en berge droite empêche la Thève de retrouver son espace de mobilité et d'assurer la continuité écologique longitudinale. Les travaux envisagés consistent à terrasser le merlon de curage sur 100ml afin d'aplanir la berge concernée en pente douce. Au vu du caractère humide du secteur, la re-végétalisation naturelle de la berge est privilégiée. Au niveau paysager, le cours de la Thève n'est pas modifié, les travaux consistent simplement à aplanir la berge. De plus, ce secteur se trouve dans un milieu naturel fermé avec aucun cône de vision sur le patrimoine bâti.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

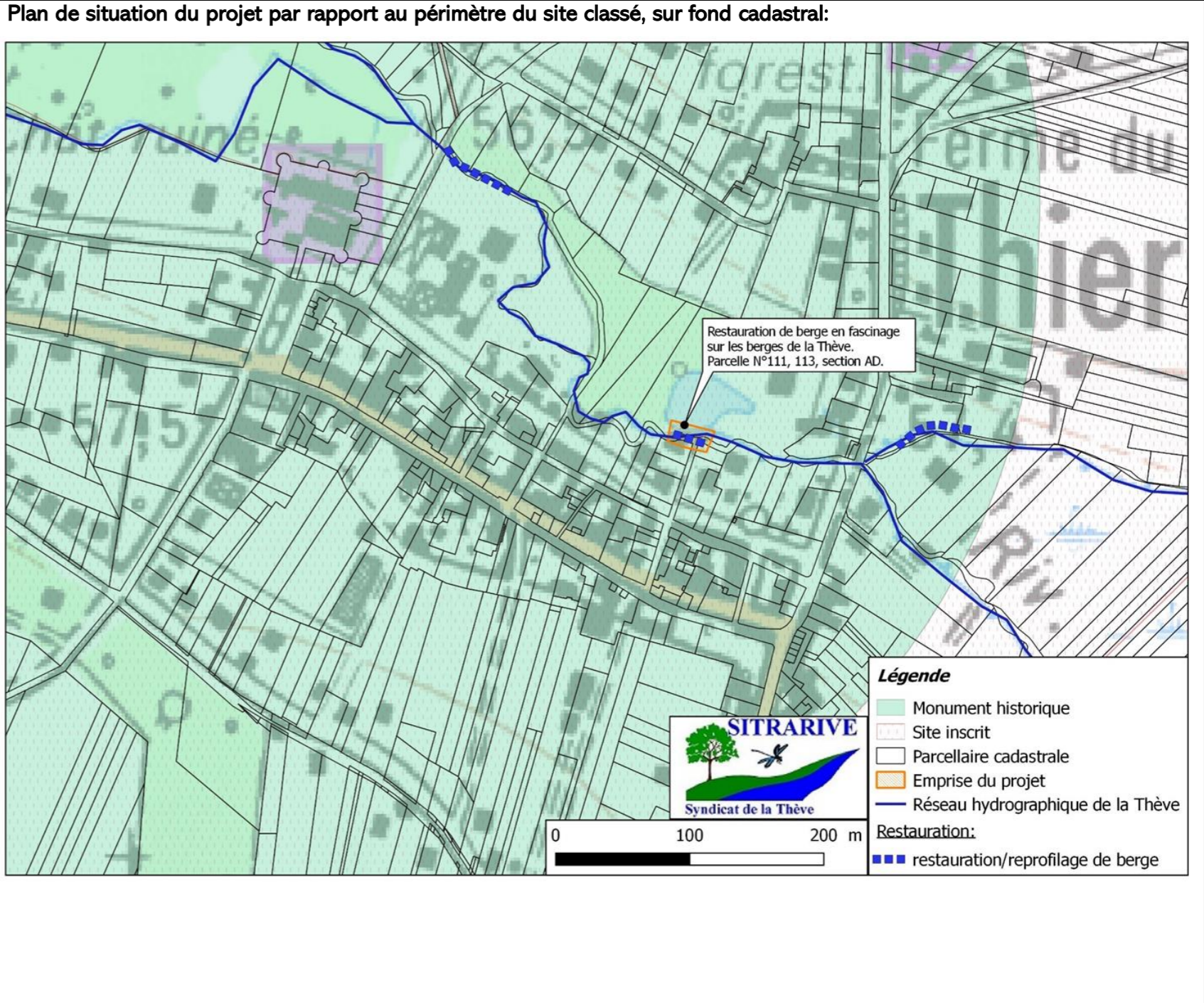


Fiche Travaux : T5 - 2
Carte n° : C5
Cours d'eau concerné : La Thève
Commune : Thiers-sur-Thève
Parcelles cadastrales : Section AD : N°111,113.

Type d'action : restauration de berge
Description : Sur ce secteur, la Thève méandre à travers le village de Thiers-sur-Thève mais certains méandres ont provoqué une érosion naturelle des berges, ce qui conduit à une sur largeur du lit et un engorgement de ce dernier. Il convient donc de restaurer ces berges avec des techniques issues du génie végétal et non avec des matériaux hétéroclites comme observé sur ce secteur.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI ruines du château de Thiers-sur-Thève



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
L'érosion naturelle des berges de la Thève nécessite une restauration en génie végétal sur 50ml, la technique utilisée est le fascinage. Les matériaux utilisés sont : pieux en Châtaignier, fagots de branches de Saule et fil de fer galvanisé. A moyen terme, la végétalisation naturelle de la berge viendra dissimuler cette restauration de berge. Cette restauration est indispensable au risque de voir le lit de la Thève s'agrandir et modifier significativement le paysage.
Ce secteur se trouve dans un milieu plutôt fermé avec la ripisylve au-dessus. Il n'y a pas de cône de vue vers le périmètre du monument historique.



Fiche Travaux : T5 - 3
 Carte n° : C5
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Thiers-sur-Thève
 Parcelles cadastrales :
 Section AD : N°158

Type d'action : restauration de berge
 Description :
 Sur ce secteur de l'ancienne scierie, la Thève a été déplacée, recalibrée et les berges sont composées de matériaux hétéroclites (poteaux béton, gravats, ...). Il convient donc de restaurer cette berge pour redonner des caractéristiques naturelles aux berges de la Thève.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI ruines du château de Thiers-sur-Thève

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération ne sera peut-être pas réalisée par le SITRARIVE car un aménageur a actuellement un projet immobilier sur ce site.
 Dans le cas contraire, le SITRARIVE envisage de restaurer cette berge sur 100m à l'aide d'une technique dite douce et des matériaux naturels : Pieux en Châtaignier, géotextile en fibre biodégradable coco et plantation de plantes hélophytes. Il est également prévu l'exportation des matériaux néfastes pour le milieu naturel.
 Le projet se trouve proche du périmètre de protection du monument historique mais sous un écran de végétation que compose la ripisylve de la Thève. Le projet sera donc dissimulé à l'intérieur de la végétation composée d'arbres de hautes tiges et d'une strate arbustive.
 En cas d'aménagement du site de la scierie, le SITRARIVE apportera ses compétences techniques au promoteur .

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral :

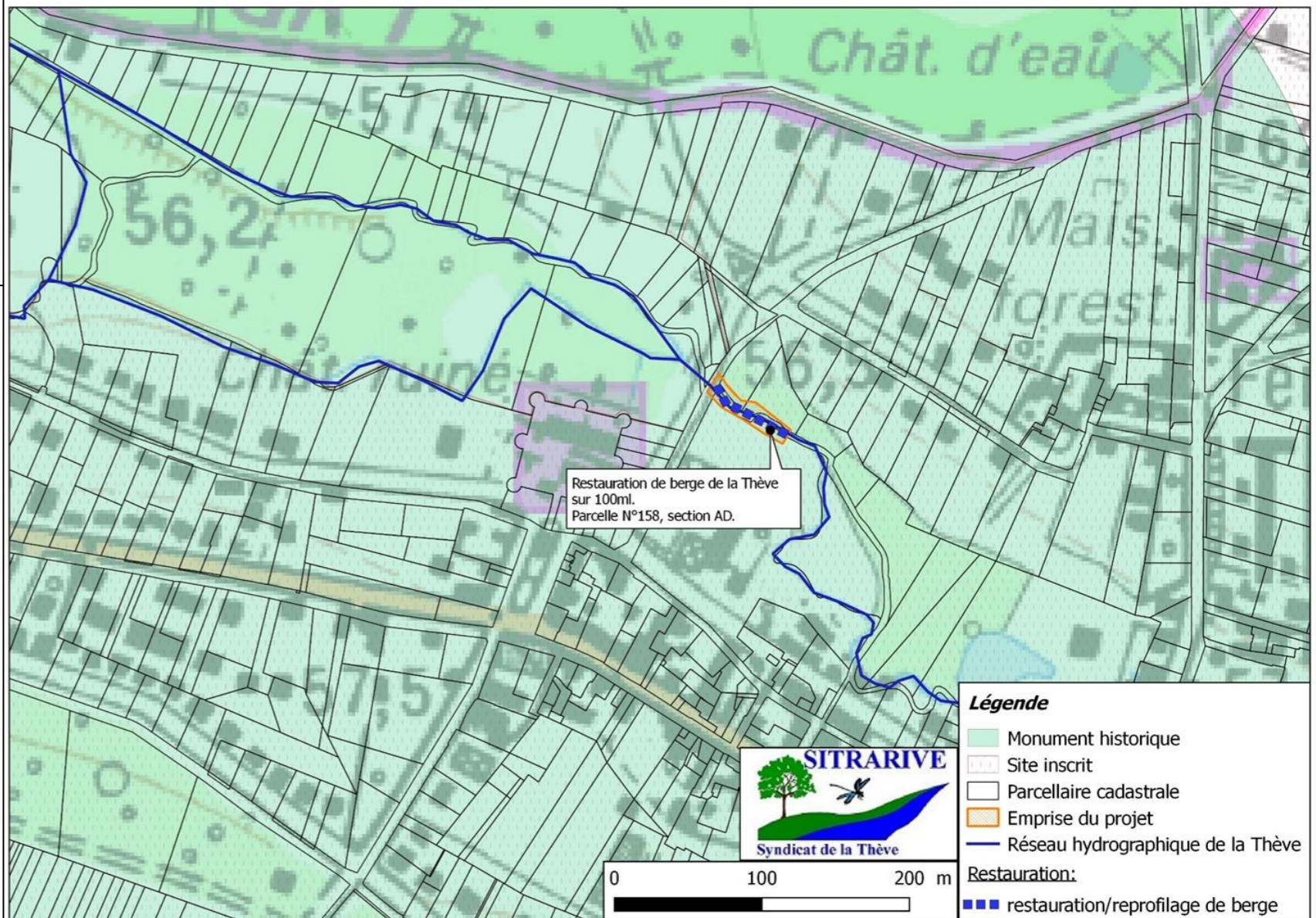
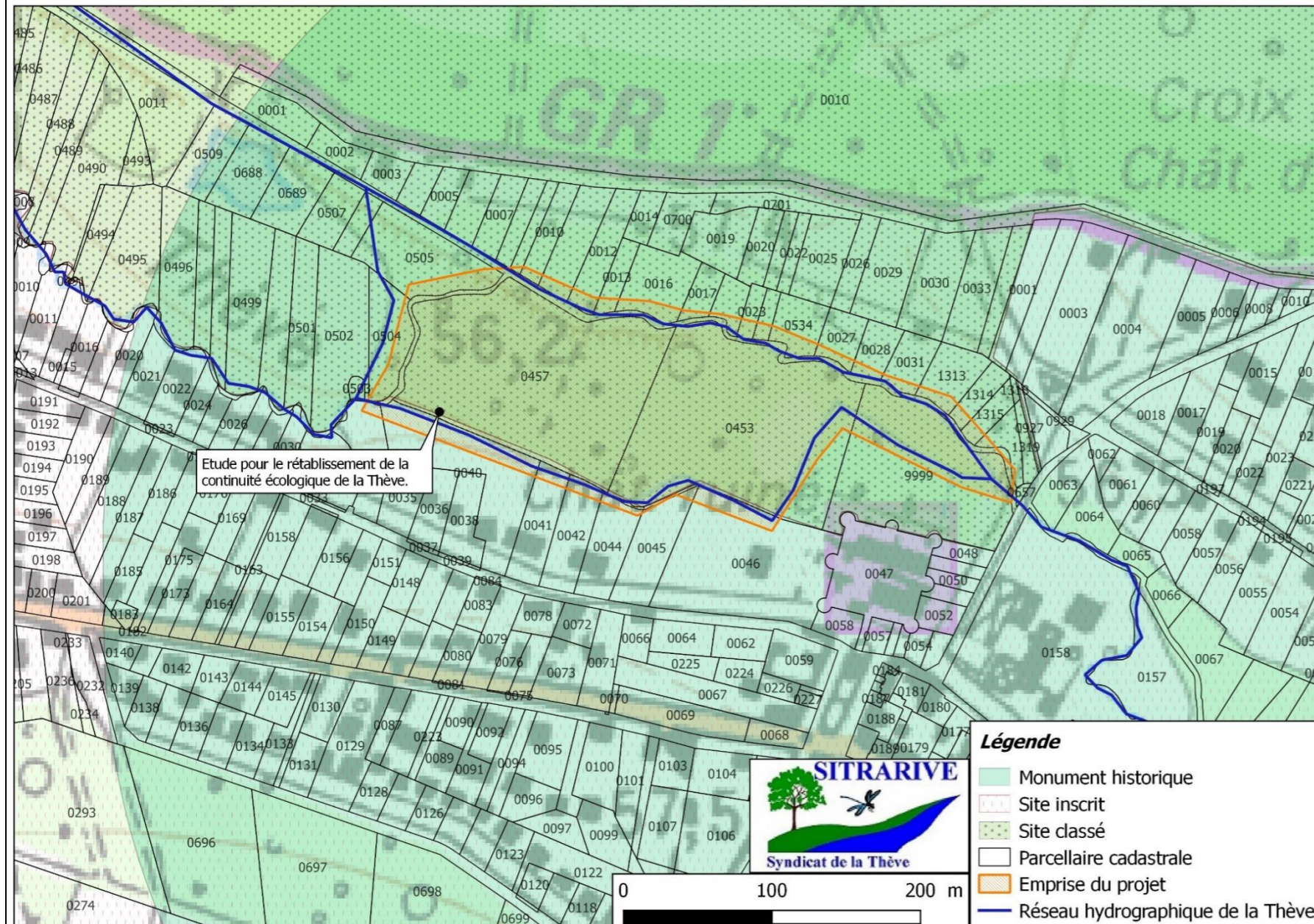


Photo-montage :



Fiche Travaux : T5 - 4	Type d'action : Continuité écologique , étude de projet.
Carte n° : C5	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description :
Commune : Thiers-sur-Thève	Cette opération est une étude permettant de définir un projet pour rétablir la continuité écologique.
Parcelles cadastrales :	Le SITRARIVE souhaite lancer une étude sur ce secteur où les problématiques et les désordres hydrauliques sont nombreux (seuil déversoir dégradé, digue fragilisée, envasement, ...). L'objectif de l'étude est de mettre en exergue un projet permettant à la Thève de retrouver ses fonctionnalités naturelles tout en corrigeant les différentes problématiques. Les services de l'Etat et partenaires associés seront associés à l'élaboration de ce projet.
Section D: N°9999, 453, 457, 505, 504, 1316, 1315, 1314, 1313, 31, 28, 27, 534, 24, 23, 18, 17, 16, 13, 12, 11, 10, 09, 08.	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site N°60-60
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI ruines du château de Thiers-sur-Thève

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Comme mentionnée dans l'encart ci-dessus, cette action est une étude et le projet n'est pas définitivement acté.

Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : T6
 Carte n° : 12
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Pontarmé
 Parcelles cadastrales :
 Section ZB : N°11, 12, 13, 14, 15, 28, 29, 261.

Type d'action : Restauration de berge
 Description :
 Sur ce secteur les berges de la Thève ont été consolidées à l'aide de matériaux hétéroclites et néfastes pour le milieu aquatique, c'est pourquoi le SITRARIVE envisage de restaurer ces berges à l'aide de techniques dites douces issues du génie végétal.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Pontarmé

Reportage photographique :

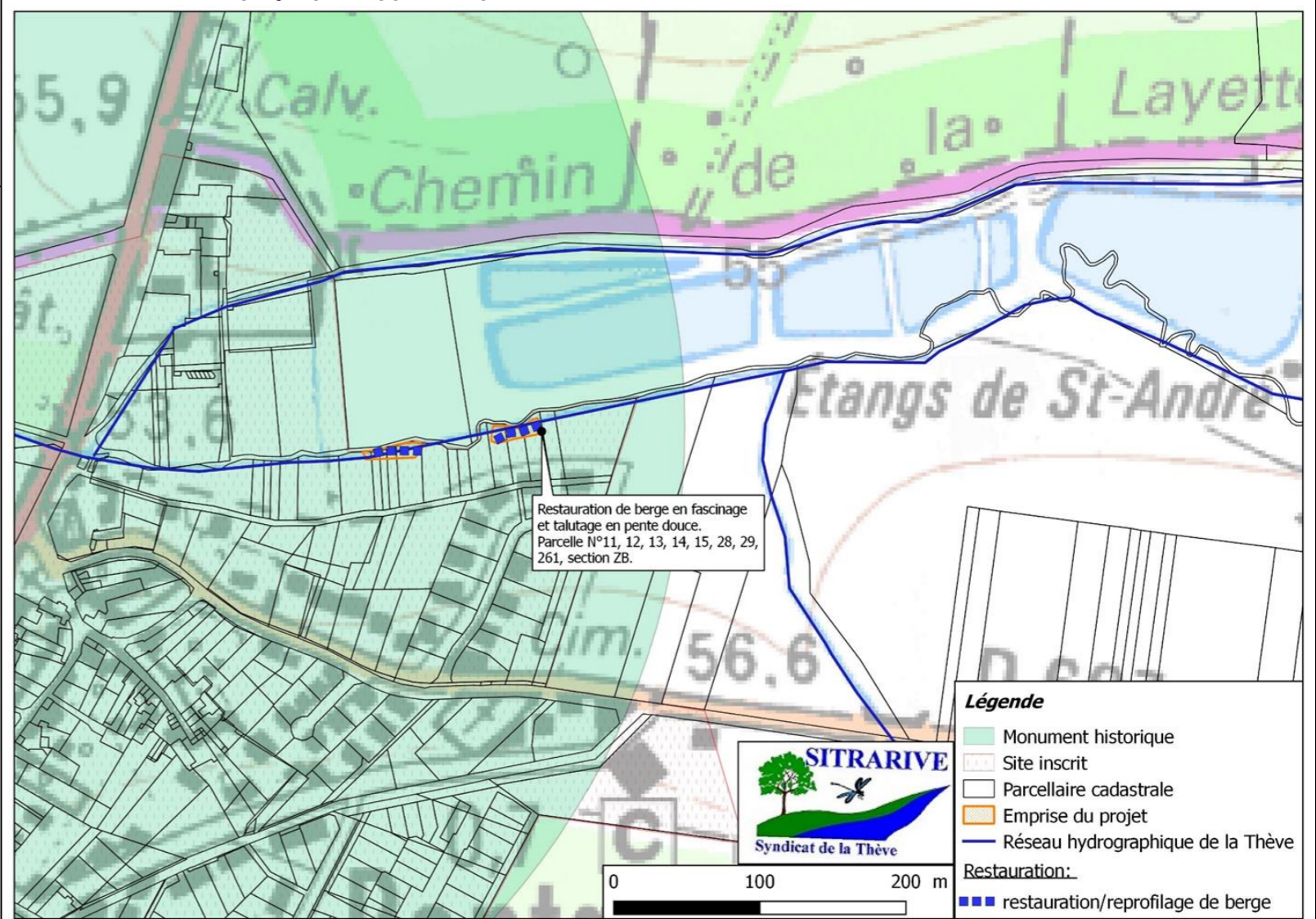


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Le projet consiste à restaurer les berges de la Thève sur 60ml, en fascinage avec un léger retalutage en pente douce. Matériaux : Pieux en Châtaignier, fagots de branches de Saule et fil de fer galvanisé. Les matériaux indésirables seront exportés en centre de tri agréé. Du point de vue paysager, le projet se situe en fond de vallée, derrière les habitations de Pontarmé et sous un couvert végétal composé de grands Peupliers. On peut considérer que ces travaux ne seront pas visibles par rapport au château de Pontarmé.

Photo-montage :



Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : T7 - 1
 Carte n° : 13
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Pontarmé
 Parcelles cadastrales :
 Section B : N°57,61.

Type d'action : Restauration de berge
 Description :
 Sur ce secteur la berge droite de la Thève fait office de séparation avec les douves du château de Pontarmé, et cette dernière est très érodée. La restauration de cette berge est indispensable au risque de voir une dégradation complète de la berge et donc la vidange des douves.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Pontarmé

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Le projet a pour but de restaurer cette berge sur 105ml, à l'aide d'une technique alliant génie végétal et génie minéral. En effet, cette berge a déjà été restaurée par le passé avec une technique végétale mais l'érosion sur ce secteur était trop importante ce qui a provoqué la dégradation de la berge. Il est donc proposé de placer en pied de berge un cordon de blocs de pierre qui permettra de protéger la berge du phénomène de marnage et d'érosion. Matériaux : pieux en Châtaignier, géotextile biodégradable coco, blocs de pierre et végétaux (arbustes et hélrophytes). Du point de vue paysager, très peu d'impact du fait que la berge sera restaurée à l'identique mais il y aura en pied de berge un enrochement immergé donc transparent au niveau paysager. Cette opération aura pour but de restaurer la berge mais également préserver les douves du château. Une convention sera établie entre le SITRARIVE et le propriétaire du château, afin de cadrer les modalités d'exécution pour l'entretien de cette berge.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

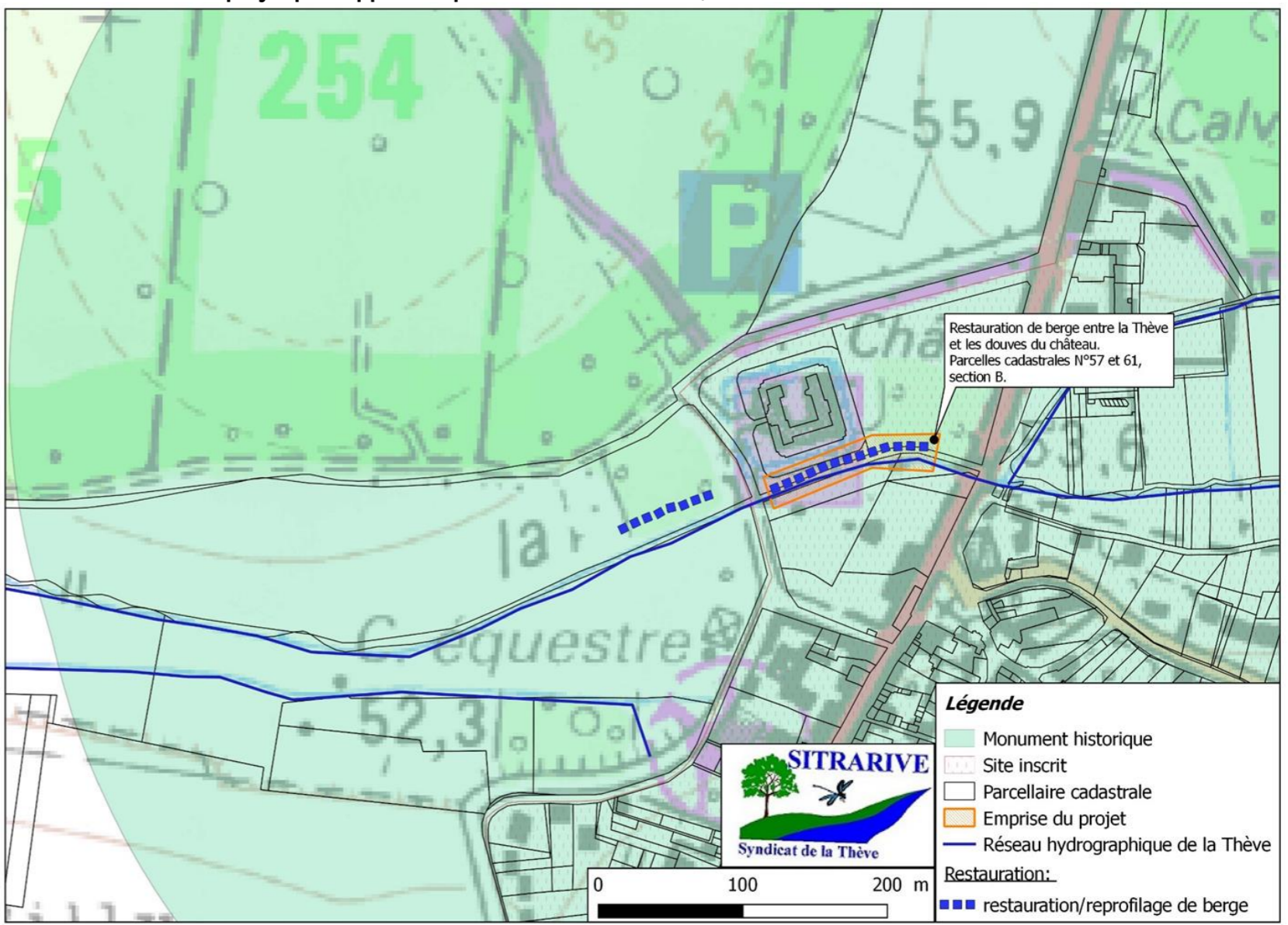


Photo-montage :



Légende

- Monument historique
- Site inscrit
- Parcellaire cadastrale
- Emprise du projet
- Réseau hydrographique de la Thève

Restauration:

- restauration/reprofilage de berge



Fiche Travaux : T7 - 2

Carte n° : 13

Cours d'eau concerné : La Thève

Commune : Pontarmé

Parcelles cadastrales :

Section B : N°54.

Type d'action : Restauration de berge

Description :

Ici, la berge droite de la Thève présente une encoche d'érosion importante causée par l'absence de ripisylve. Cette érosion a engendré un élargissement du lit mineur, un envasement et un profil d'écoulement lentique. L'objectif de cette opération est de restaurer cette berge tout en lui permettant de retrouver un gabarit normal.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Pontarmé

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Le projet consiste à restaurer cette berge sur 80ml, en génie végétal avec un léger talutage en pente douce. La technique utilisée est le fascinage. Les matériaux nécessaires pour cette opération sont des pieux en Châtaignier, des fagots de branches de Saule et du fil de fer galvanisé.

Du point de vue paysager, on peut considérer qu'il s'agit de retrouver l'état initial de la berge avant qu'elle ne soit érodée. On récupérera ainsi la largeur initiale de la Thève en alignement avec le tronçon aval.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

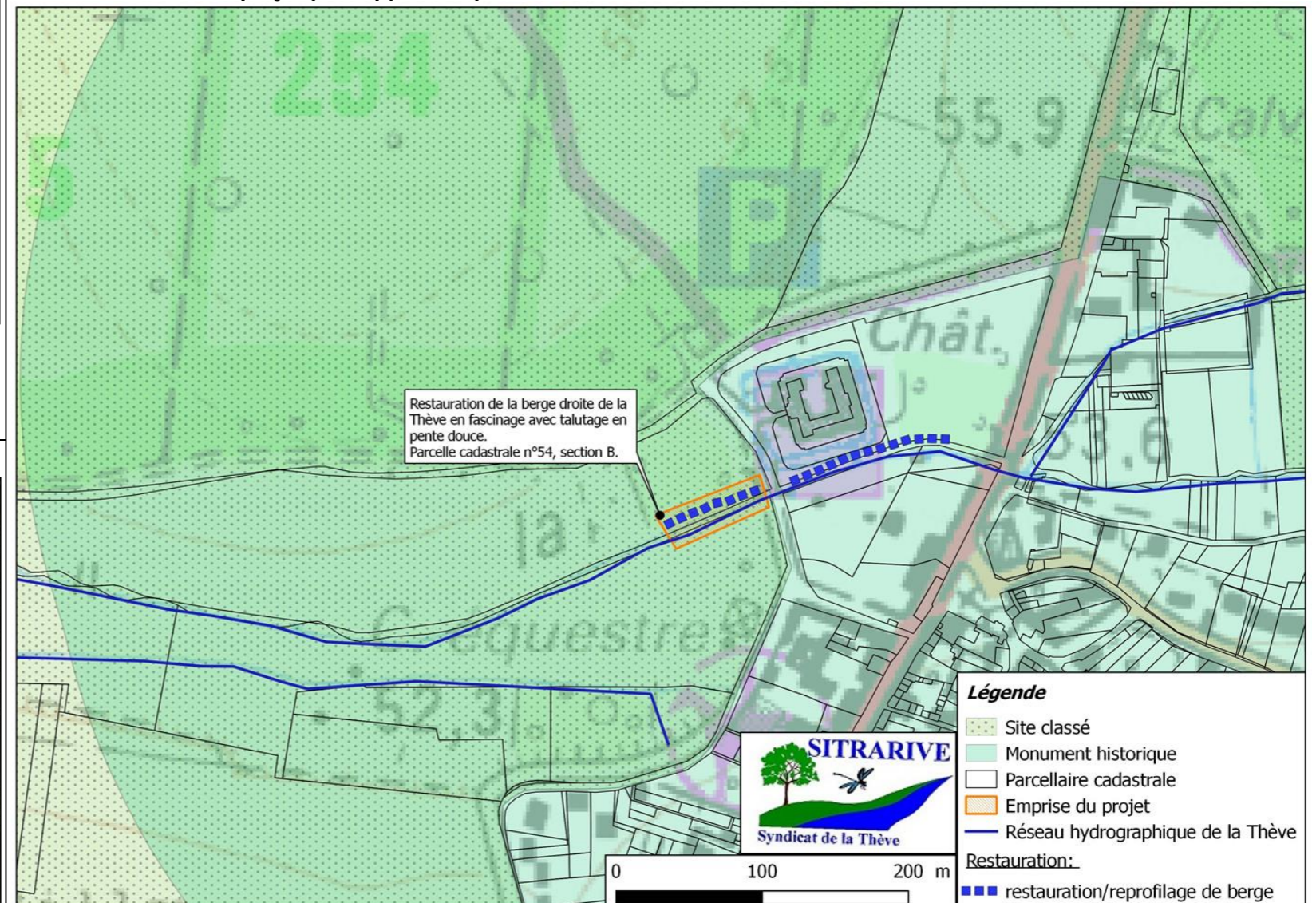
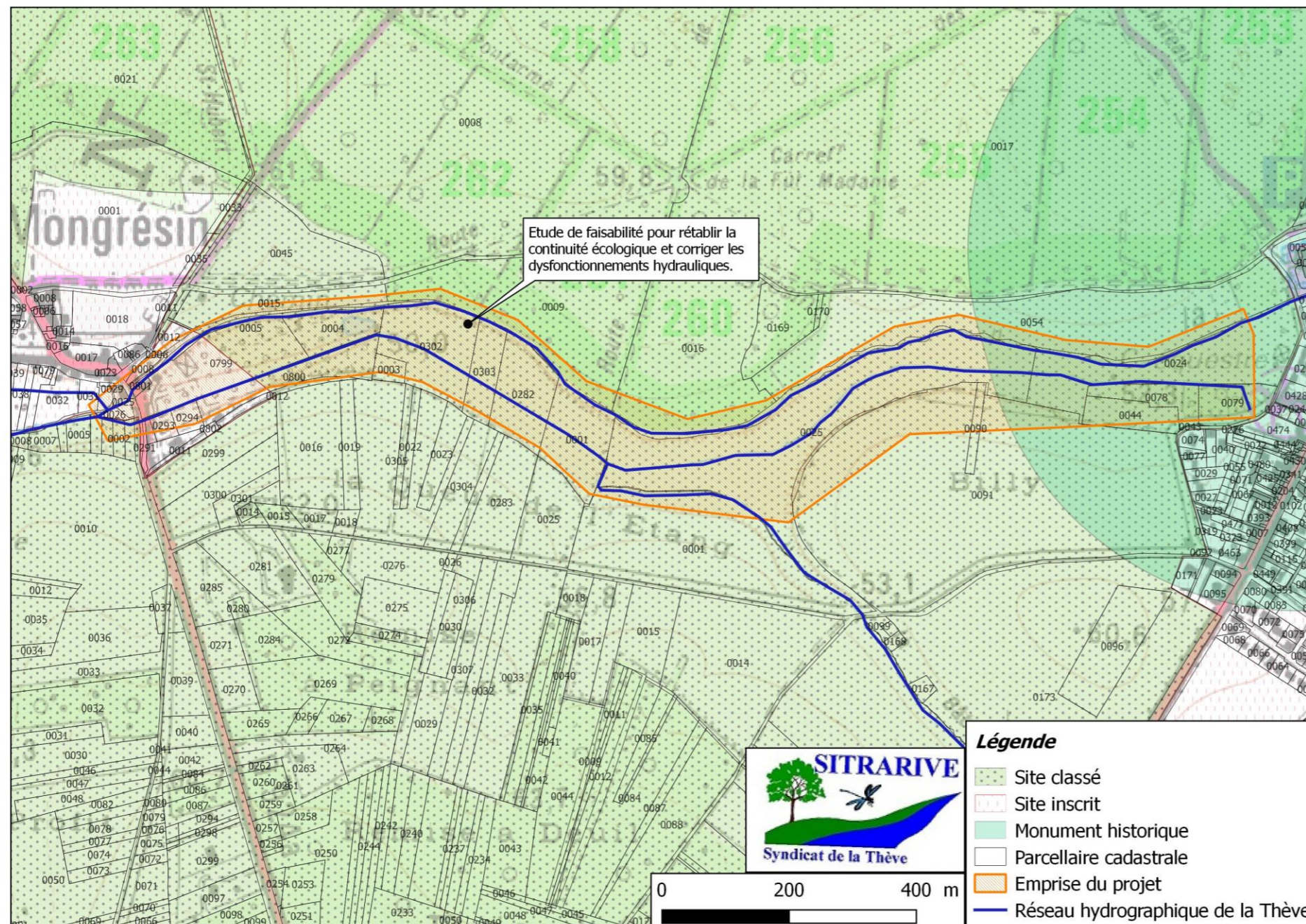


Photo-montage :



Fiche Travaux : T7 - 3	Type d'action : Continuité écologique, étude faisabilité.
Carte n° : 13	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description : Cette opération est une étude permettant de définir un projet pour rétablir la continuité écologique. Le SITRARIVE souhaite lancer une étude sur ce secteur où les problématiques et les désordres hydrauliques sont nombreux (brèches dans une digue, érosion d'un mur d'habitation, envasement, obstacle infranchissable) L'objectif de l'étude est de mettre en exergue un projet permettant à la Thève de retrouver ses fonctionnalités naturelles tout en corrigeant les différentes problématiques. Les services de l'Etat et partenaires associés seront associés à l'élaboration de ce projet.
Commune : Pontarmé et Orry-la-Ville	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Parcelles cadastrales : Pontarmé : Section B : N°54, 91, 90. Section A : N°16, 9, 15, 13, 12. Section ZA : N°25, 24, 78, 01.	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Orry-la-Ville : Section B : N°01, 282, 303, 302, 04, 05, 06, 07, 08, 799, 800, 801, 294, 293, 292, 291. Section C : N°01, 02, 03, 04. Section AN : N°25, 26, 27, 29, 30, 24.	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Pontarmé

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Comme mentionnée dans l'encart ci-dessus, cette action est une étude et le projet n'est pas définitivement acté.

Reportage photographique :

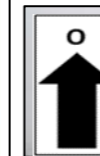
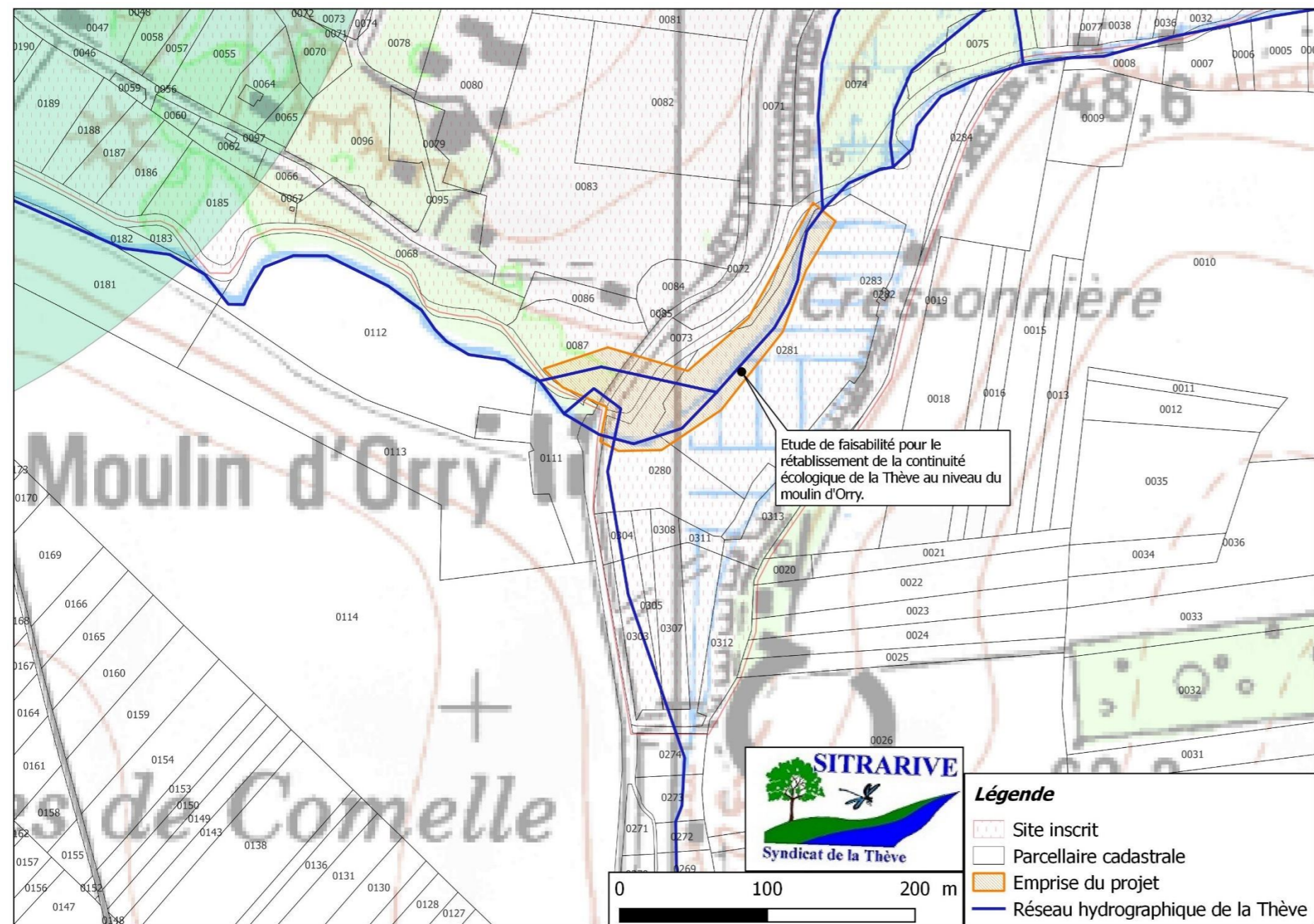


Photo-montage : /

Fiche Travaux : T8 - 1	Type d'action : Continuité écologique, étude faisabilité.
Carte n° : 18	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description :
Commune : Orry-la-Ville	Cette opération consiste à réaliser une étude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique au niveau du moulin d'Orry-la-Ville. Différents ouvrages présents sur ce site ne permettent pas d'assurer la continuité écologique piscicole et sédimentaire de la Thève. C'est dans cette perspective que le SITRARIVE lance une étude de faisabilité pour analyser le site et mettre en place des aménagements. Cette étude sera réalisée avec l'accord du ou des propriétaires. Les services de l'Etat seront associés au déroulement de cette étude.
Parcelles cadastrales : Section AN : N°73. Section C : N°280, 281. Section AM : N°84, 85, 86, 87. Section D : N°111, 112.	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Comme mentionnée dans l'encart ci-dessus, cette action est une étude et le projet n'est pas définitivement acté.

Reportage photographique :



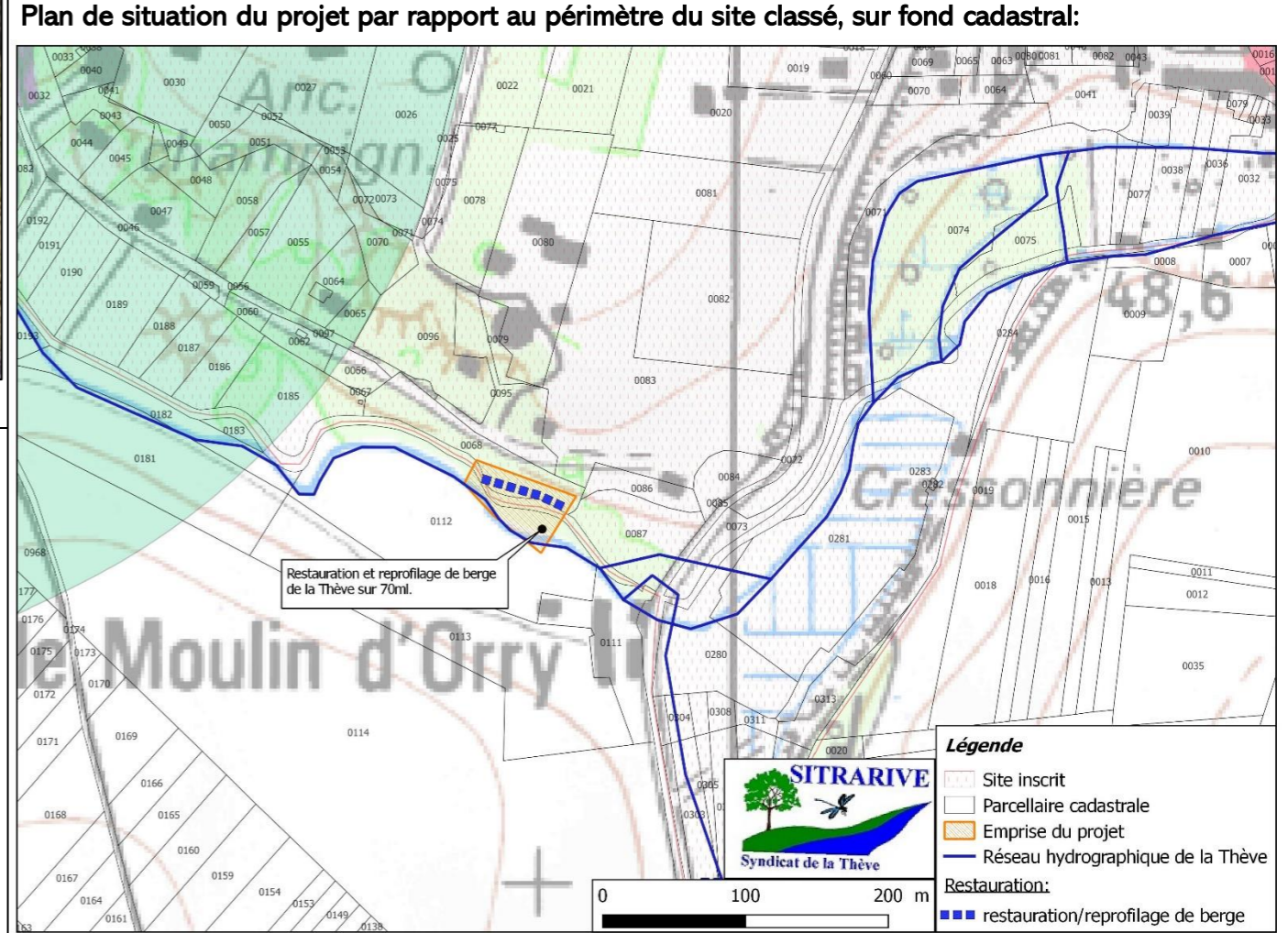
Photo-montage : /

Fiche Travaux : T8 - 2
 Carte n° : 18
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Orry-la-Ville
 Parcelles cadastrales :
 Section AM : n°68

Type d'action : Restauration de berge
 Description :
 Ici la berge droite de la Thève est très érodée, les réparations successives n'ont pas eu l'effet escomptés.
 L'objectif est de restaurer cette berge avec reprofilage en pente douce pour permettre à la Thève de retrouver son espace de mobilité.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Le projet consiste à restaurer la berge droite de la Thève sur 70ml en génie végétal. Matériaux : Pieux en Châtaignier, géotextile biodégradable coco et plantes hélrophytes. Lors de cette restauration, la berge sera également reprofilée en pente douce pour améliorer les interactions entre la Thève et la prairie humide.
 Au niveau paysager, ce projet se situe en contre-bas dans le marais et derrière un rideau d'arbres. Cette restauration de berge est donc sans incidence paysagère.



Fiche Travaux : T8 - 3
Carte n° : 18
Cours d'eau concerné : La Thève
Commune : Orry-la-Ville
Parcelles cadastrales : Section D : n°193

Type d'action : Renaturation

Description :
Sur ce tronçon la Thève est cloisonnée par des merlons de curage, ce qui l'empêche de s'étendre dans son lit majeur et accentue le phénomène d'inondation en aval. Au niveau écologique, la Thève est privée de son espace de mobilité et donc les habitats annexes comme les frayères sont inaccessibles. Il convient donc d'araser ces merlons de curage.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-07

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI Four de la Grange Lanterne des morts



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Cette action d'arasement de merlon de curage sur 40ml comporte essentiellement un travail de terrassement : le merlon composé majoritairement de terre végétale et de sable sera arasé et adouci en pente douce vers le lit du cours d'eau.
Lors de cette opération il est prévu l'abattage de quelques Saules dépérissant pour faciliter la végétalisation naturelle de la berge.
Ce secteur se trouve en milieu forestier sans impact paysager.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

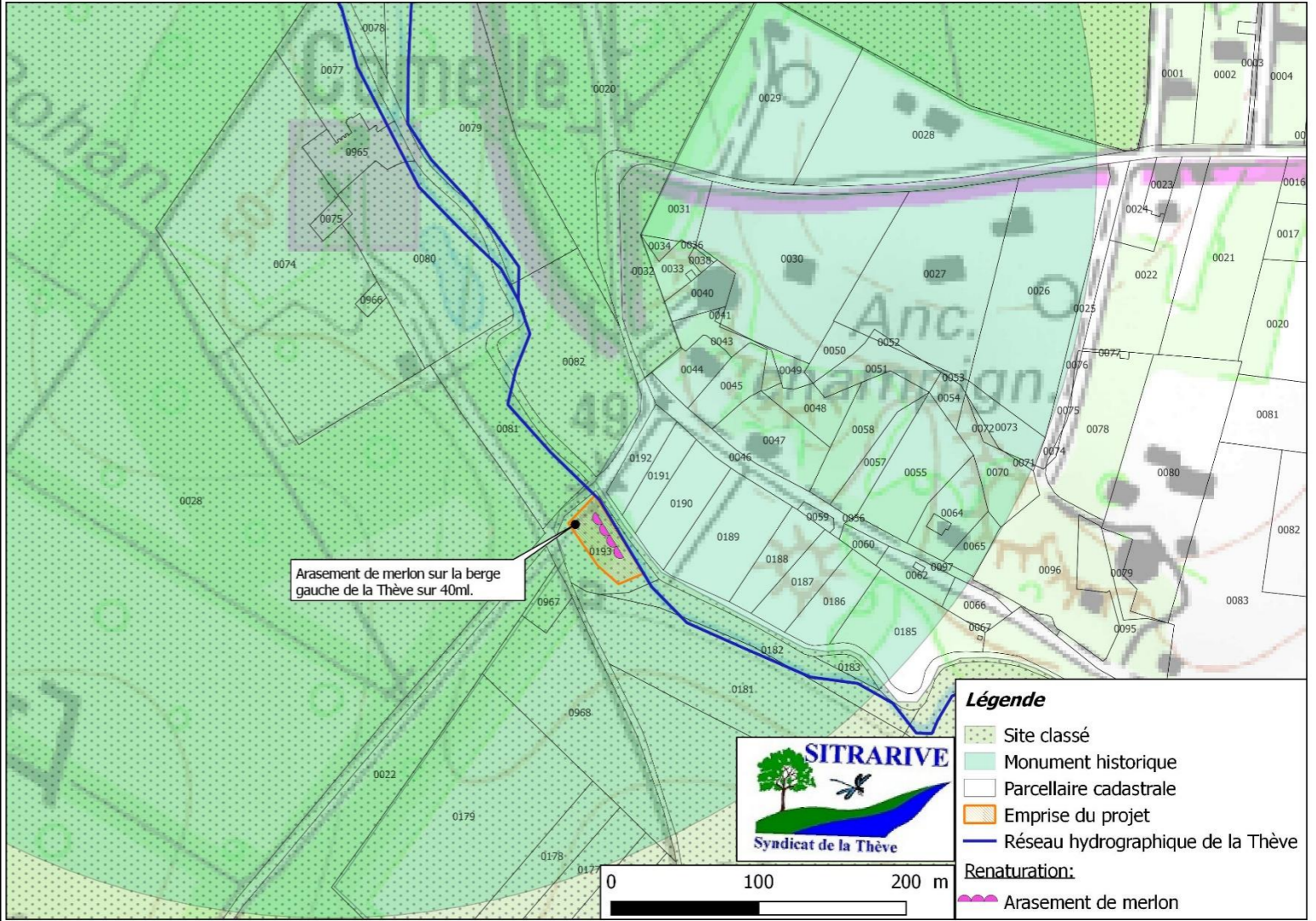


Photo-montage :



Fiche Travaux : T9 - 1

Carte n° : 20

Cours d'eau concerné : La Thève

Commune : Coye-la-Forêt

Parcelles cadastrales :

Section A : Parcelle n°25

Type d'action : Renaturation

Description :

A l'aval des étangs de Commelles, la Thève est déconnectée du marais de la Troublerie à cause d'un merlon de curage en rive droite. L'objectif de cette opération est de retirer ce merlon afin de permettre les interactions entre le cours d'eau et la zone humide.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de la Reine Blanche

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Cette action d'arasement de merlon de curage sur 100ml comporte essentiellement un travail de terrassement : le merlon composé majoritairement de terre végétale et de sable sera arasé et adouci en pente douce vers le lit du cours d'eau. L'objectif est de permettre à la Thève de se répandre dans le marais lors de la période de hautes-eaux.

Après travaux, il y aura peu de différence avec l'état initial, mise à part la berge qui sera moins abrupte. De plus, ce tronçon se situe en milieu forestier en-dessous d'un couvert végétal dense avec aucun cône de vue vers le château de la Reine Blanche, donc sans impact paysager pour le monument historique.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

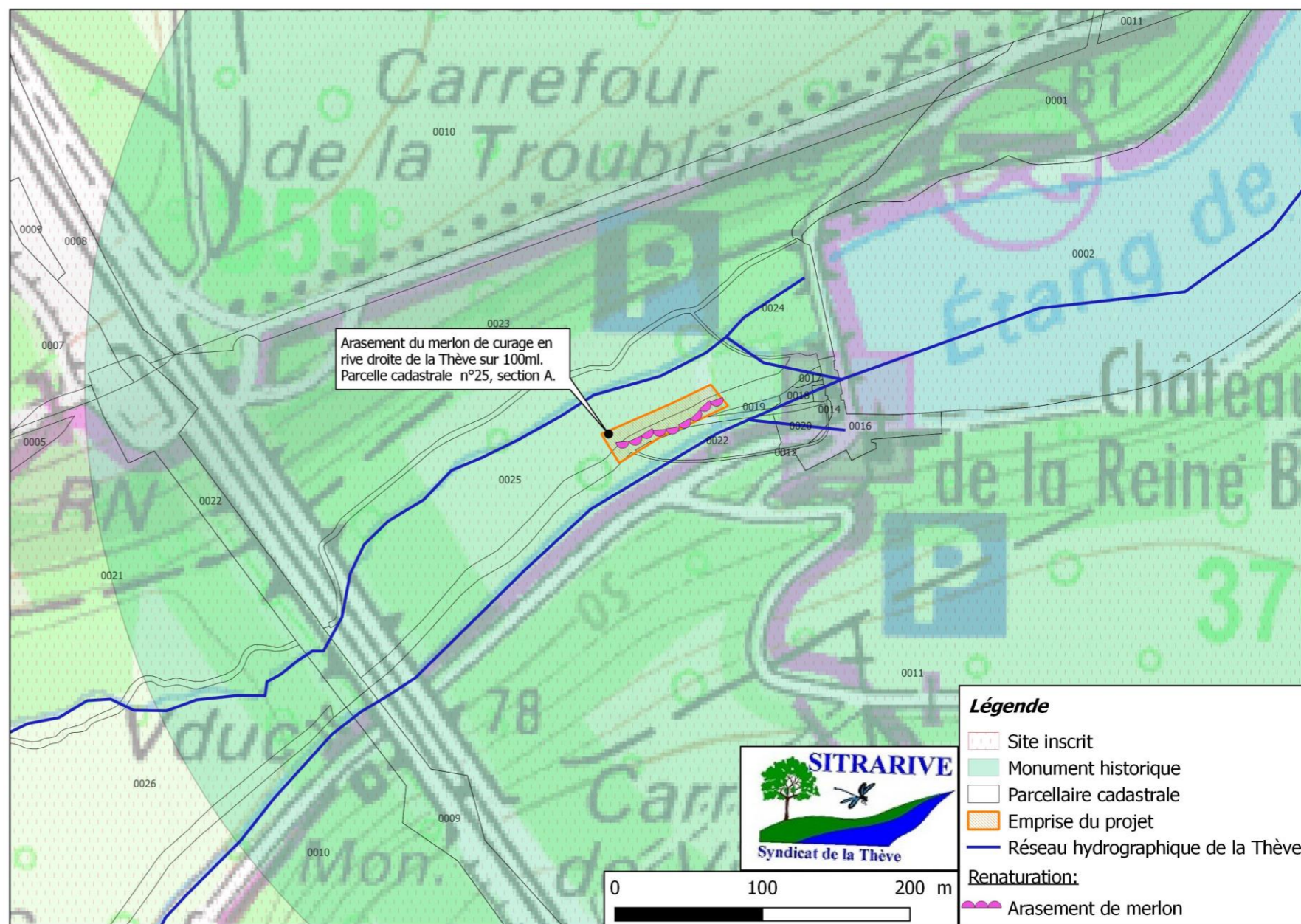


Photo-montage :



Fiche Travaux : T9 - 2

Carte n° : 20

Cours d'eau concerné : La Thève

Commune : Coye-la-Forêt

Parcelles cadastrales :

Section A : Parcelle n°26

Section B : Parcelle N°10

Type d'action : Restauration du lit mineur

Description :

Sur ce tronçon des anciens aménagements (épis déflecteurs) ont été installés pour diversifier les écoulements. Ces derniers doivent faire l'objet d'un entretien avec une recharge en fascines de Saule et un apport de terre végétale sur les banquettes de sédimentation.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de la Reine Blanche

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Cette action d'entretien consiste simplement à entretenir et consolider des aménagements déjà existants. Les matériaux utilisés sont des fagots de Saules, fil de fer galvanisé et terre végétale.

Aucun impact paysager, il s'agit d'une opération d'entretien d'aménagements existants.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral :

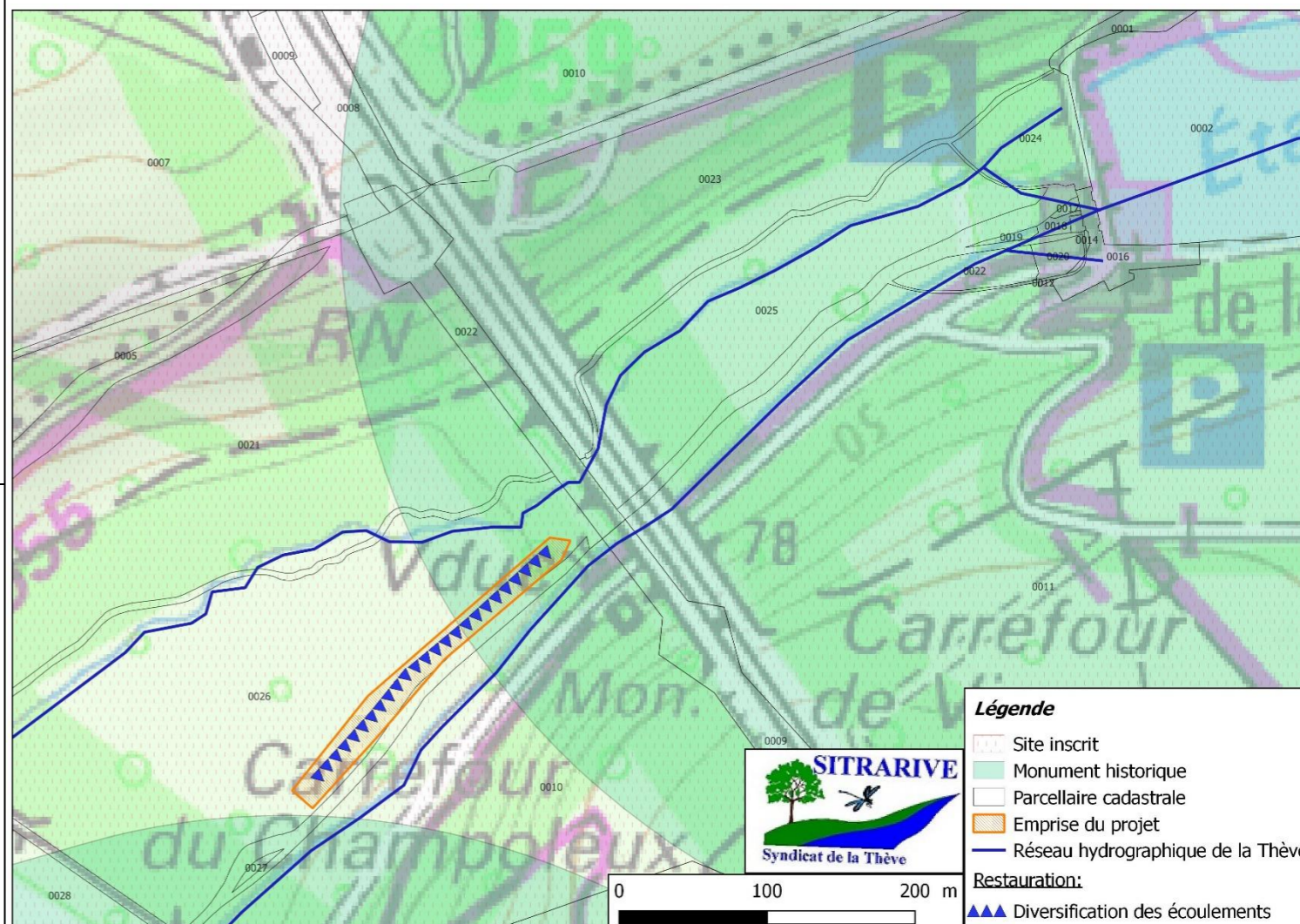


Photo-montage :



Fiche Travaux : T9 - 3
 Carte n° : 20
 Cours d'eau concerné : La Thève
 Commune : Coye-la-Forêt
 Parcelles cadastrales :
 Section B : Parcelle N°10

Type d'action : Actions en faveur des zones humides
 Description :
 Sur ce secteur de la Thève les habitats piscicoles ne sont pas assez nombreux ce qui perturbe le cycle biologique des espèces. C'est dans cette perspective que le SITRARIVE ambitionne de réaliser une frayère à brochets en rive gauche permettant ainsi d'offrir des zones de reproduction pour cette espèce repère du bassin versant de la Thève.

Reportage photographique :



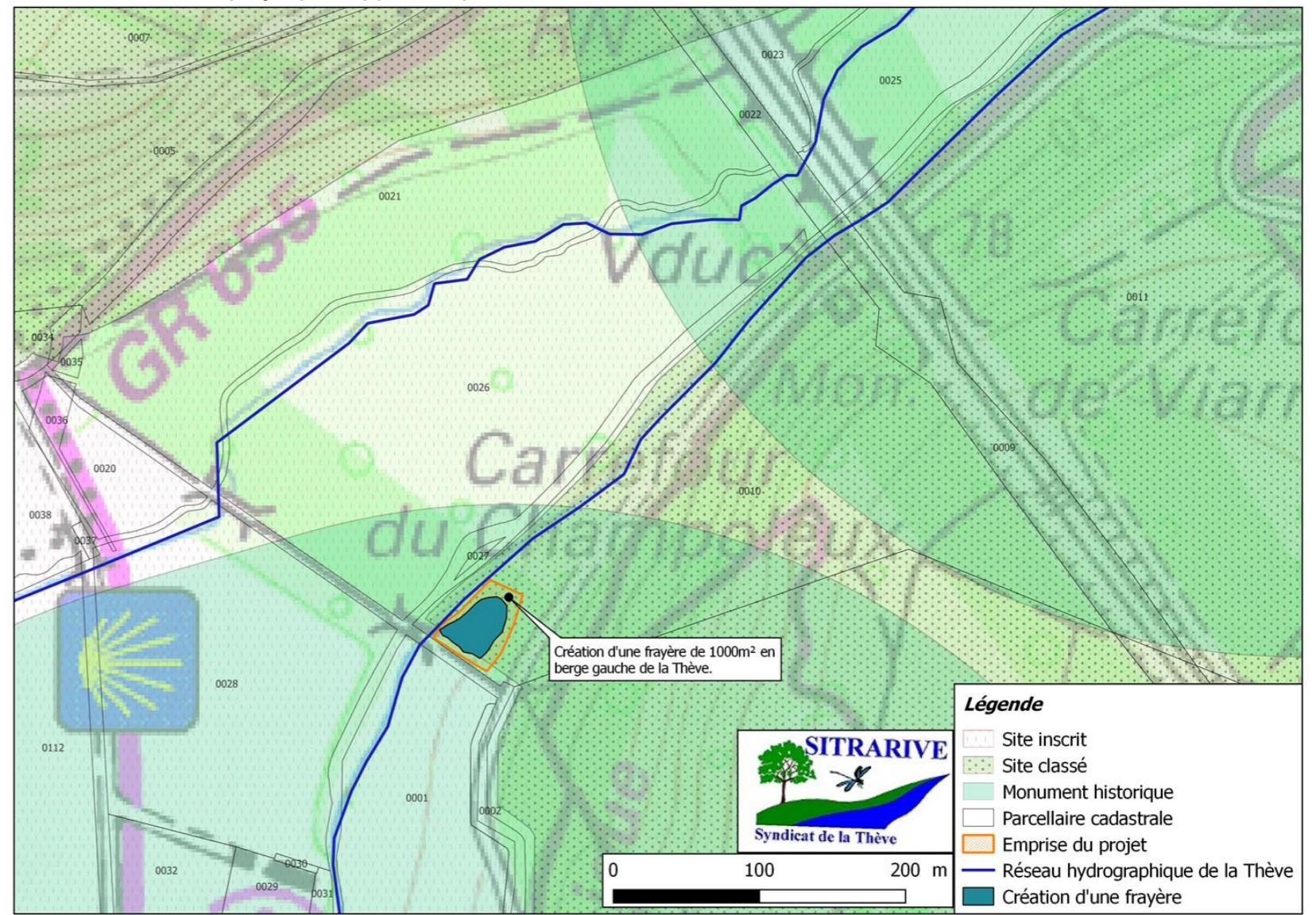
Photo-montage



Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-07
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Coye-la-Forêt

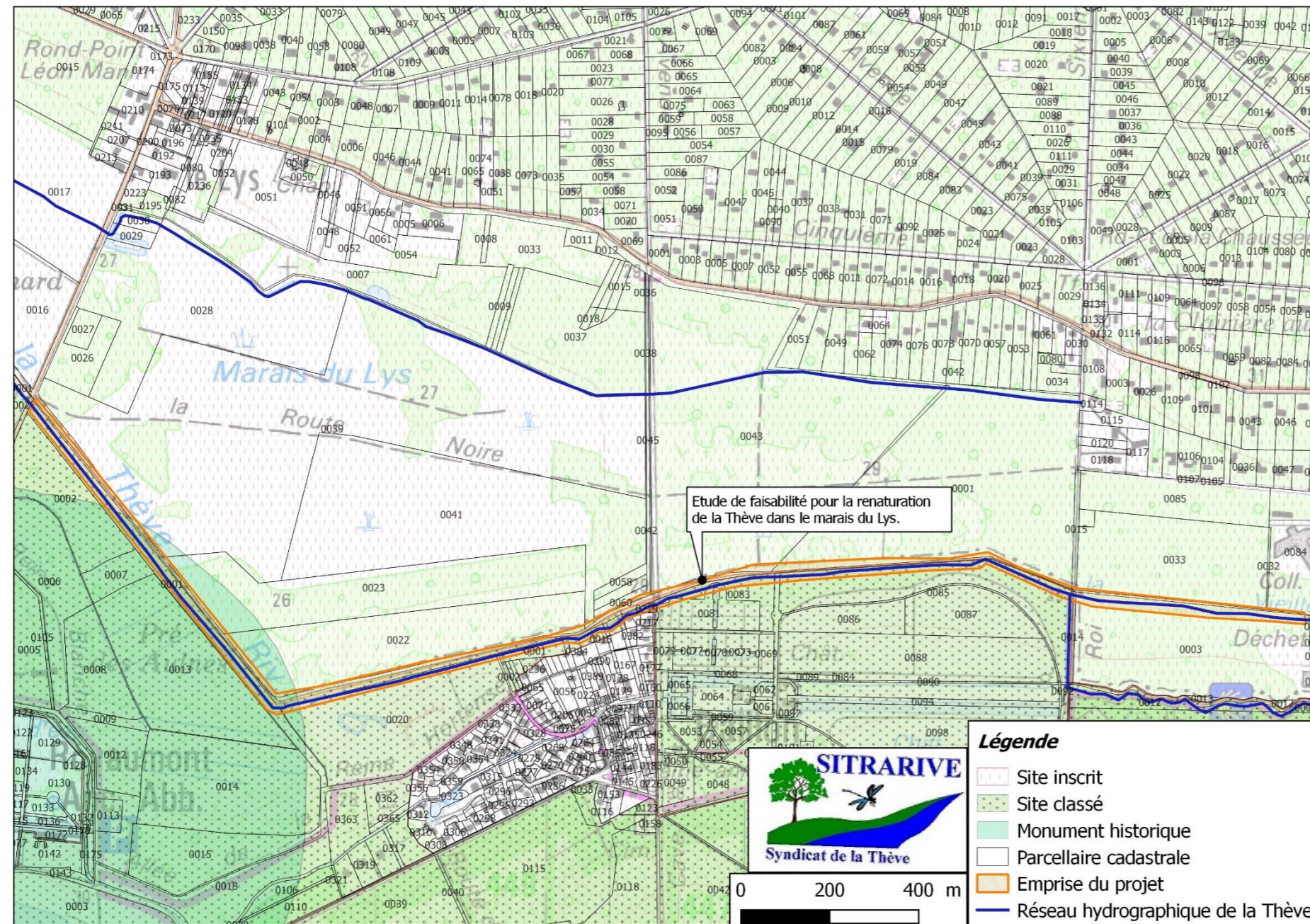
Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Cette opération consiste à réduire la hauteur de la berge gauche de la Thève et permettre ainsi à la zone humide d'être en eau pendant la période de reproduction du brochet. Cette zone humide de 1000m² servira de frayère à brochet. Cette action comporte l'abattage de quelques arbres dépérissant (Frênes) et le terrassement de la berge gauche de la Thève.
 Très peu d'impact visuel, l'opération se situe sous un couvert boisé, hors des cônes de vue du château de Coye-la-Forêt.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : T10 - 1	Type d'action : étude de faisabilité pour le renaturation de la Thève dans le marais du Lys.
Carte n° : 29	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description :
Commune : Lamorlaye et Asnières-sur-Oise	Il s'agit d'une étude faisabilité afin de mettre en exergue un projet qui permettra de renaturer la Thève dans le marais du Lys. Effectivement, sur ce secteur la Thève a été recalibrée lors des campagnes de curage ce qui a engendré un lit trop large, un engorgement du lit et la formation de merlons de curage qui empêchent les interactions entre le cours d'eau et le marais.
Parcelles cadastrales :	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°98-04
Lamorlaye :	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Section A: Parcelle n°33, 32, 01, 03, 14.	
Section I: Parcelle n°43, 60, 41, 22, 23, 39.	
Asnières-sur-Oise :	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI Abbaye de Royaumont.
Section D: Parcelle n°01, 20, 83, 84, 85.	
Section AH : Parcelle n°01, 12, 384, 14, 15, 16, 17, 18, 221.	

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Cette action est une étude et le projet n'est pas encore défini. Les différents services de l'Etat et acteurs locaux seront associés au montage du projet.

Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : T10 - 2

Carte n° : 29

Cours d'eau concerné : La Thève

Commune : Lamorlaye

Parcelles cadastrales :

Section I: Parcelle n°60, 45, 44, 41.

Type d'action : Renaturation

Description :

Cette opération de renaturation a pour but de rouvrir un bras mort déconnecté de la Thève.

Une annexe hydraulique est un milieu aquatique très intéressant au niveau écologique et en prévention des inondations. L'objectif de cette action est simplement de reconnecter le bras mort à la Thève.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



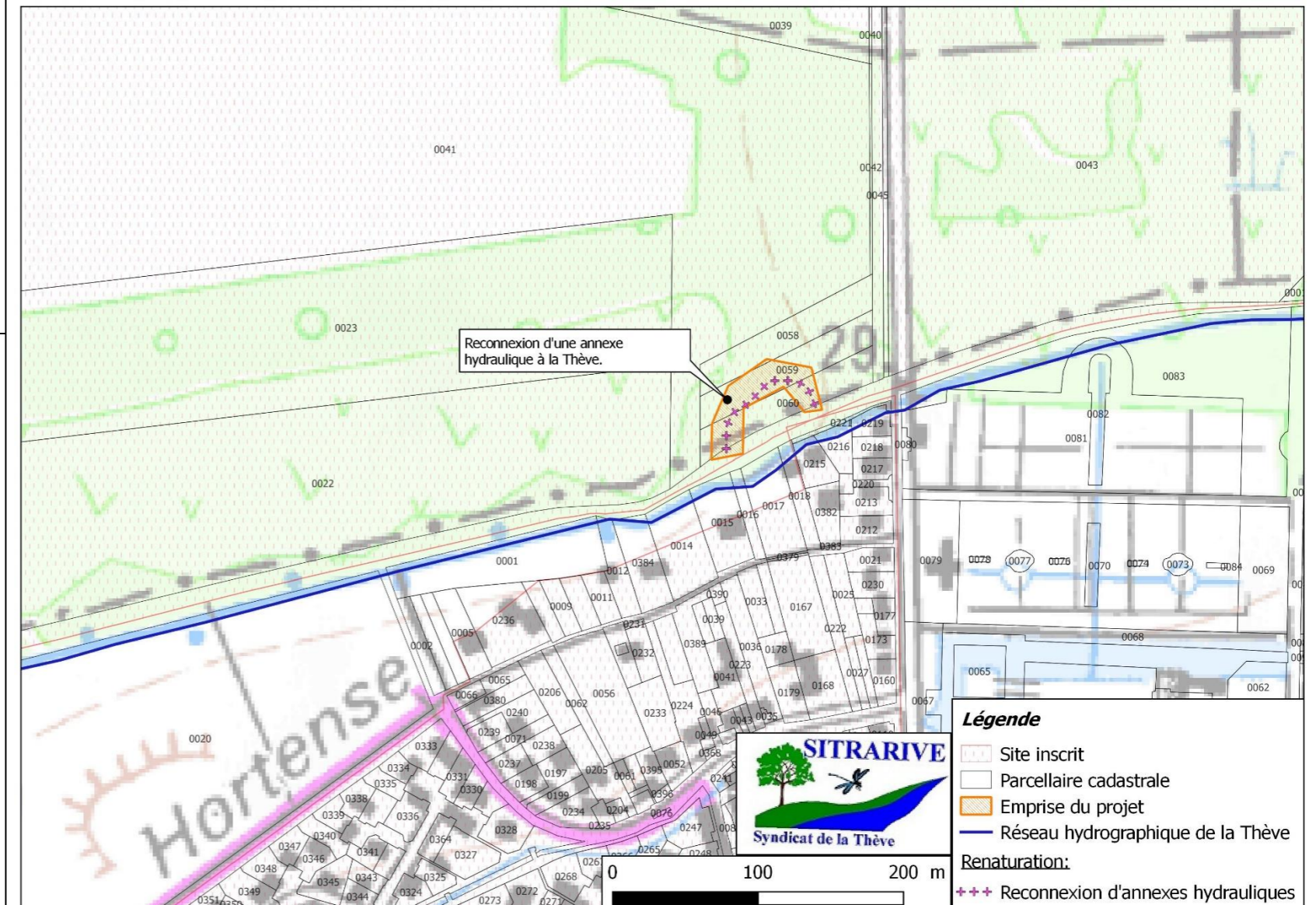
Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Pour reconnecter cette annexe hydraulique, les travaux envisagés sont uniquement du terrassement léger de la berge droite de la Thève sur une dizaine de mètres linéaires afin que la bras mort soit en interaction avec la rivière lors des hautes eaux. La seconde étape des travaux consiste à enlever quelques sujets d'arbres dépérissant pour permettre un apport de lumière dans l'annexe hydraulique.

Au niveau paysager, l'opération n'ayant aucun impact sur le site inscrit. Il s'agit simplement de terrasser une berge et couper quelques arbres. L'environnement marécageux du site sera conservé et valorisé.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral :

Photo-montage :



Fiche Travaux : T11 - 1	Type d'action : Continuité écologique
Carte n° : 30	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description : Sur ce secteur proche de la confluence avec la rivière Oise, le lit mineur de la Thève est obstrué par des blocs de pierre et ne permet plus la libre circulation des espèces. Il est donc prévu d'enlever ces blocs de pierre.
Commune : Boran-sur-Oise et Asnières-sur-Oise	
Parcelles cadastrales : Boran-sur-Oise : Section X : Parcelle n°05 Asnières-sur-Oise : Section C : Parcelle n°13 Section ZB : Parcelle n°20	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Boran-sur-Oise

Reportage photographique



Photo-montage :

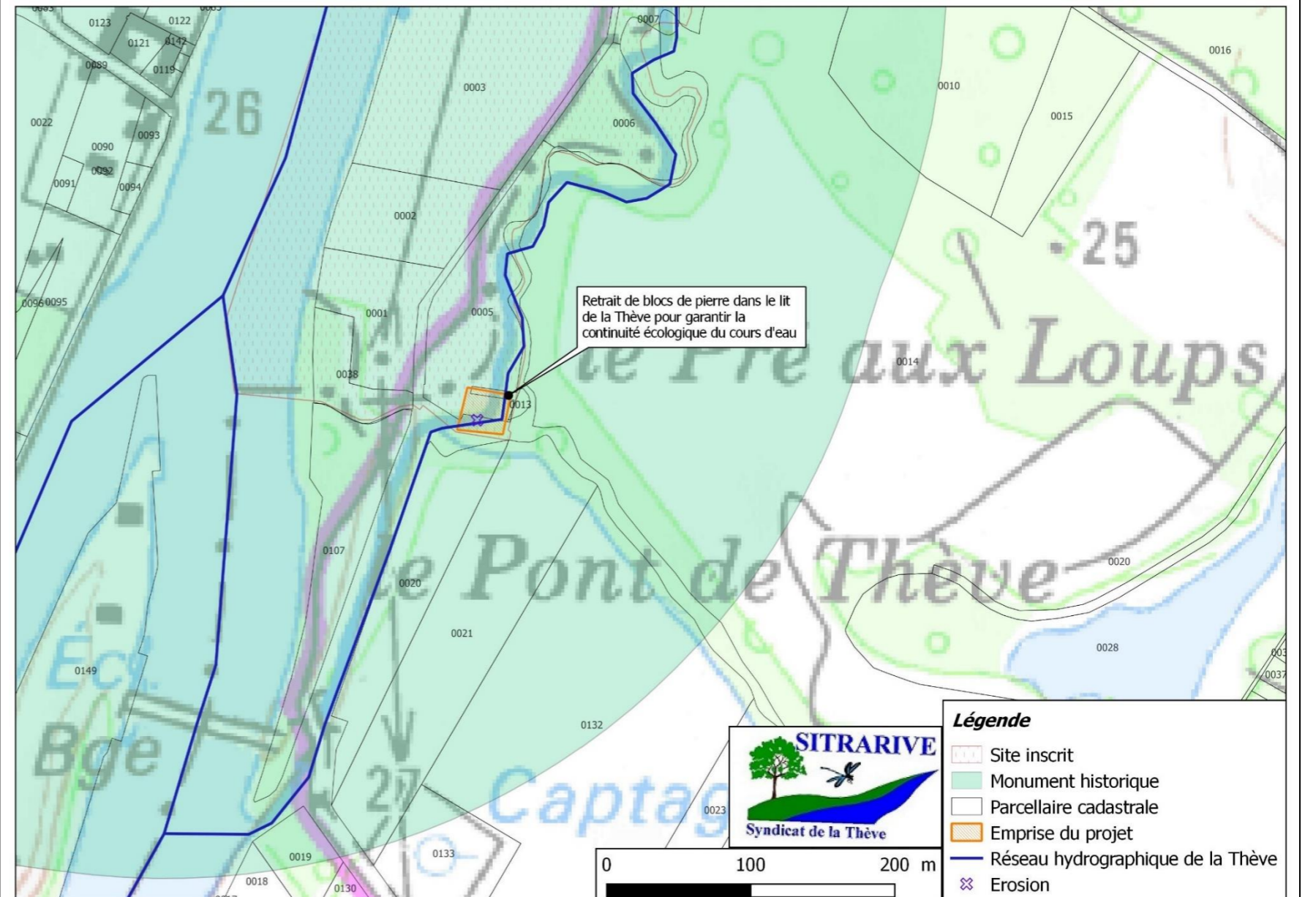


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Pour résoudre cette problématique il est prévu l'enlèvement de ces blocs de pierre et stockage sur la berge. Ces blocs de pierre proviennent de vestiges d'arches en pierre qui se dégradent par le temps et l'érosion. En effet, les blocs de pierre dans le lit mineur augmentent le niveau de la lame d'eau et provoque une érosion anormale de la structure de ces arches. L'enlèvement de ces blocs de pierre permettra de préserver ces maçonneries mais également de garantir la continuité écologique du cours d'eau.

Au niveau paysager aucune incidence du fait que ces blocs de pierre sont immergés dans la Thève. La seule répercussion c'est un niveau d'eau plus bas.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : T11 - 2	Type d'action : renaturation
Carte n° : 30	
Cours d'eau concerné : La Thève	Description :
Commune : Lamorlaye	Ici la Thève est cloisonnée par des merlons de curage ce qui empêche les interactions avec son lit majeur composé de prairies. L'objectif de cette action est d'arasers ces merlons de curage tout en reconstituant des risbermes ou banquettes végétalisées.
Parcelles cadastrales : Section G : Parcelle n°16	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique



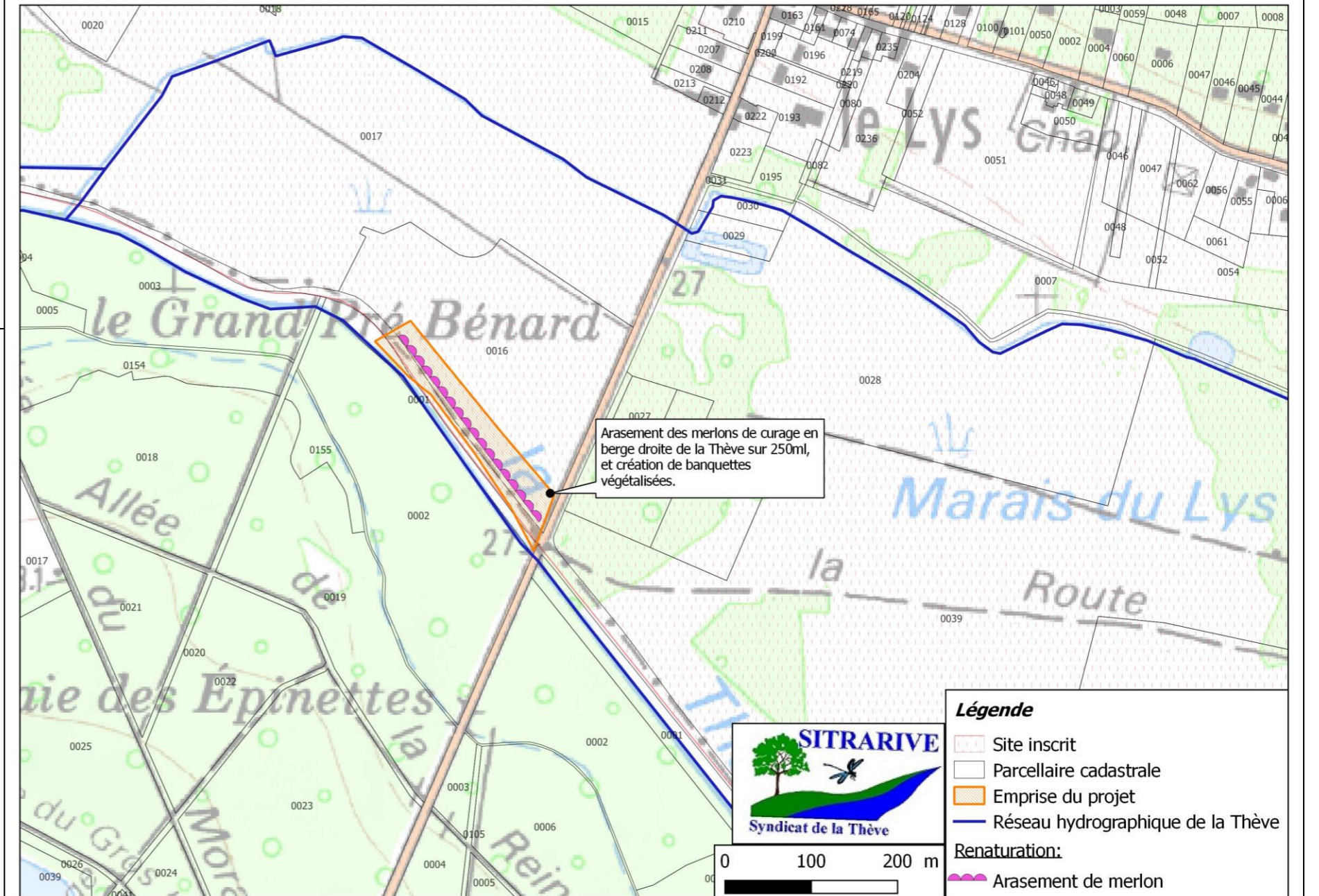
Photo-montage :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

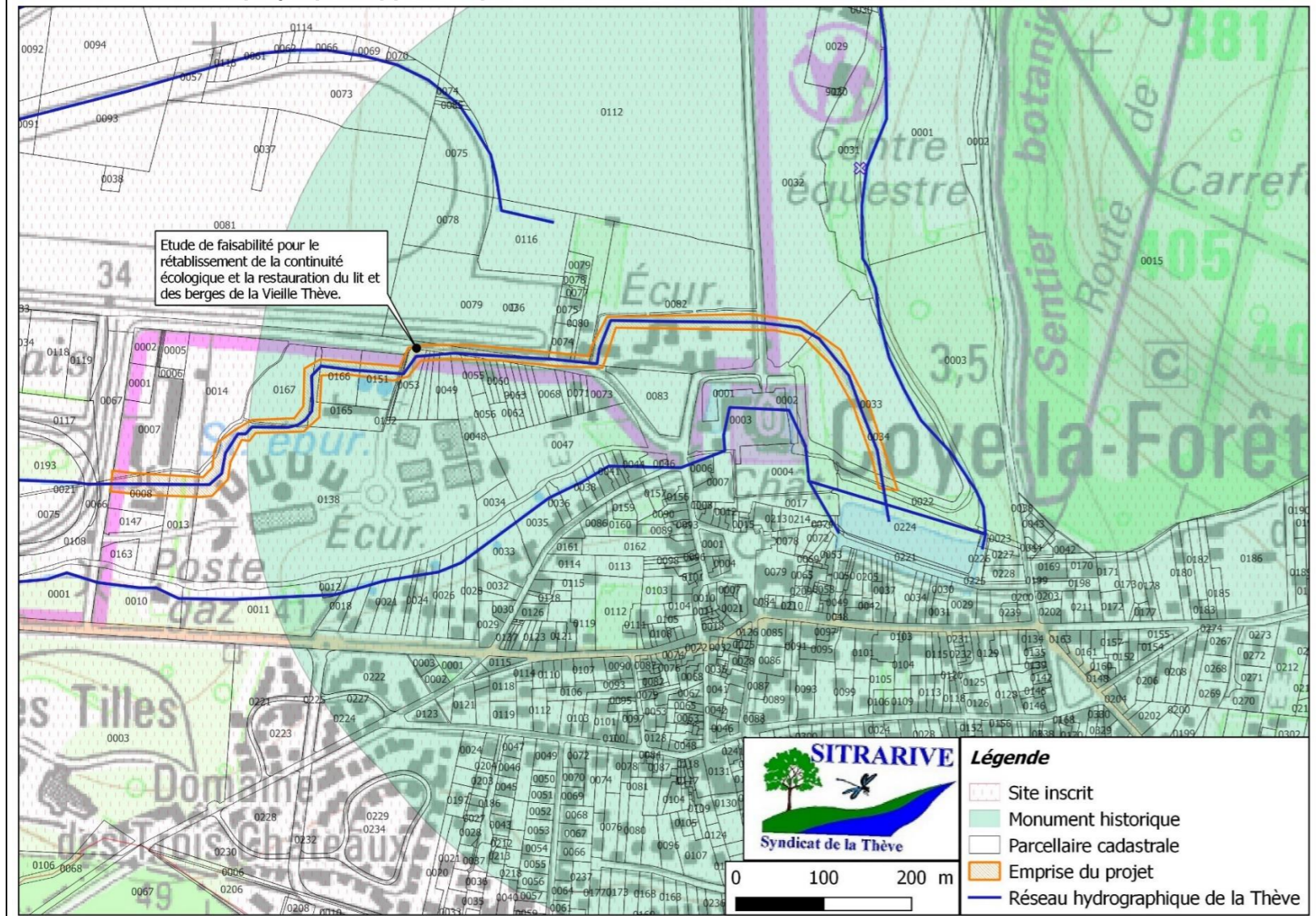
L'objectif de cette opération est de rendre à la Thève son espace de mobilité car actuellement la rivière est rectiligne, avec des berges verticales et des merlons de curage qui privent la rivière de son lit majeur. Les travaux envisagés consistent à terrasser sur 250ml, les merlons de curage vers le lit en créant des banquettes végétalisées. Les travaux sont essentiellement des travaux de terrassement, pas de matériaux à utiliser pour cette opération. Au niveau paysager peu d'impact, la rivière n'est pas déplacée, seulement la berge droite sera moins haute et profilée en pente douce. La végétalisation se développera naturellement sur la berge et sur les banquettes.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral :



Fiche Travaux : VT1	Type d'action : étude de faisabilité – continuité écologique
Carte n° : 24	
Cours d'eau concerné : La Vieille Thève	Description : Sur ce secteur à la naissance de la Vieille Thève les problématiques sont diverses et variées : présence d'ouvrages (buses, seuils), envasement, érosion et aléas inondation. Afin d'analyser l'ensemble de ces problématiques et définir un projet de restauration, il convient de lancer une étude de faisabilité.
Commune : Coye-la-Forêt	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Parcelles cadastrales : Section A: N°33, 32, 79. Section AH: N°82, 81, 80, 74, 151, 166, 165, 167, 138, 13, 08, 07, 14.	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI château de Coye-la-Forêt

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Le projet n'est pas encore défini, il s'agit d'une étude de faisabilité.

Reportage photographique :



Photo-montage : /

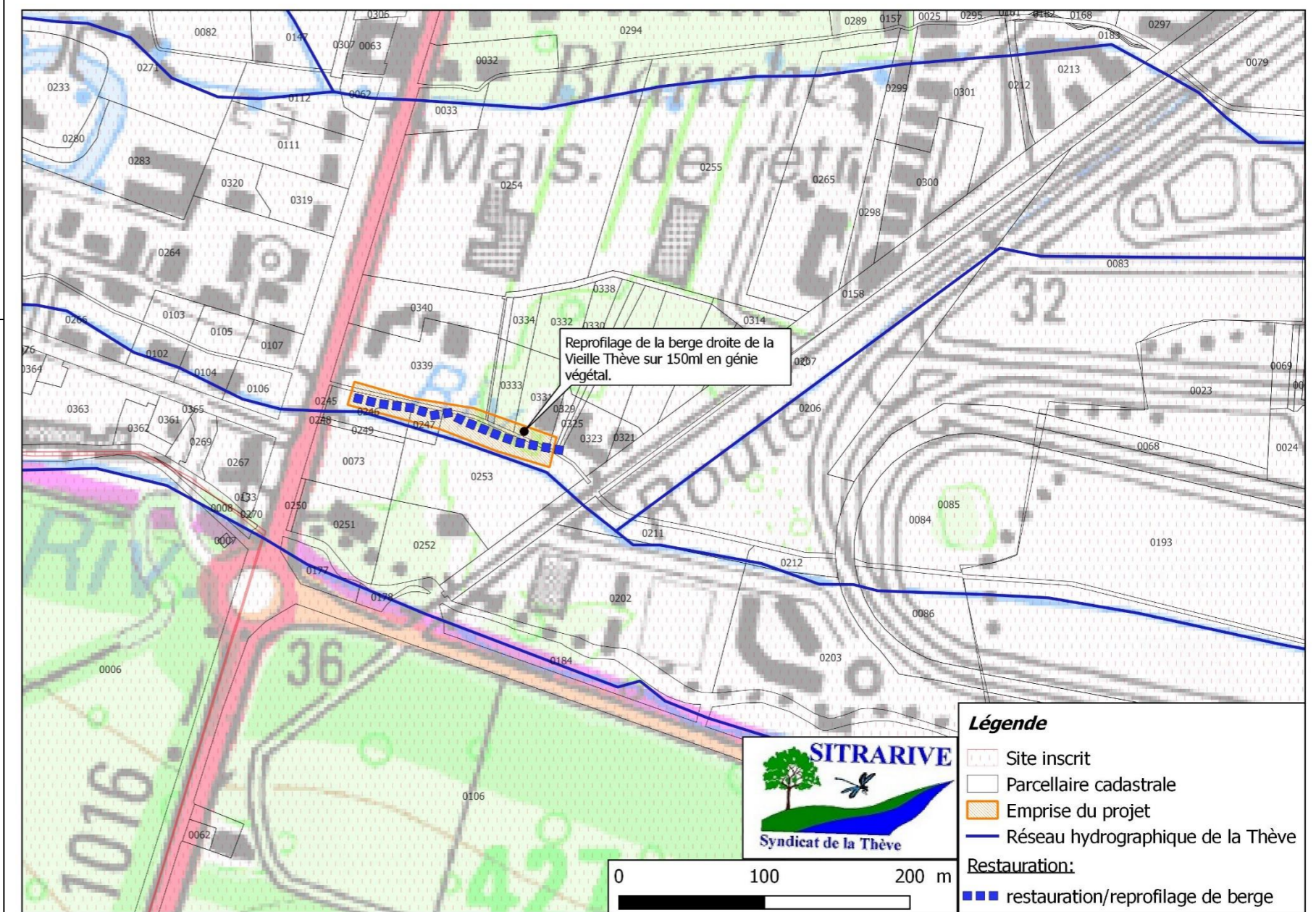
Fiche Travaux : VT2 - 1
Carte n° : 25
Cours d'eau concerné : La Vieille Thève
Commune : Lamorlaye
Parcelles cadastrales :
 Section BY : Parcelle cadastrale n°339, 337, 335, 333, 331, 329, 327, 325, 323.

Type d'action : restauration de berge
Description :
 Ici, la Vieille Thève longe une zone humide à fort potentiel écologique mais cette dernière n'est pas en interaction avec la rivière du fait de son tracé rectiligne et ses berges verticales. L'objectif de cette opération est de restaurer les berges de la Vieille Thève pour permettre à la rivière de retrouver des caractéristiques naturelles et d'améliorer les interactions lit mineur/lit majeur.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Le projet consiste à restaurer la berge droite de la Vieille Thève sur 150ml en génie végétal. Concrètement la berge sera terrassée en pente douce avec un léger méandrage. Les matériaux utilisés sont du géotextile biodégradable en fibre de coco et des pieux en Châtaignier. Il est privilégié une végétalisation naturelle de la berge. Seul un ensemencement de graminées sera réalisé pour fixer rapidement le pied de berge.
 Du point de vue paysager, ce projet n'a pas d'impact, car il se trouve en fond de vallée, derrière un rideau d'Aulnes et éloigné de la route D1016.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : VT2 - 2
Carte n° : 25
Cours d'eau concerné : La Vieille Thève
Commune : Lamorlaye
Parcelles cadastrales :
 Section E : Parcelle n°211,212.

Type d'action : restauration du lit mineur
Description :
 Le Vieille Thève se trouve proche de la zone hippique de Lamorlaye. La rivière a été recalibrée, son lit est très large, l'envasement important et présente un milieu aquatique pauvre et un contexte paysager peu valorisant. C'est pourquoi le SITRARIVE envisage de réaliser des aménagements aquatiques permettant la diversification des écoulements.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Le projet consiste à réaliser des aménagements dénommés épis déflecteurs en fascines d'hélophytes sur 80ml. Les matériaux utilisés sont des fascines constituées de fibre de coco et d'hélophytes et des pieux en châtaignier permettant de fixer les fascines. Cette opération aura peu d'impact au niveau paysager car les aménagements sont au 2/3 immergés dans le lit de la rivière, seul la partie supérieure des fascines et les hélophytes seront visibles. Visuellement l'aspect paysager sera identique à l'existant.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

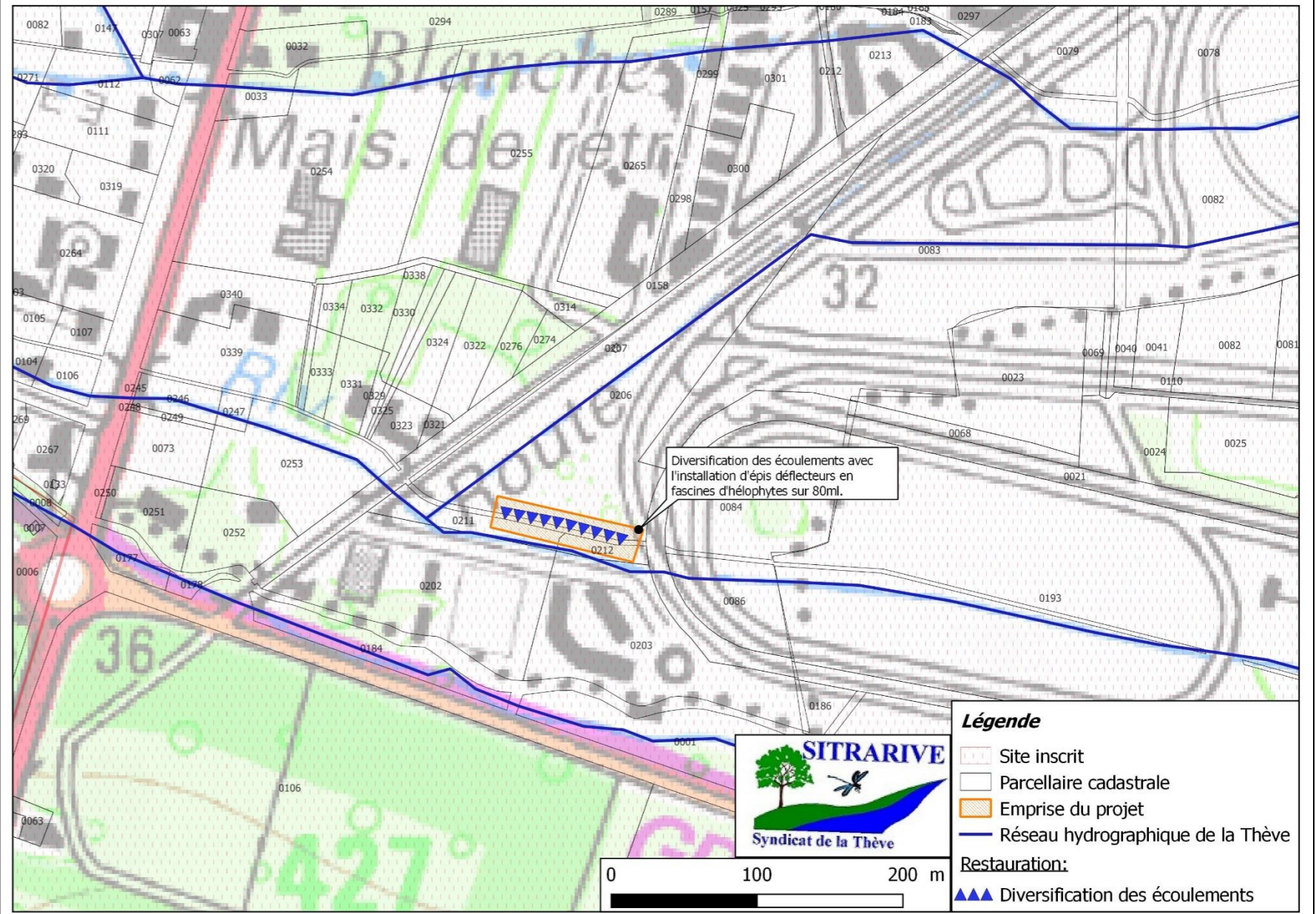


Photo-montage :



Fiche Travaux : VT2 - 3

Carte n° : 25

Cours d'eau concerné : La Vieille Thève

Commune : Lamorlaye

Parcelles cadastrales :

Section BY: N°106, 104, 102, 103, 105, 107, 266, 264, 349, 348, 350, 351.

Section BZ: N°79, 78, 77, 110, 111, 228, 404, 291, 292, 142, 66, 97, 96, 95.

Type d'action : continuité écologique – étude préalable

Description :

A l'aval de la zone hippique, la Vieille Thève traverse une zone urbanisée de Lamorlaye avec la présence de nombreux obstacles à la continuité écologique, mais également des tronçons de rivière complètement artificialisés (berge en béton, parpaings, traverse de chemins de fer, ...). C'est dans cette perspective que le SITRARIVE lance une étude sur tout ce secteur où la Vieille Thève est en mauvais état écologique.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

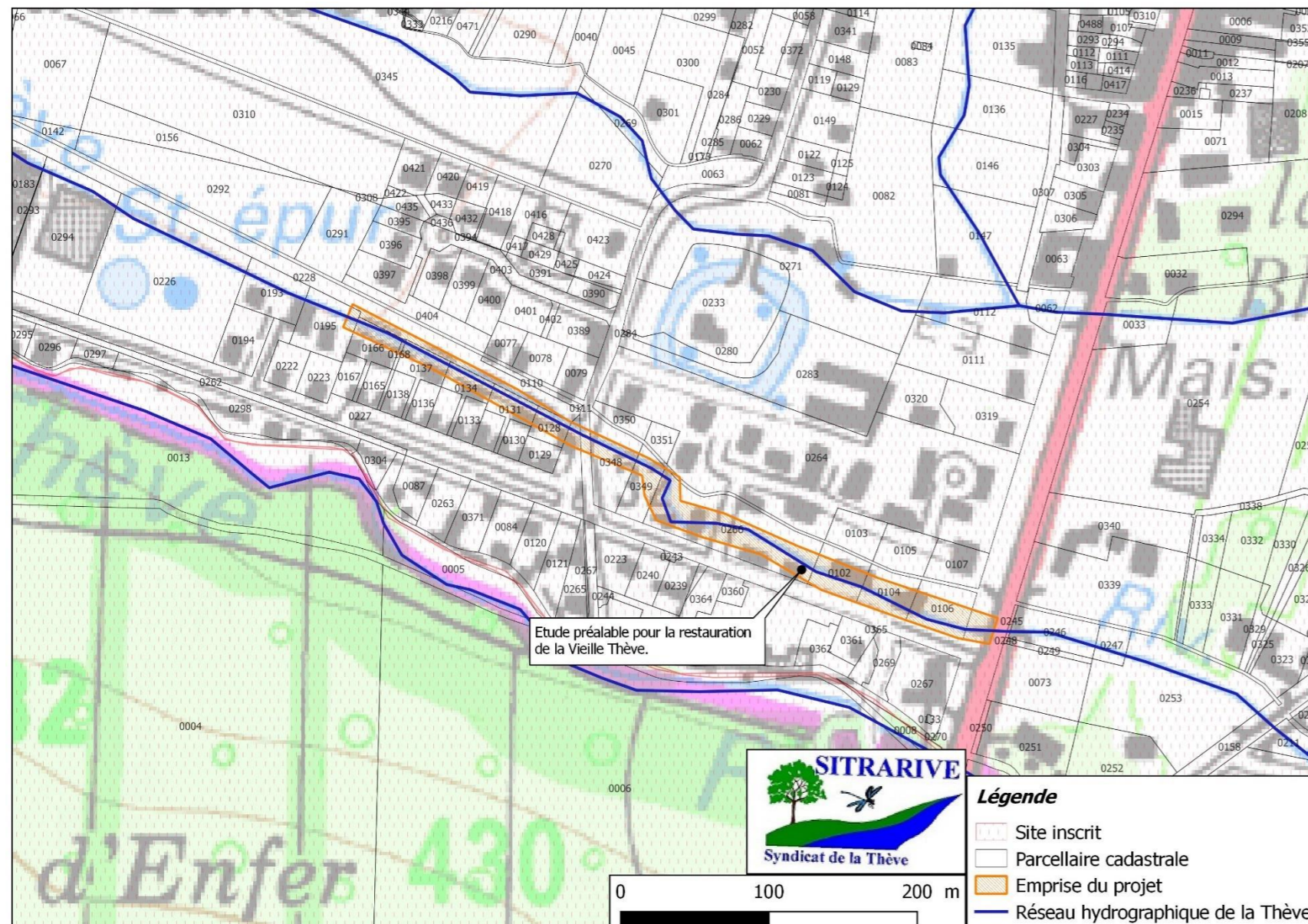
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Le projet n'est pas encore défini, il s'agit d'une étude préalable pour restaurer ce cours d'eau.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : VT3 - 1

Carte n° : 26

Cours d'eau concerné : La Vieille Thève

Commune : Lamorlaye

Parcelles cadastrales :

Section A : n°03,33.

Section BI : n°84.

Type d'action : Restauration du lit mineur

Description :

C'est une opération d'entretien qui consiste à consolider des aménagements qui ont été installés dans la Vieille Thève.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

L'action d'entretien a pour but de recharger en fascines de Saule les épis déflecteurs installés dans la Vieille Thève. Les matériaux utilisés sont des fagots de branches de Saule et du fil de fer galvanisé.

Du point de vue paysager, aucun impact du fait que les aménagements sont déjà existants et que l'opération d'entretien ne vise pas à modifier la structure même des épis déflecteurs.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

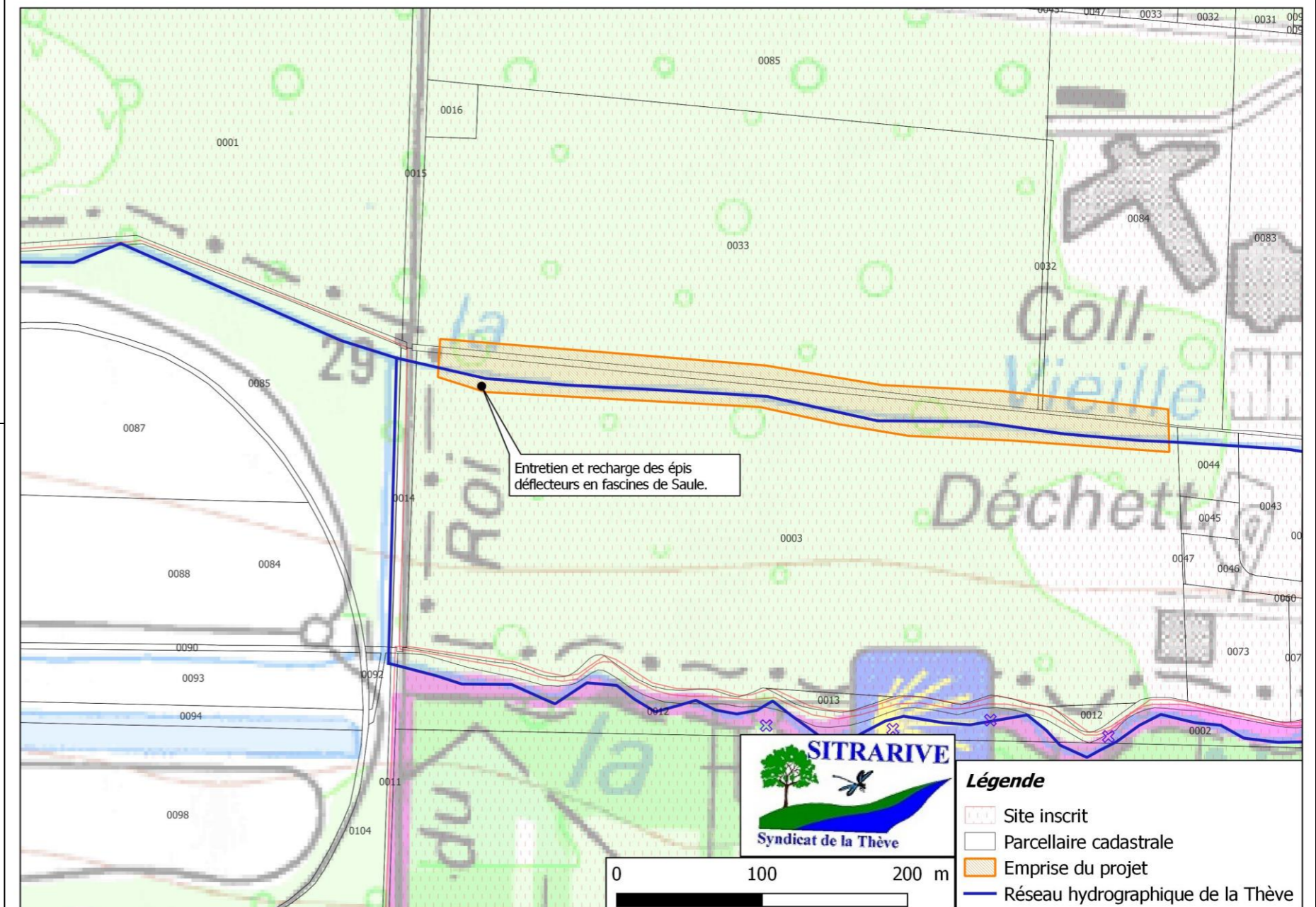


Photo-montage :



Fiche Travaux : VT3 - 2
Carte n° : 26
Cours d'eau concerné : La Vieille Thève
Commune : Lamorlaye
Parcelles cadastrales :
 Section A : n°03,33, 44, 43, 79, 80.
 Section BI : n°84.

Type d'action : Renaturation
Description :
 Cette action vise à renaturer la Vieille Thève dans le marais du Lys car son profil d'écoulement a été artificialisé. En effet, lors des campagnes de curage, les sédiments de la rivière ont été entreposés sur la berge en forme de merlon. Afin de redonner l'aspect historique de la Thève méandriforme et une section d'écoulement convenable, il est envisagé d'araser ces merlons.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste tout simplement à aplanir la berge en pente douce pour réduire la section d'écoulement à l'aide des matériaux disponibles dans le merlon de curage. Il s'agit essentiellement de travaux de terrassement, pas de matériaux extérieurs nécessaire pour réaliser ces travaux.
 Du point de vue paysager, la Thève ne sera pas déplacée, seules les berges seront légèrement modifiées en pente douce.
 Concernant l'environnement immédiat, l'opération se situe en plein milieu du marais sous un couvert végétal donc sans incidence pour le site inscrit.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

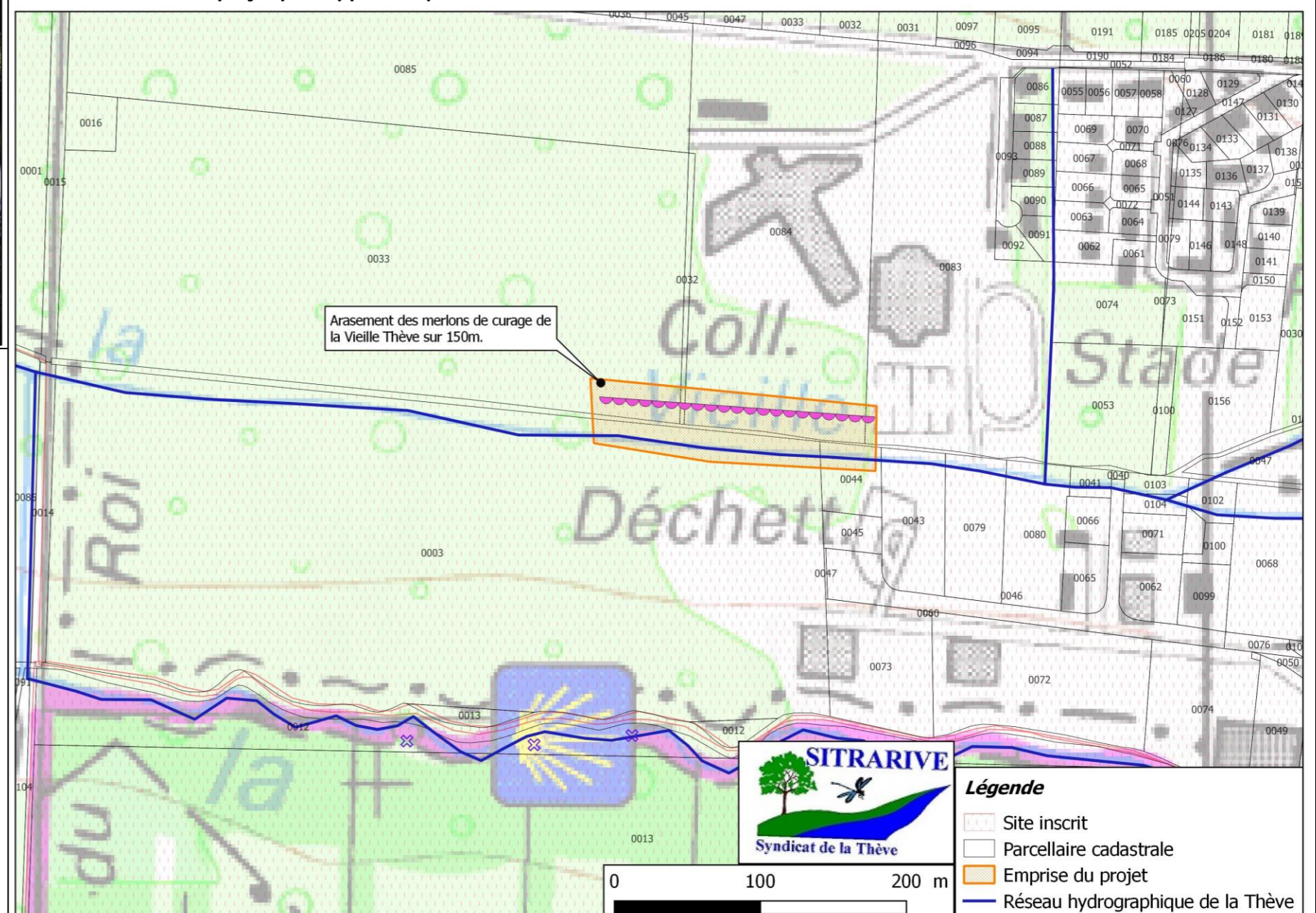
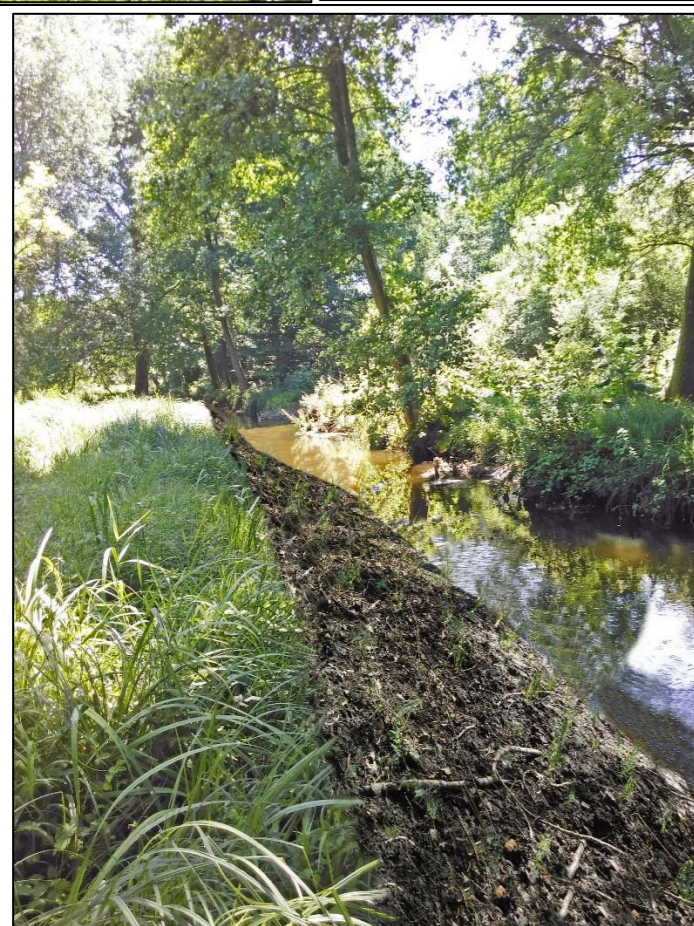


Photo-montage :



Fiche Travaux : NT1 - 1

Carte n° : 27

Cours d'eau concerné : La Nouvelle Thève

Commune : Coye-la-Forêt

Parcelles cadastrales :

Section AR : n°11, 06, 04.

Type d'action : Continuité écologique – étude de faisabilité.

Description :

Cette action concerne le lancement d'une étude de faisabilité pour rétablir la continuité écologique au niveau du moulin des Bois sur la commune de Coye-la-Forêt. Plusieurs ouvrages hydrauliques (seuils, vannes) empêchent la libre circulation des espèces piscicoles et bloquent le transit sédimentaire du cours d'eau. C'est dans ce cadre que le SITRARIVE lance une étude pour mettre en œuvre un projet permettant de garantir la continuité écologique tout en prenant en considération les différents enjeux locaux.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

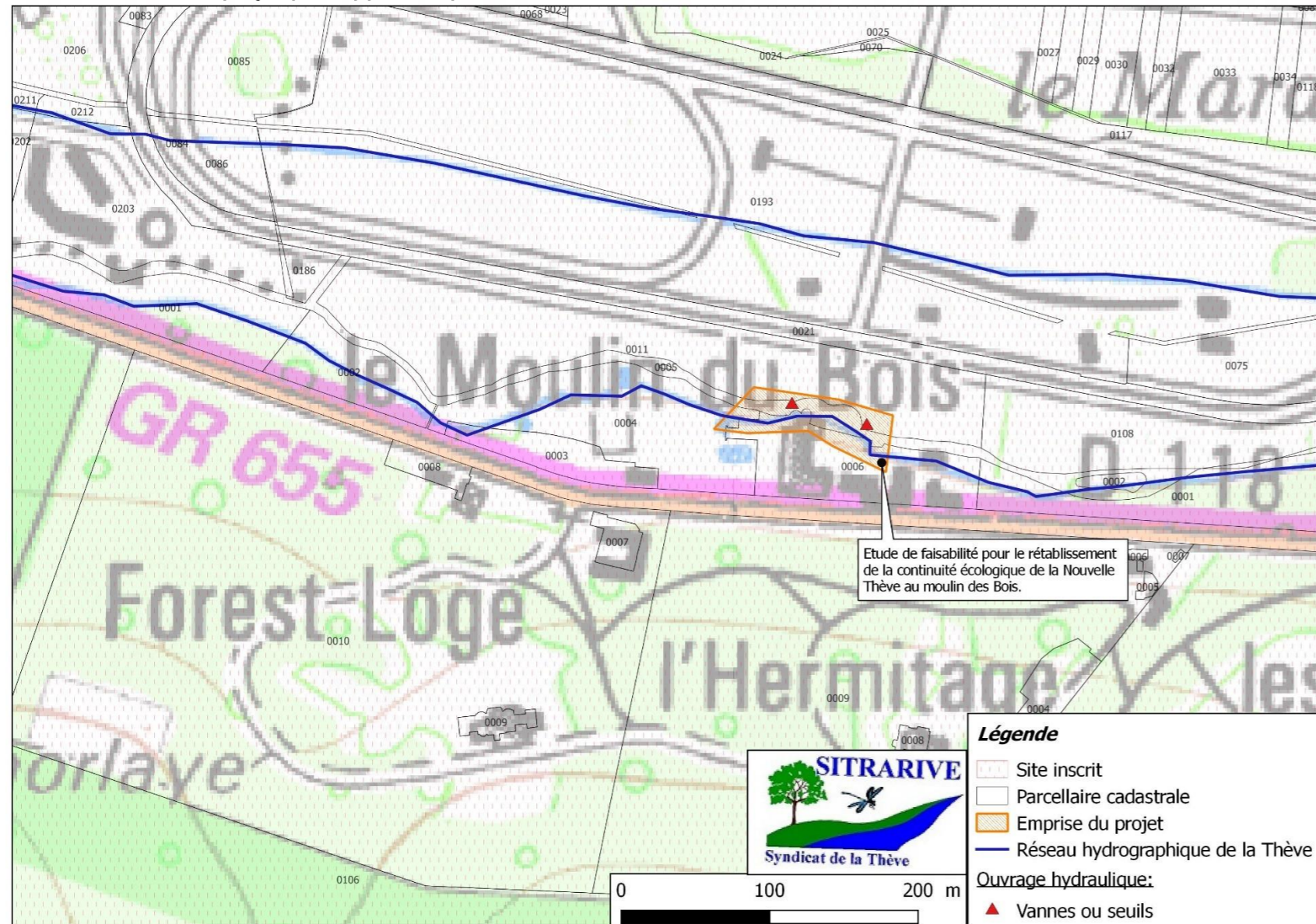
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Le projet n'est pas encore défini, il s'agit d'une étude de faisabilité.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : NT1 - 2
 Carte n° : 27
 Cours d'eau concerné : La Nouvelle Thève
 Commune : Coye-la-Forêt
 Parcelles cadastrales :
 Section AP : n°01, 02.
 Section E : n°184.

Type d'action : Renaturation
 Description :
 Sur ce secteur, la Nouvelle Thève possède deux bras morts qui ne sont pas correctement connectés au cours d'eau. l'objectif de cette action est d'améliorer la connexion entre la Nouvelle Thève et ces annexes hydrauliques.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux ont pour objectif de reconnecter les deux bras morts à la Nouvelle Thève sur 100ml. L'opération consiste à enlever les atterrissements qui empêchent la connexion des annexes hydrauliques au lit mineur. Il s'agit de travaux de terrassement.
 Du point de vue du paysage, il y aura peu de changement : les banquettes de vases apparentes seront remplacées par une zone immergée d'eau.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

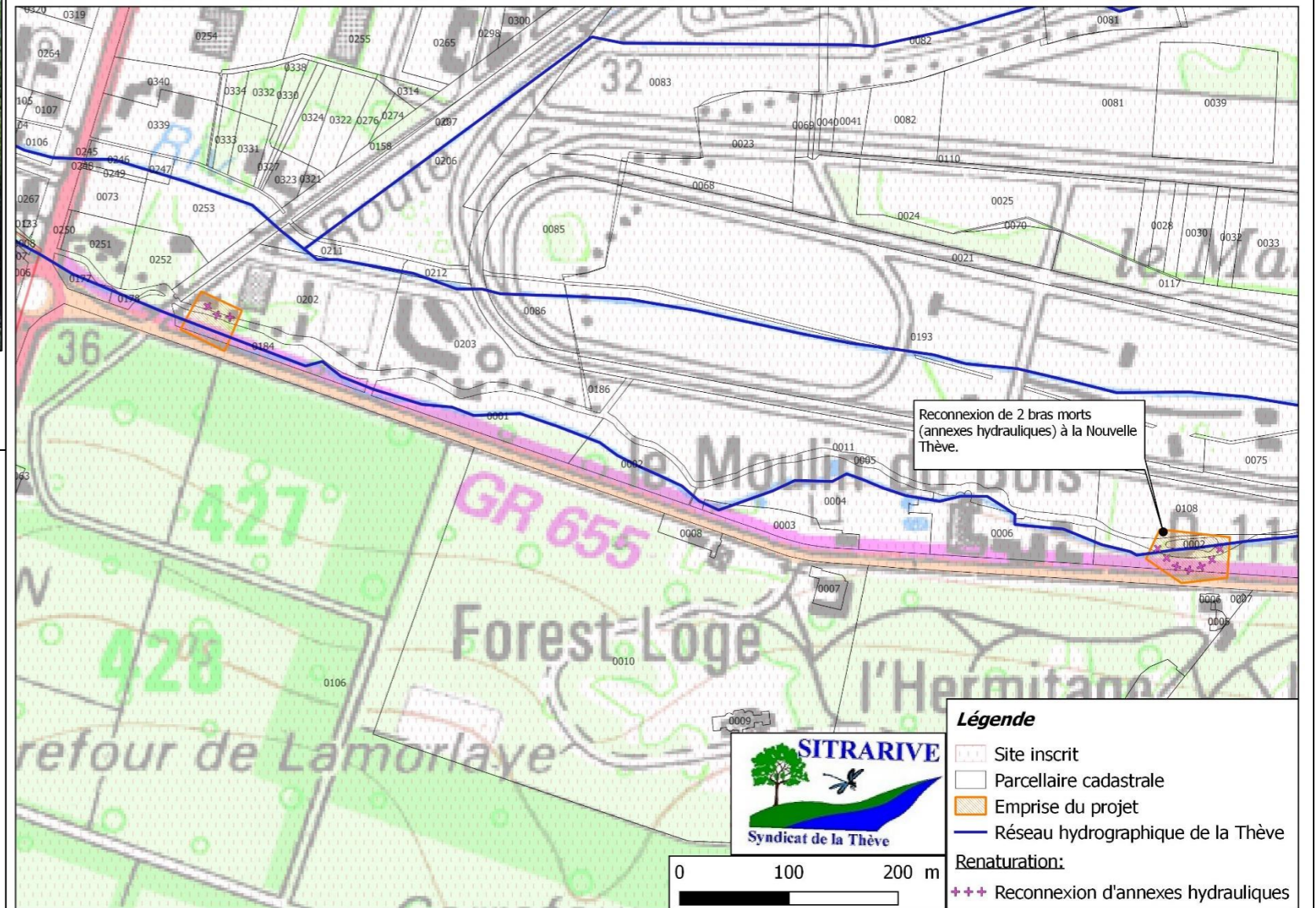


Photo-montage :



Fiche Travaux : NT1 - 3

Carte n° : 27

Cours d'eau concerné : La Nouvelle Thève

Commune : Coye-la-Forêt

Parcelles cadastrales :

Section E : n°184.

Type d'action : Milieu agricole

Description :

Sur ce secteur hippique, il est possible d'aménager des abreuvoirs équins ou descentes aménagées afin de permettre aux chevaux de s'abreuver aux abords du cours d'eau sans l'impacter. Un abreuvoir équin aux normes permet également aux chevaux de profiter d'une eau de bonne qualité.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Les travaux ont pour objectif d'installer une descente aménagée sur la berge gauche de la Nouvelle Thève au sein d'une écurie.

Cette descente aménagée est conçue avec des lisses en Chêne et le sol avec un substrat sableux.

Au niveau paysager la zone choisie pour l'implantation de cet aménagement se trouve éloignée de la route et sous un couvert végétal important composé de grands Platanes et Marronniers.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

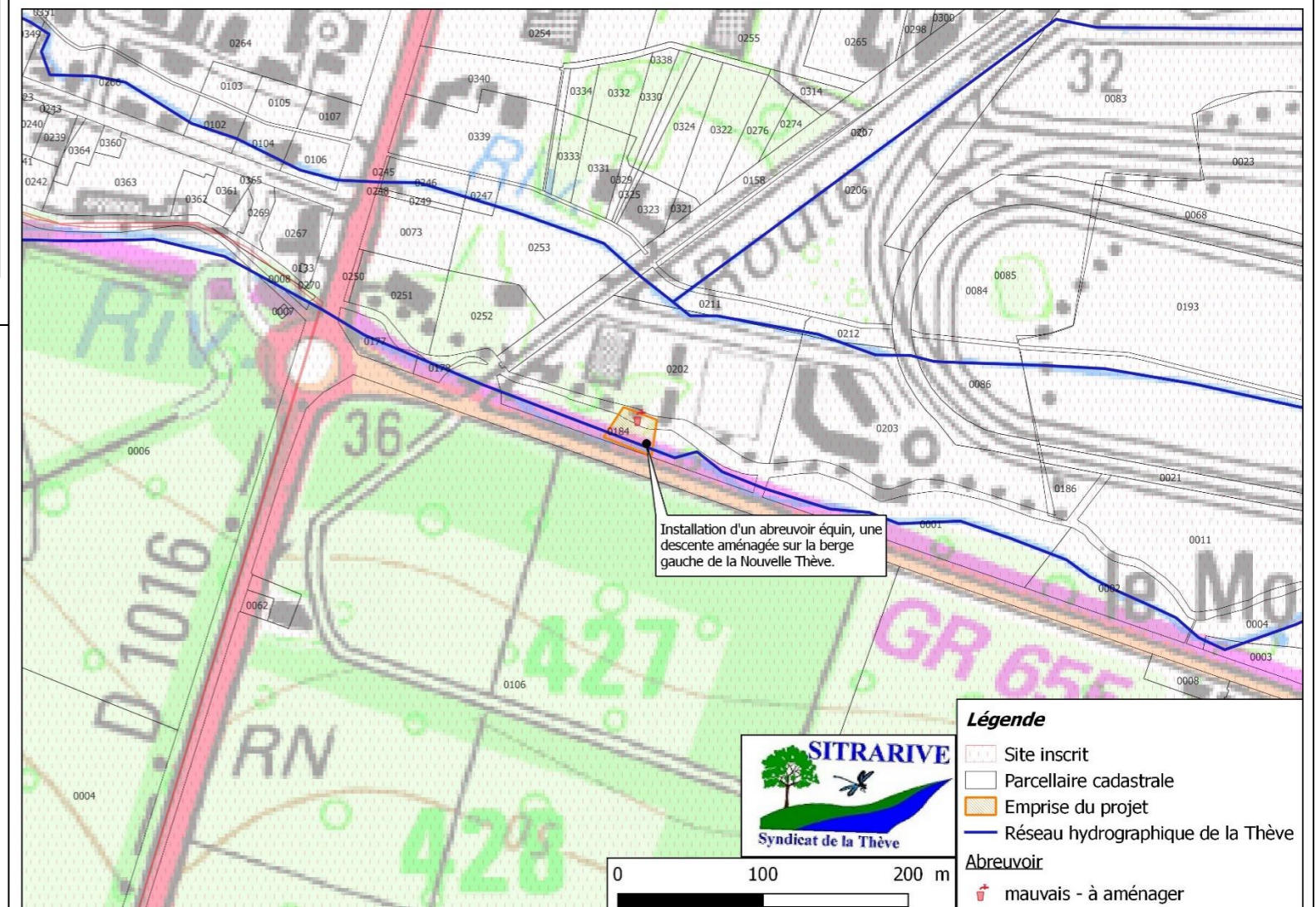


Photo-montage :



Fiche Travaux : NT2 - 1

Carte n° : 28

Cours d'eau concerné : La Nouvelle Thève

Commune : Lamorlaye

Parcelles cadastrales :

Section A : n°03, 12, 13.

Type d'action : Restauration du lit mineur

Description :

Sur ce secteur forestier, la Nouvelle Thève présente une problématique majeure : une érosion importante de la berge droite le long du marais du Lys et un lit trop large et envasé. C'est la situation topographique perchée de la Nouvelle Thève qui est la cause de ces problèmes. L'objectif est de préserver la Nouvelle Thève en lieu et place et pour cela des travaux de restauration sont indispensables : risbermes ou banquettes végétalisées.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

L'opération consiste à consolider la berge droite de la Nouvelle Thève tout en permettant de diversifier les écoulements et les habitats aquatiques. Pour cela il est prévu la mise en place de risbermes ou banquettes végétalisées sur une distance de 200m. Il s'agit simplement de travaux de terrassement qui consistent à recharger la berge droite en terre végétale et aplanir la berge en pente douce vers le lit. Il est prévu que le pied de berge soit maintenu par un fascinage. On peut considérer qu'il s'agit d'une opération d'entretien vu que l'état projeté sera semblable à l'état existant sur d'autres secteurs du cours d'eau, donc très peu d'impact sur le paysage. Pour rappel ces travaux seront réalisés dans un milieu forestier et de marais.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

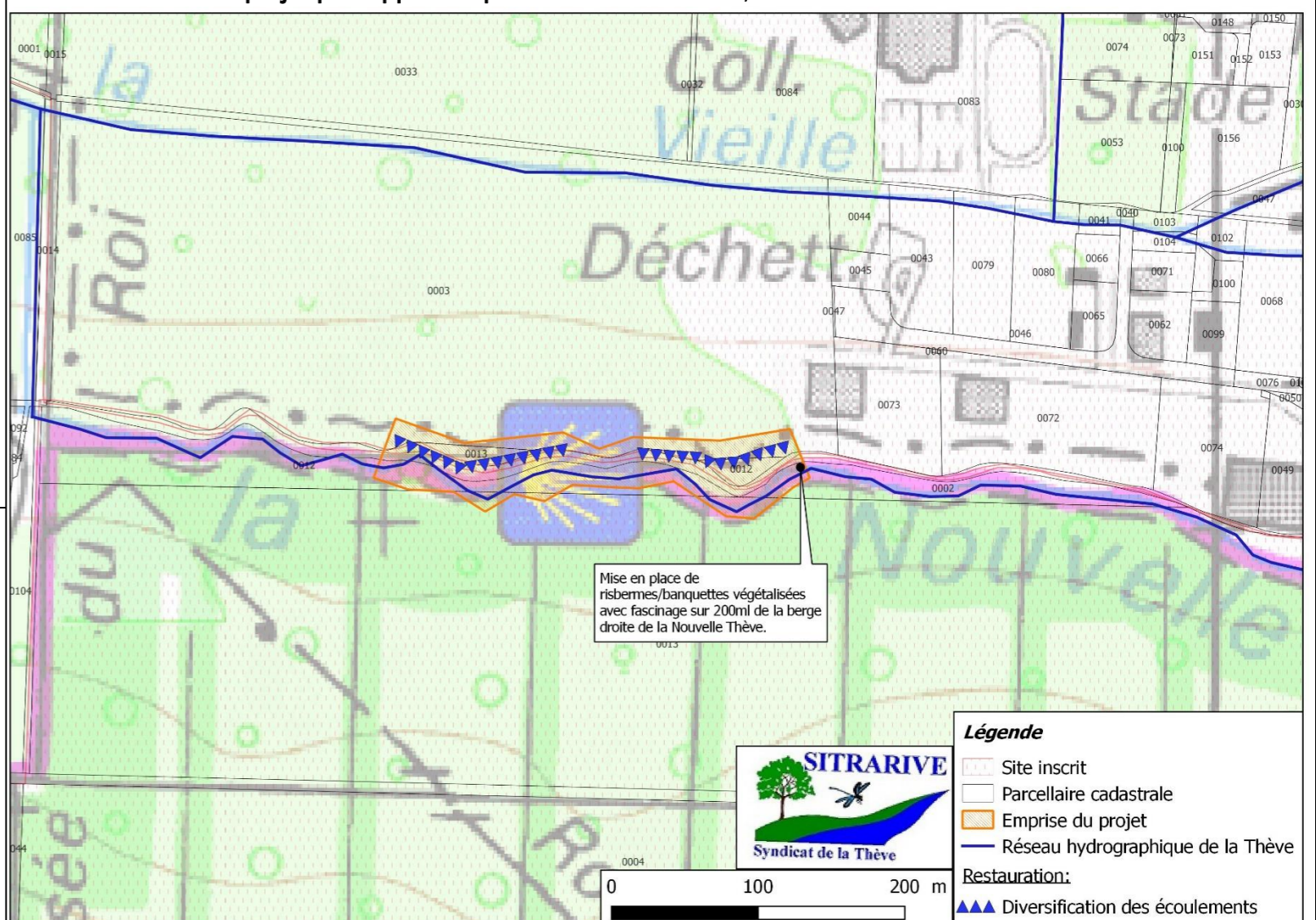


Photo-montage :



Fiche Travaux : NT2 - 2
 Carte n° : 28
 Cours d'eau concerné : La Nouvelle Thève
 Commune : Lamorlaye
 Parcelles cadastrales :
 Section BZ : n°305, 304, 306, 298, 87.

Type d'action : Restauration de berge
 Description :
 Ici les berges de la Nouvelle Thève ont été consolidées avec des matériaux hétéroclites et inadaptés (tôle fibrociment, longrine en béton, ...) à un cours d'eau. Pour pallier cette problématique, il est prévu la restauration de ces berges en rive droite de la Nouvelle Thève sur 100ml.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux ont pour but de remplacer les réparations de berge inadaptées par une restauration de berge en génie végétale en fascinage sur 100ml. Les matériaux utilisés sont des fagots de branches de Saule, des pieux en Châtaignier et du fil de fer galvanisé. Les berges trop verticales seront talutées en pente douce pour améliorer leur stabilité. Du point de vue paysager, les berges « artificielles » seront rendues plus naturelles, en accord avec le contexte paysager actuel (forestier).

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

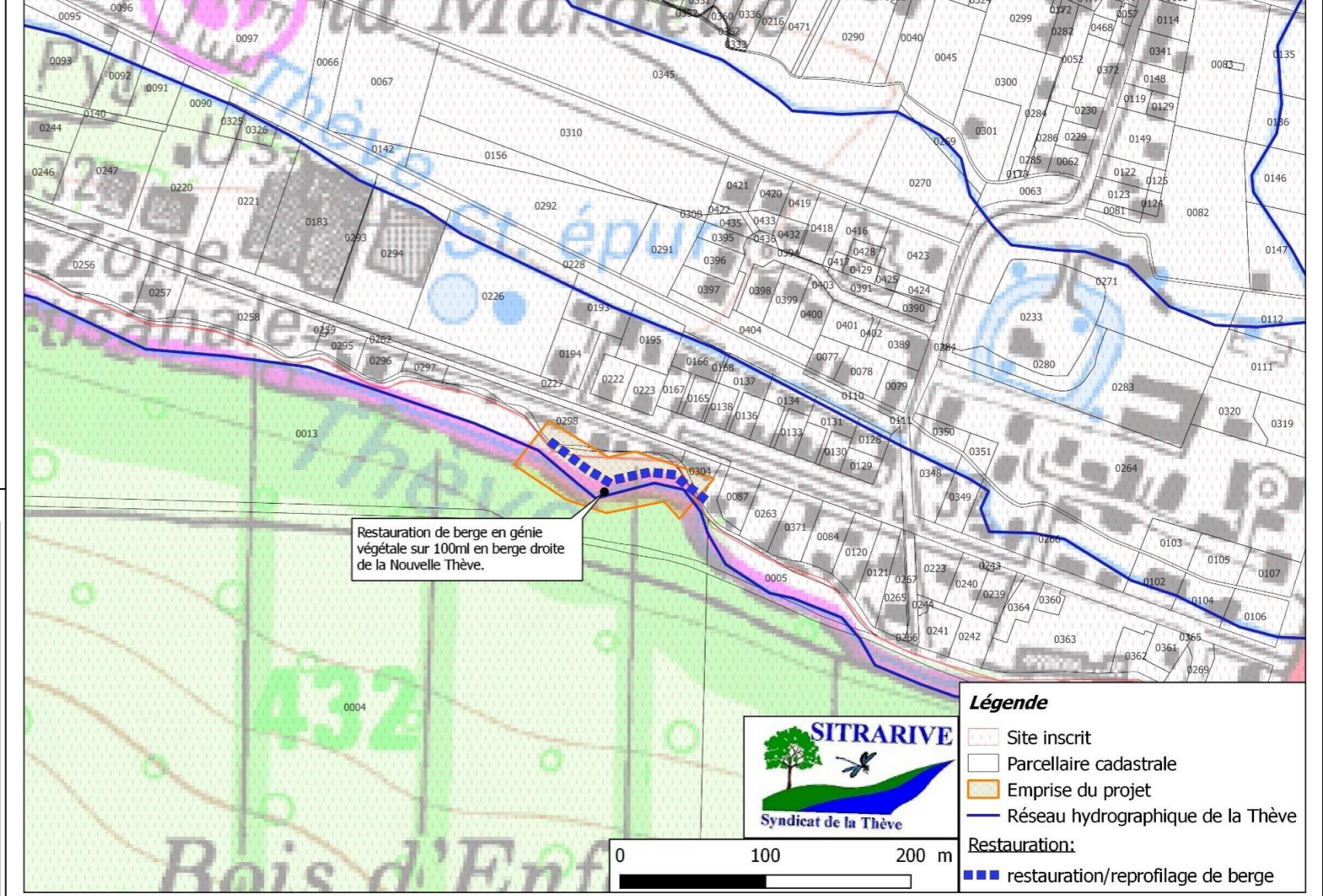


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuBâ1	Type d'action : Restauration du lit mineur
Carte n° : 15	
Cours d'eau concerné : Le ru de la Bâtarde	
Commune : La Chapelle en Serval	
Parcelles cadastrales : Section B : n°14, 132.	Description : Sur ce secteur forestier et de marais le ru de la Bâtarde a été « artificialisé ». En effet ce cours d'eau a été recalibré sûrement lors d'un curage, son lit est trop large et envasé, les berges sont verticales et hautes et le tracé du cours d'eau est rectiligne rendant le milieu aquatique « stérile ». C'est dans cette perspective que le SITRARIVE souhaite restaurer le lit mineur du ru de la bâtarde en diversifiant les écoulements grâce à un terrassement des berges en pente douce.
	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI ZPPAUP

Reportage photographique

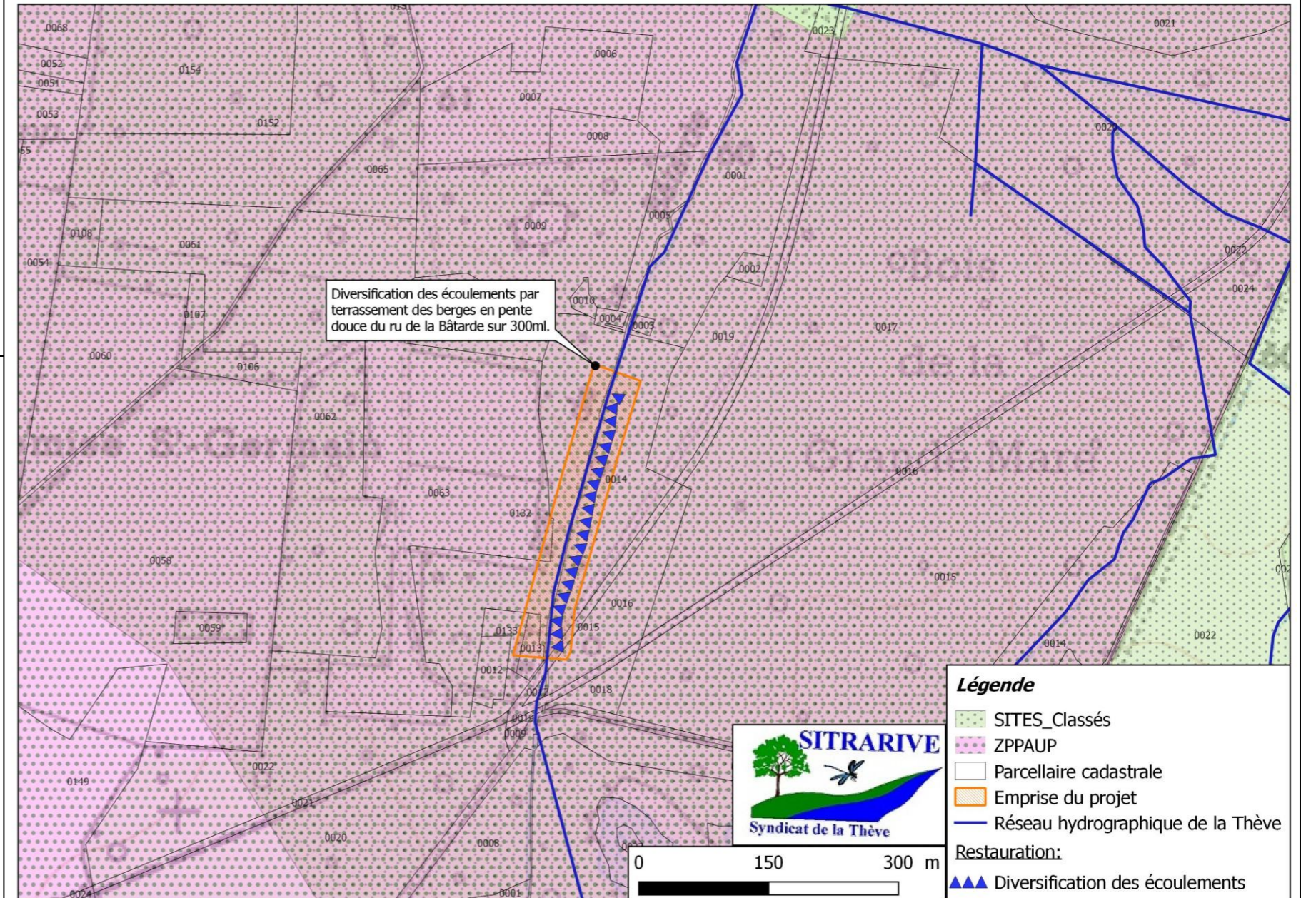


Photo-montage :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Les travaux consistent à terrasser les berges en pente douce sur 300ml afin de recréer une sinuosité du lit mineur. Pas de matériaux extérieurs, il s'agit simplement d'un travail de terrassement.
Ce tronçon se trouve dans un milieu forestier et de marais avec aucune visibilité vis-vis des infrastructures alentours. Il faut préciser que le ru de la Bâtarde ne sera pas déplacé, il s'agit d'aménagement au sein même du lit mineur. La végétation en place ne sera pas traitée, aucun abattage de prévu pour réaliser ces travaux.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : RuBâ2 - 1	Type d'action : Continuité écologique – étude préalable
Carte n° : 16	
Cours d'eau concerné : Le ru de la Bâtarde	Description : Le ru de la Bâtarde passe en dessous de la route D1017 mais l'ouvrage de franchissement est mal calé ce qui engendre un problème de franchissabilité piscicole et sédimentaire. Le SITRARIVE envisage de corriger ce dysfonctionnement hydraulique et lancer une étude préalable pour restaurer la continuité écologique.
Commune : Pontarmé	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Parcelles cadastrales : Section ZA : n°13 Section B : N°173	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : OUI ZPPAUP

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
Le projet n'est pas encore défini, il s'agit d'une étude préalable.

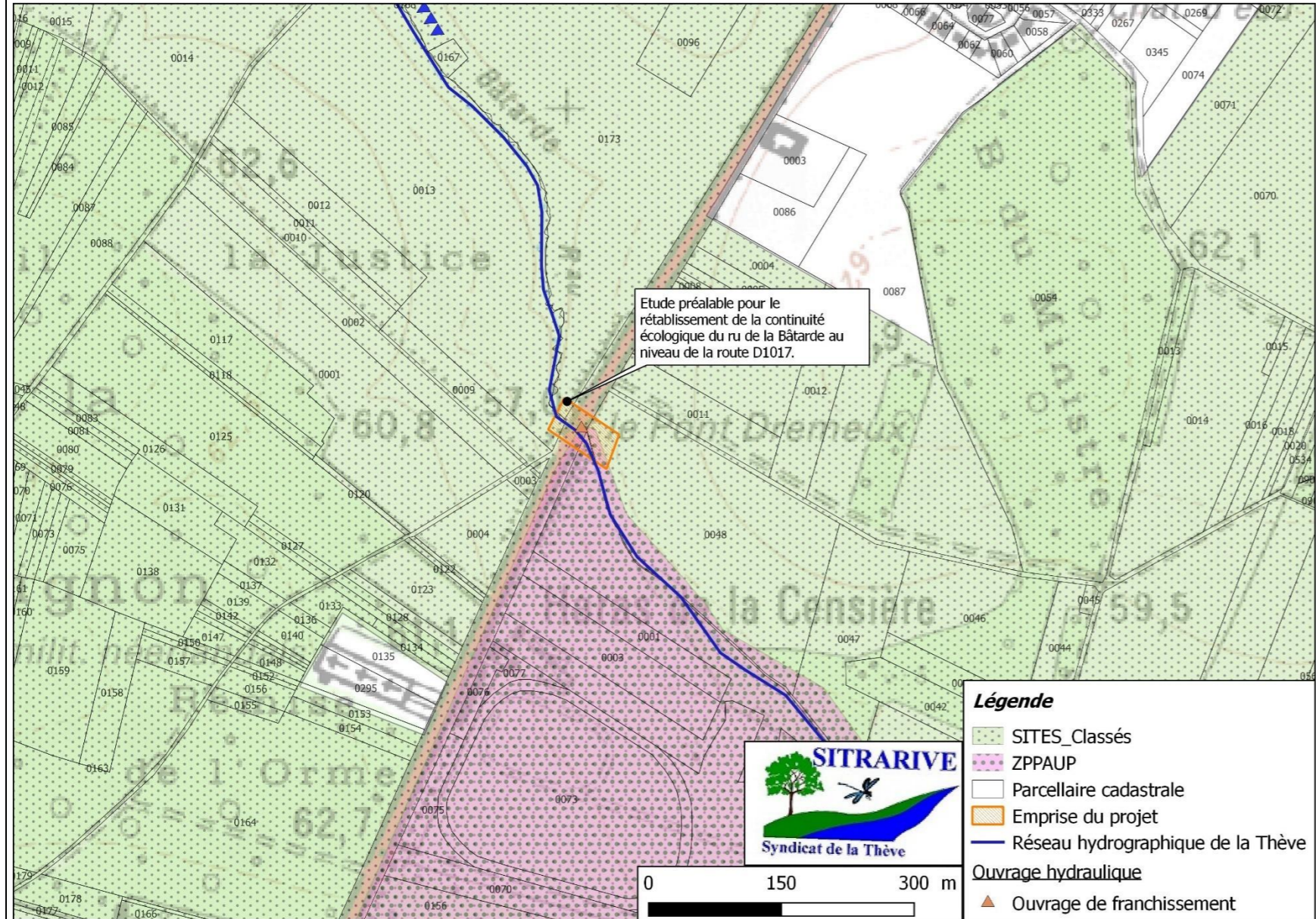


Photo-montage : /

Fiche Travaux : RuBâ2 - 2
 Carte n° : 16
 Cours d'eau concerné : Le ru de la Bâtarde
 Commune : Pontarmé
 Parcelles cadastrales :
 Section B : N°168, 173.

Type d'action : Restauration du lit mineur
 Description :
 Le ru de la Bâtarde traverse un milieu agricole, son lit est fortement encaissé avec des berges verticales et un tracé rectiligne. Pour améliorer les caractéristiques de ce cours d'eau il est envisagé de diversifier les écoulements en terrassant les berges en pente douce et créer une sinuosité du lit mineur.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération permettra de redonner une sinuosité au lit mineur en terrassant les berges en pente douce sur 60ml. La technique employée consiste à araser la tête de berge et terrasser le reste de la berge en pente douce, tout en créant quelques méandres.
 Du point de vue paysager le tracé du ru de la Bâtarde restera identique, c'est-à-dire qu'il restera en limite de parcelles agricoles sous un couvert végétal qui forme une haie. Les aménagements se trouveront à l'intérieur du lit mineur donc pas de visibilité par rapport aux axes routiers.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

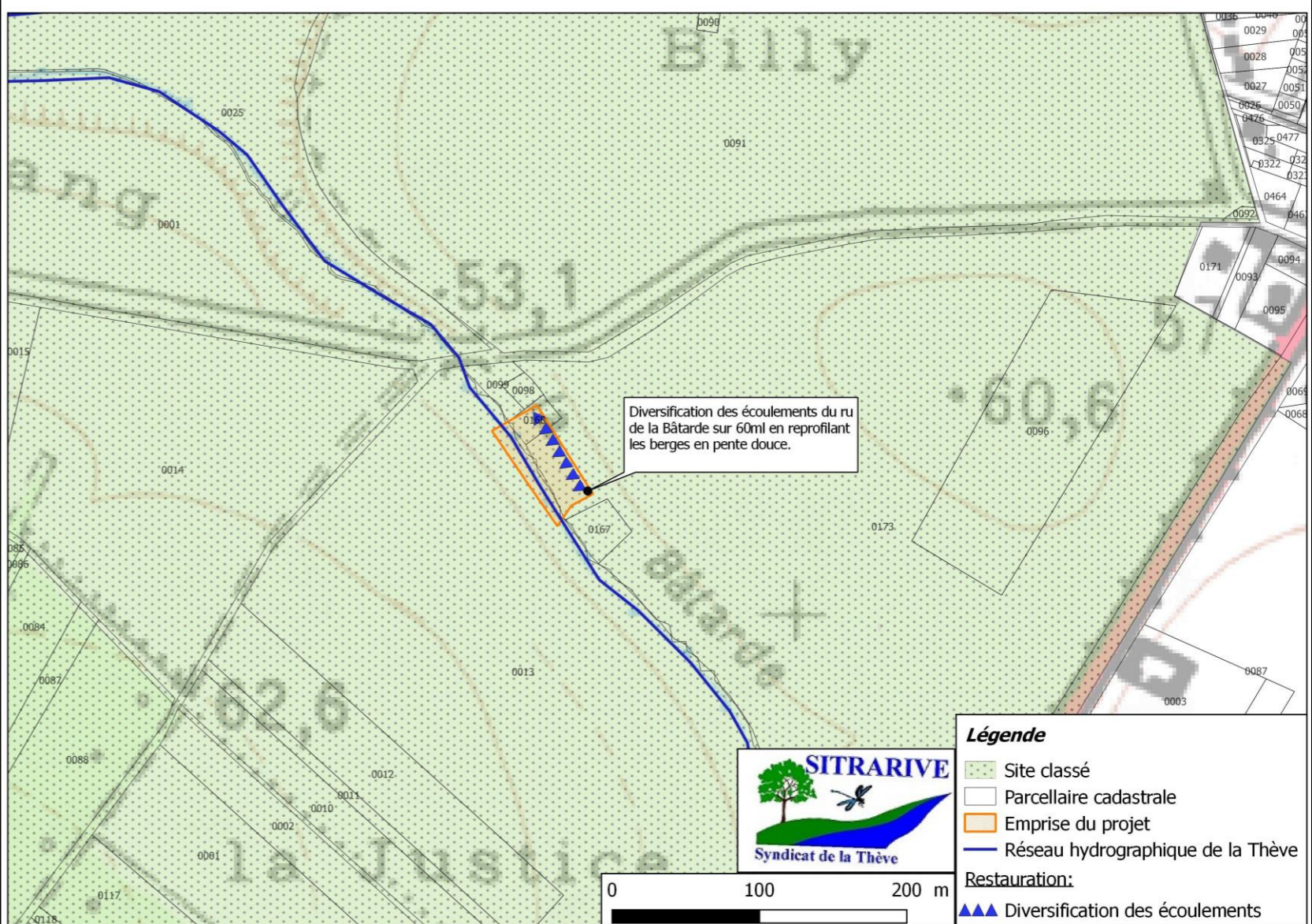


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuBâ2 - 3

Carte n° : 16

Cours d'eau concerné : Le ru de la Bâtarde

Commune : Pontarmé

Parcelles cadastrales :

Section ZA : n°25.

Type d'action : Restauration de berge

Description :

Sur ce secteur du ru de la Bâtarde, la berge droite est très érodée du fait de sa position topographique et le passage d'animaux qui érodent la berge. Afin de corriger cette problématique, il est envisagé de restaurer cette berge en fascinage sur 100ml

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



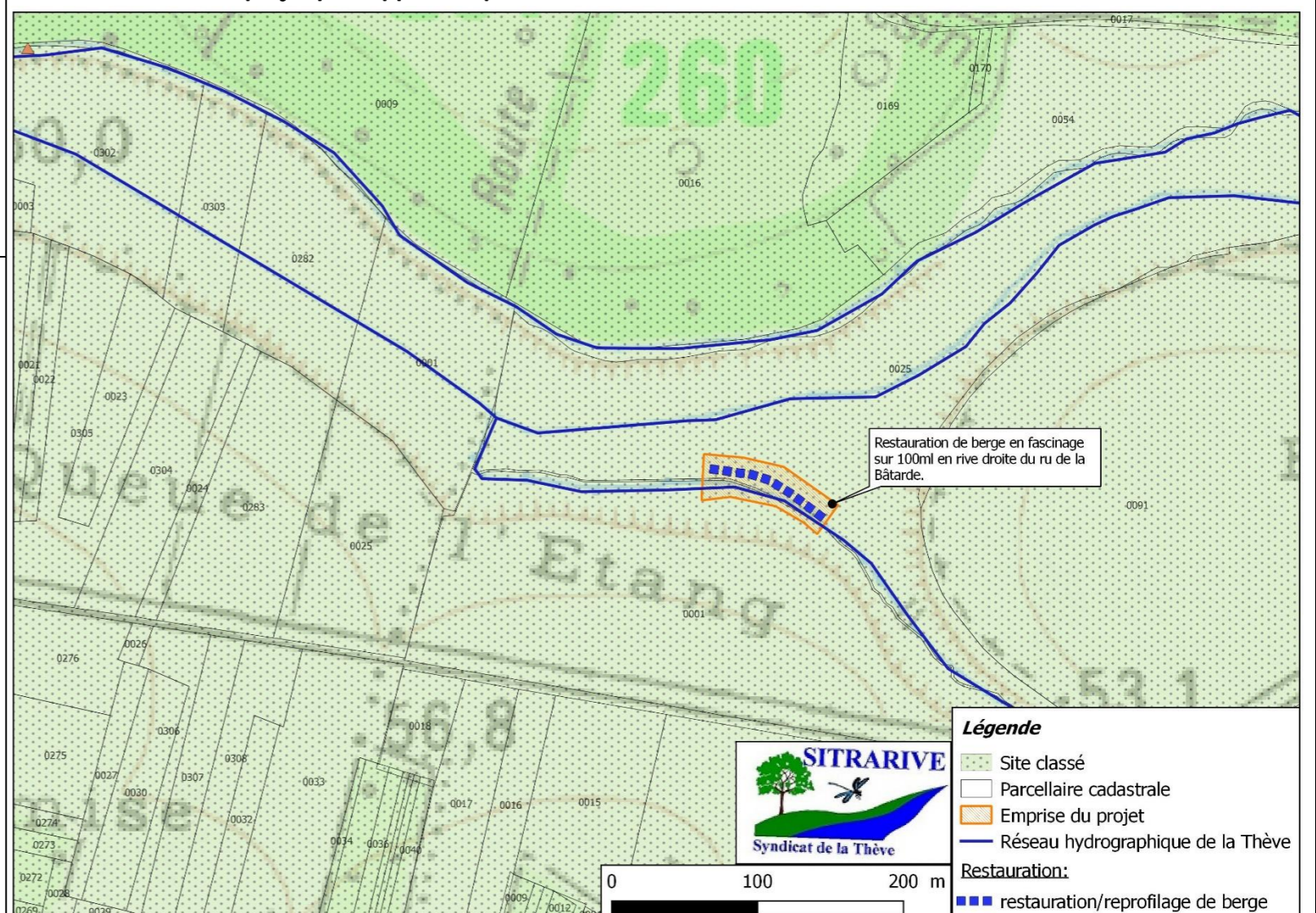
Photo-montage :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

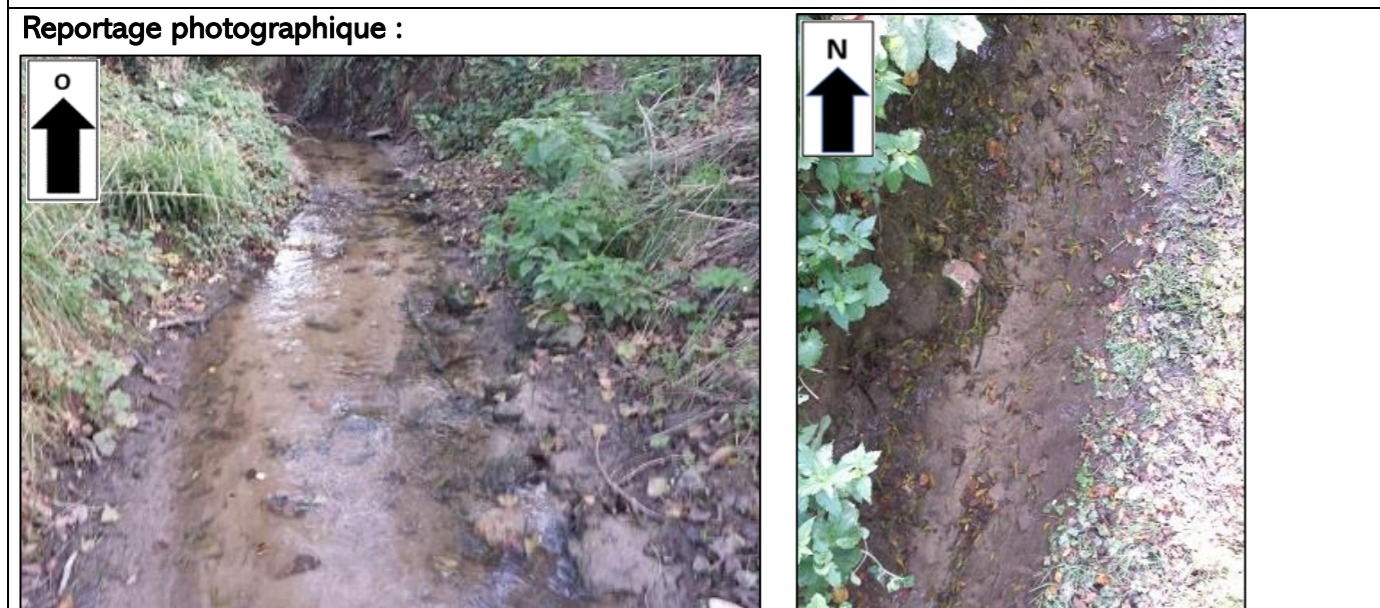
L'opération consiste à restaurer une berge sur 100ml à l'aide d'une technique issue du génie végétal, le fascinage. Les matériaux utilisés sont des pieux en Châtaignier, des fagots de branches de Saule et du fil de fer galvanisé. Concernant le paysage, cette restauration de la berge droite du ru aura peu d'impact car visuellement cette berge se trouve loin de l'axe routier et en-dessous d'un couvert végétal composé d'Aulnes. pas de changement notable au niveau paysager.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

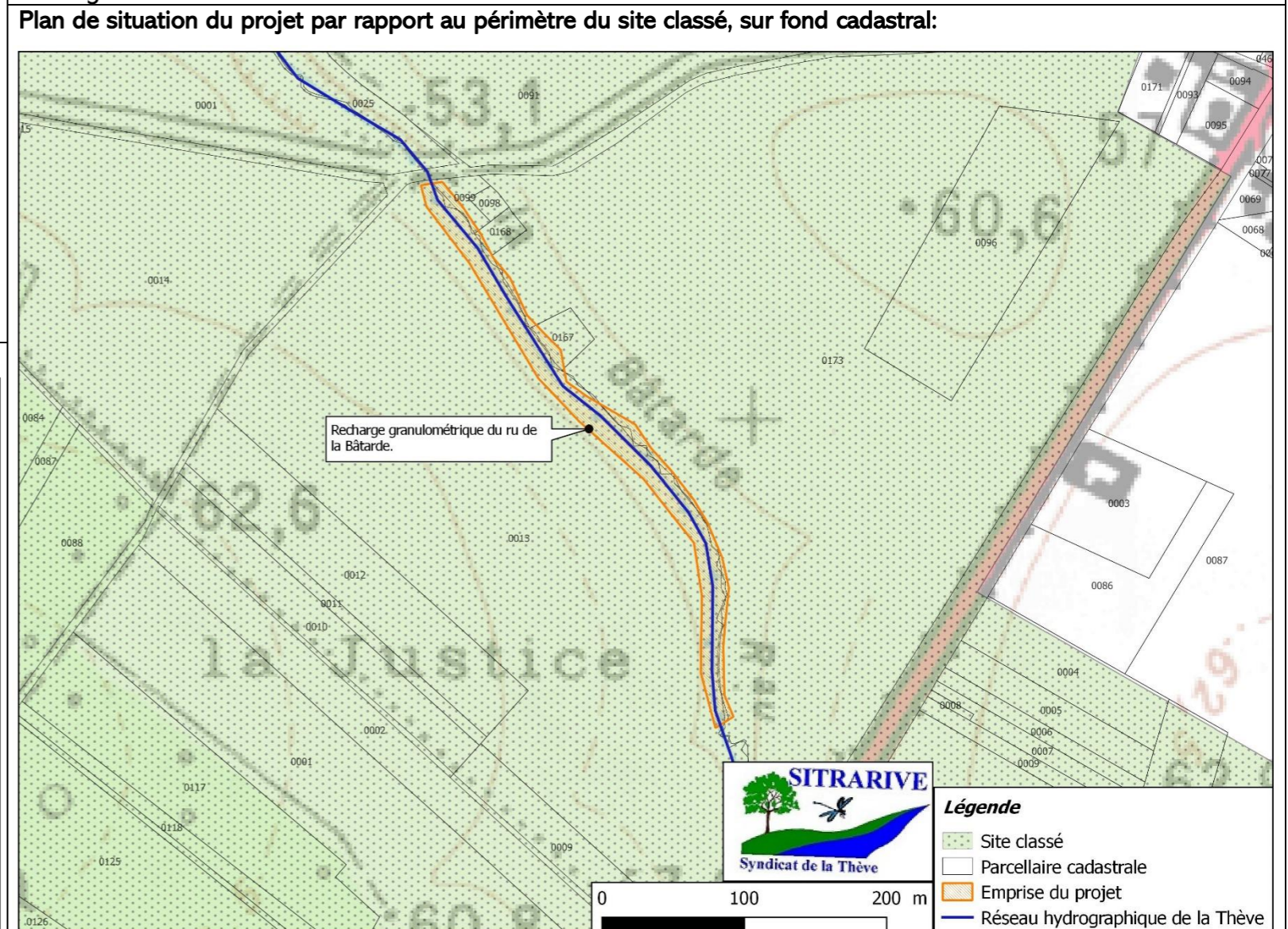


Fiche Travaux : RuBâ2 - 4
 Carte n° : 16
 Cours d'eau concerné : Le ru de la Bâtarde
 Commune : Pontarmé
 Parcelles cadastrales :
 /

Type d'action : Restauration du lit mineur
 Description :
 Le ru de la Bâtarde est dépourvu de substrat caillouteux sur certains secteurs, c'est pourquoi il est envisagé de recharger en cailloux et graviers le lit du cours d'eau. Cet apport granulométrique représente quelques mètres cubes.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à recréer un matelas alluvial sur un secteur du ru de la Bâtarde afin d'améliorer ses fonctionnalités et diversifier les habitats aquatiques.
 Du point de vue paysager, aucun impact, cette recharge granulométrique sera effectuée dans le lit du ru et sera immergée.



Fiche Travaux : RuBC - 1
Carte n° : 14
Cours d'eau concerné : Le ru du Bois Cornu
Commune : Pontarmé et Orry-la-Ville
Parcelles cadastrales :
Pontarmé :
 Section ZA : n°25
Orry-la-Ville :
 Section B : n°302, 800, 04, 799.

Type d'action : Continuité écologique
Description :
 Le ru du Bois Cornu traverse essentiellement un milieu prairial où il y a de nombreux passages busés mais ces derniers sont inadaptés ou très dégradés. Le SITRARIVE envisage de les remplacer par des dispositifs de franchissement aux normes et adaptés à ce cours d'eau.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :

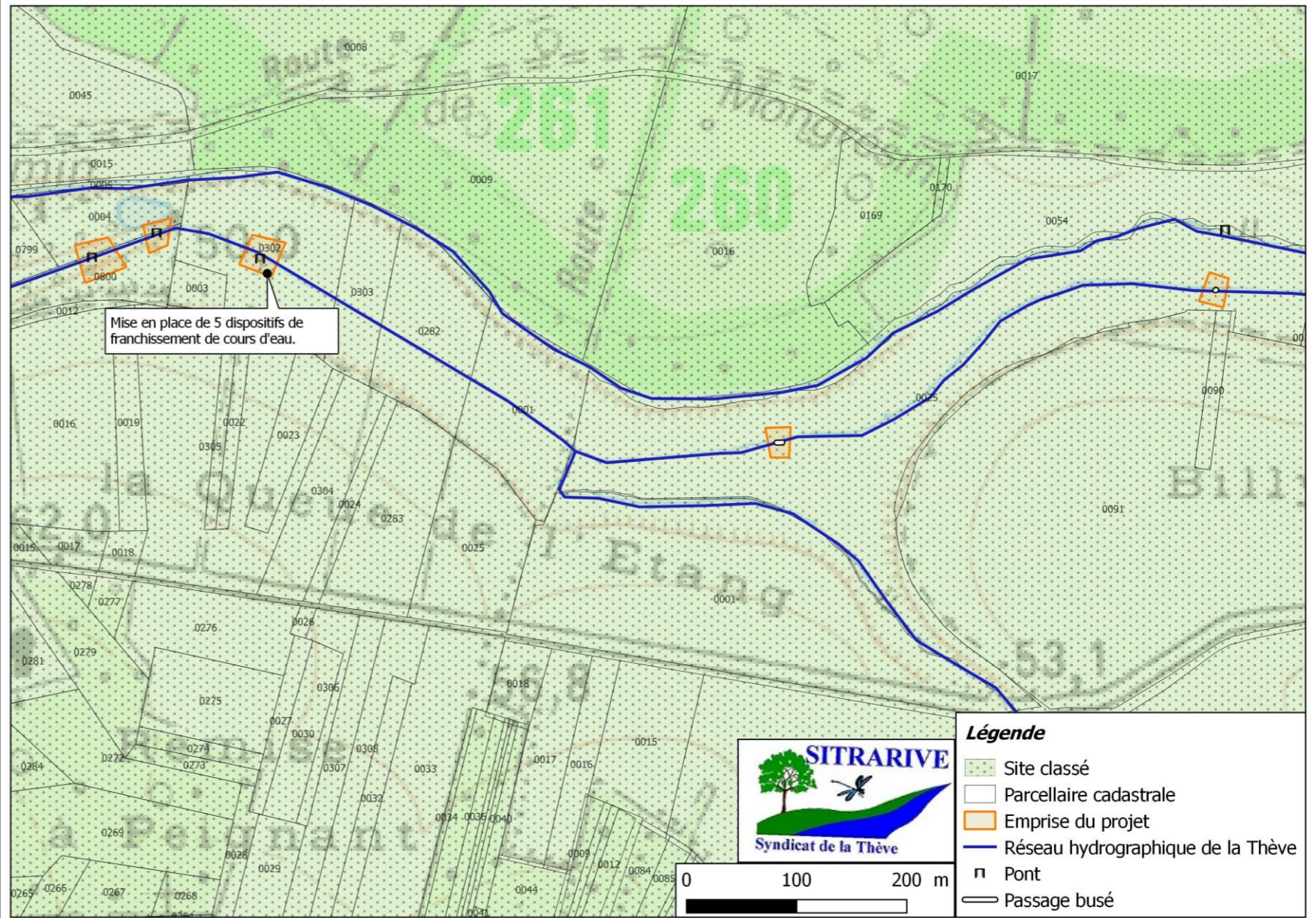


Photo-montage :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à remplacer ces 5 passages busés par des dispositifs de franchissement adaptés qui garantissent le libre écoulement des eaux. Les matériaux utilisés sont une demi-arche en PEHD calée avec un remblai calcaire et de la terre végétale, des pieux en Châtaignier, et des madriers en Chêne.
 Concernant l'aspect paysager, ces aménagements se situent en fond de vallée avec aucune co-visibilité par rapport aux axes routiers ou aux infrastructures classées. De plus ces aménagements seront installés en lieu et place des anciens passages busés.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : RuBC - 2

Carte n° : 14

Cours d'eau concerné : Le ru du Bois Cornu

Commune : Pontarmé et Orry-la-Ville

Parcelles cadastrales :

Pontarmé :

Section ZA : n°25

Orry-la-Ville :

Section B : n°302.

Type d'action : Milieu agricole

Description :

Le ru du Bois Cornu chemine dans des pâtures et certaines berges du ru sont très érodées du fait du piétinement du bétail. Cette problématique peut être réglée par l'installation d'abreuvoir aux normes permettant aux animaux de profiter d'une eau de meilleure qualité.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

L'action vise à installer 2 abreuvoirs de type descente aménagée au niveau des berges du ru du Bois Cornu. Pour concevoir ces aménagements les matériaux nécessaires sont des madriers et lisses en Chêne et un substrat sableux pour concevoir la descente en pente douce vers le lit du cours d'eau.

Au niveau paysager ces aménagements conçus avec des matériaux naturels viendront remplacer des abreuvoirs inadaptés fabriqués avec des matériaux divers et variés (poutres en ciment, barre en fer IPN, ...)

Ces abreuvoirs seront placés à l'endroit même des abreuvoirs actuels.

Pour rappel ce secteur se trouve en fond de vallée, en contre bas des axes routiers et sans vis-à-vis par rapport aux infrastructures classées.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

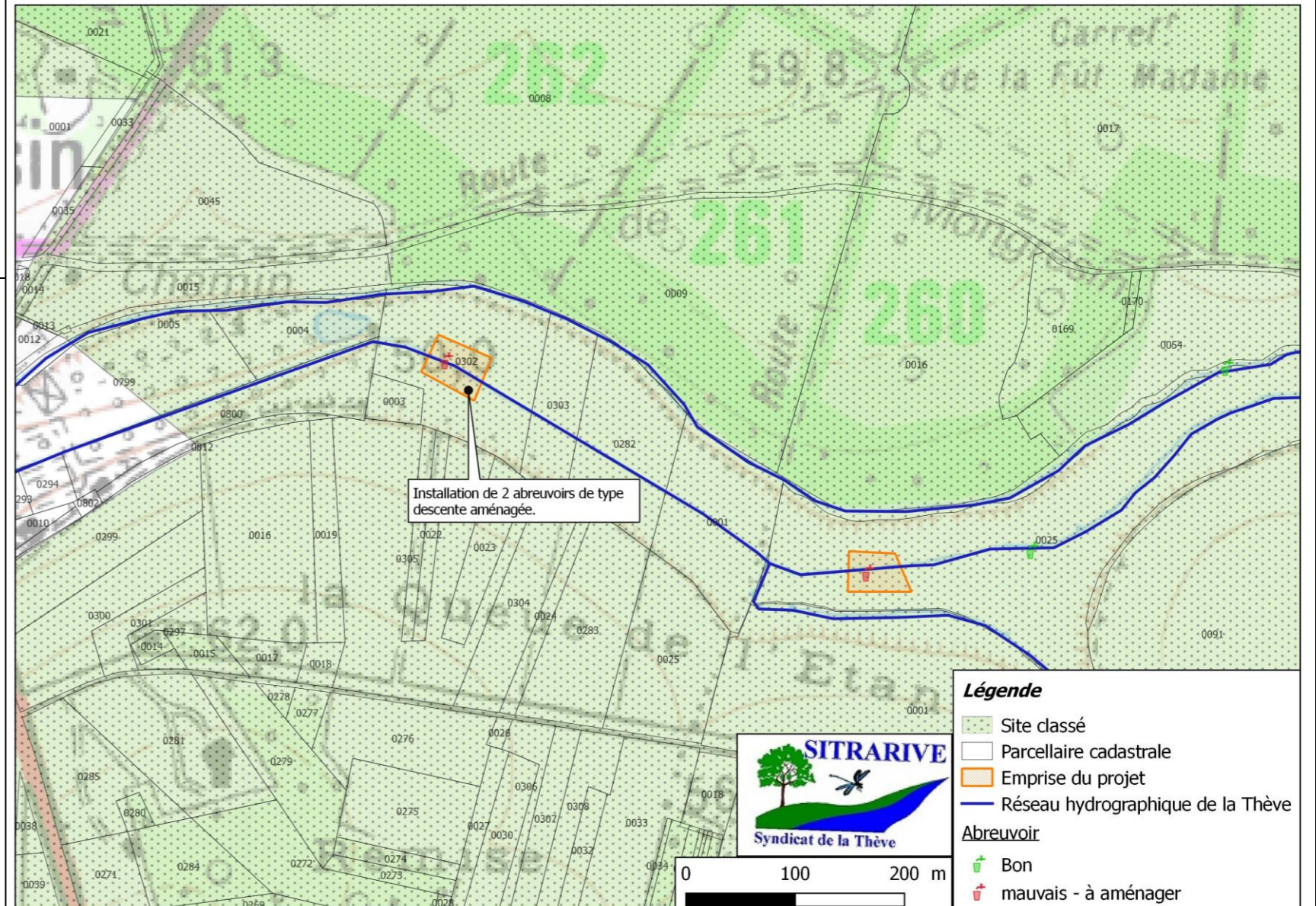


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuBGM - 1

Carte n° : 17

Cours d'eau concerné : Les sources du Bois de la Grande Mare

Commune : Plailly

Parcelles cadastrales :

Section AA : n°22

Type d'action : Milieu agricole

Description :

Les sources du Bois de la Grande Mare émergent en lisière de l'A1 dans des pâtures à bovins. La problématique majeure de ce réseau de petits cours d'eau est l'érosion des berges. Il est donc prévu de mettre en place des abreuvoirs pour canaliser le bétail dans des descentes aménagées aux normes et permettre aux animaux de franchir le cours d'eau en toute sécurité sans impacter les cours d'eau.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

L'opération consiste à installer 2 abreuvoirs et aménager un passage à gué.

Les abreuvoirs sont réalisés en madriers et lisses en Chêne ainsi qu'un substrat sableux pour la descente vers le cours d'eau.

Le passage à gué sera réalisé simplement par l'apport de matériaux caillouteux grossiers pour la couche inférieure puis des cailloux et graviers de petite granulométrie pour la couche supérieure.

Du point de vue paysager, ces aménagements seront réalisés en lieu et place des aménagements existants. De plus les matériaux naturels sont privilégiés pour ces aménagements afin d'être en concordance avec le contexte paysager naturel du site.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

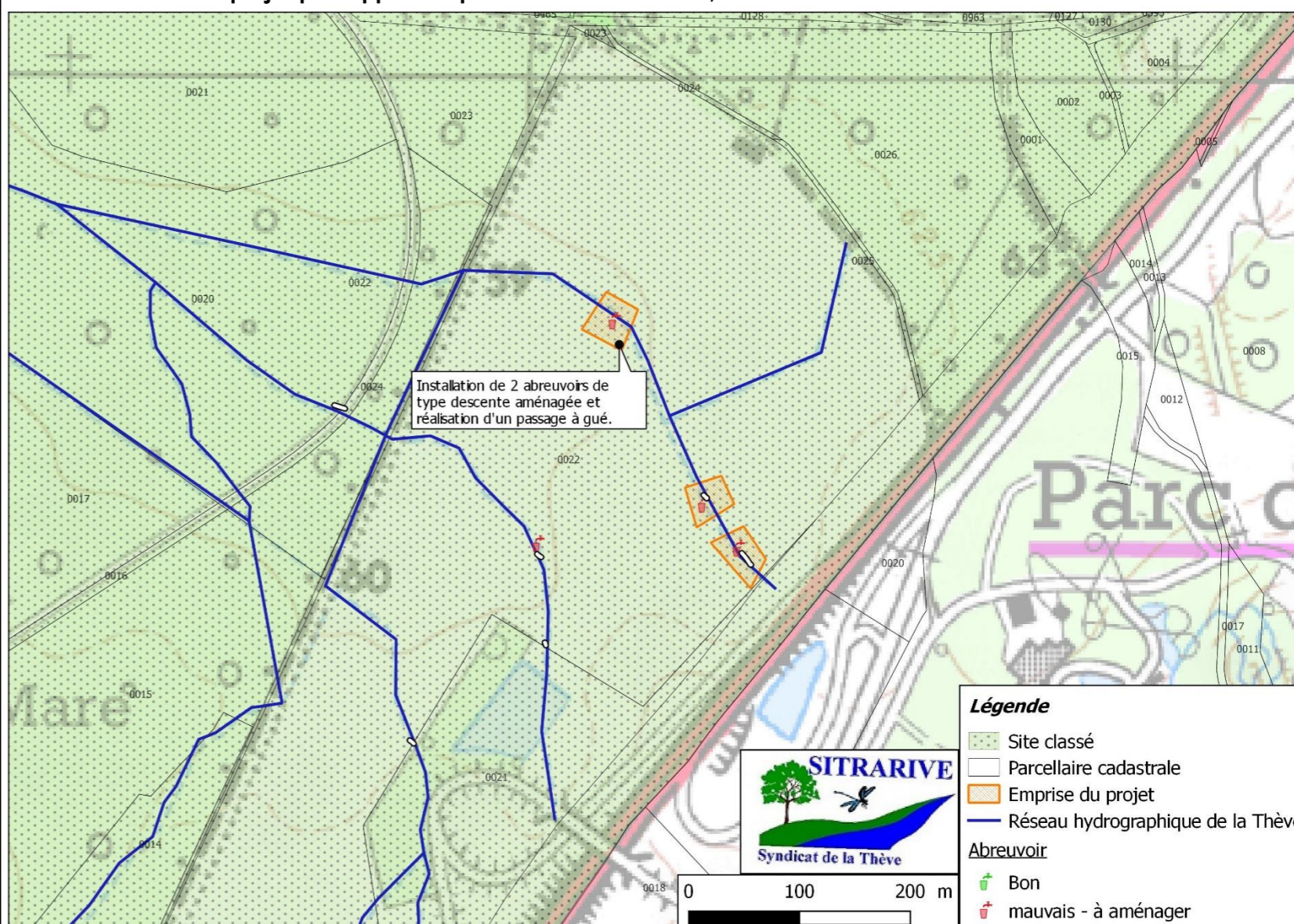


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuBGM - 2
Carte n° : 17
Cours d'eau concerné : Les sources du Bois de la Grande Mare
Commune : Plailly et Pontarmé
Parcelles cadastrales :
Plailly :
 Section AA : n°22
Pontarmé :
 Section ZC : n°39.

Type d'action : Continuité écologique
Description :
 Toujours sur ce secteur prairial, une base inadaptée ne permet pas d'assurer la franchissabilité piscicole et sédimentaire de ces cours d'eau. Elle sera remplacée par un dispositif de franchissement de cours d'eau aux normes. Aussi, au niveau de la confluence entre ce cours d'eau et le ru de la Bâtarde, une buse est mal calée. Il est envisagé de la retirer et remettre le cours d'eau à ciel ouvert.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :

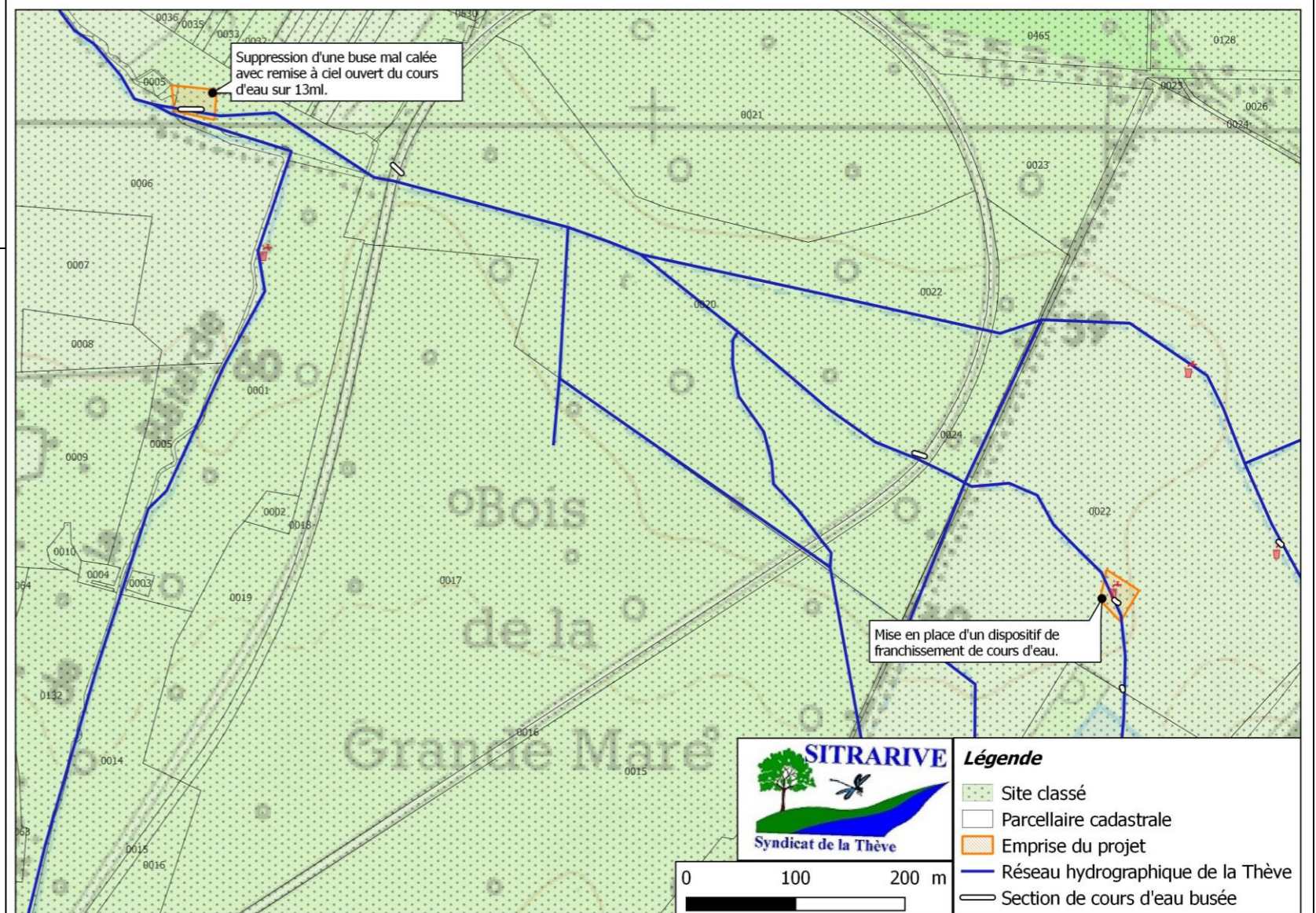


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à remplacer une buse en béton par un dispositif de franchissement de cours d'eau répondant aux exigences écologiques de ce site naturel. Les matériaux utilisés sont une demi-arche PEHD, un remblai gravelo-terreux et des linteaux, madriers en Chêne.
 Concernant la confluence entre les deux cours d'eau, il s'agit d'une buse mal calée qui doit être supprimée pour remettre le cours d'eau à ciel ouvert sur 13ml. La buse sera exportée en centre de tri agréé. Il s'agit simplement de travaux de terrassement, le lit sera réouvert et les berges seront talutées en pente douce.
 Du point de vue paysager ces aménagements permettront de retrouver un aspect naturel à ces affluents de la Thève. Les matériaux inadaptés ou mal utilisés seront remplacés par des matériaux plus naturels ou plus résistants avec une mise en place conforme.

Photo-montage :



Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



SITRATIVE
 Syndicat de la Thève

Légende

- Site classé
- Parcelle cadastrale
- Emprise du projet
- Réseau hydrographique de la Thève
- Section de cours d'eau busée

0 100 200 m

Fiche Travaux : RuBGM - 3
 Carte n° : 17
 Cours d'eau concerné : Les sources du Bois de la Grande Mare
 Commune : Plailly
 Parcelles cadastrales :
 Plailly :
 Section AA : n°22

Type d'action : Zone humide
 Description :
 Sur ce secteur composé de prairies humides, certaines dépressions topographiques peuvent faire l'objet d'une intervention légère pour améliorer leurs fonctionnalités. En effet, il existe quelques dépressions proche des cours d'eau qui peuvent être étrépees pour permettre de créer une mare, à vocation de constituer de nouveaux micro-habitats.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :

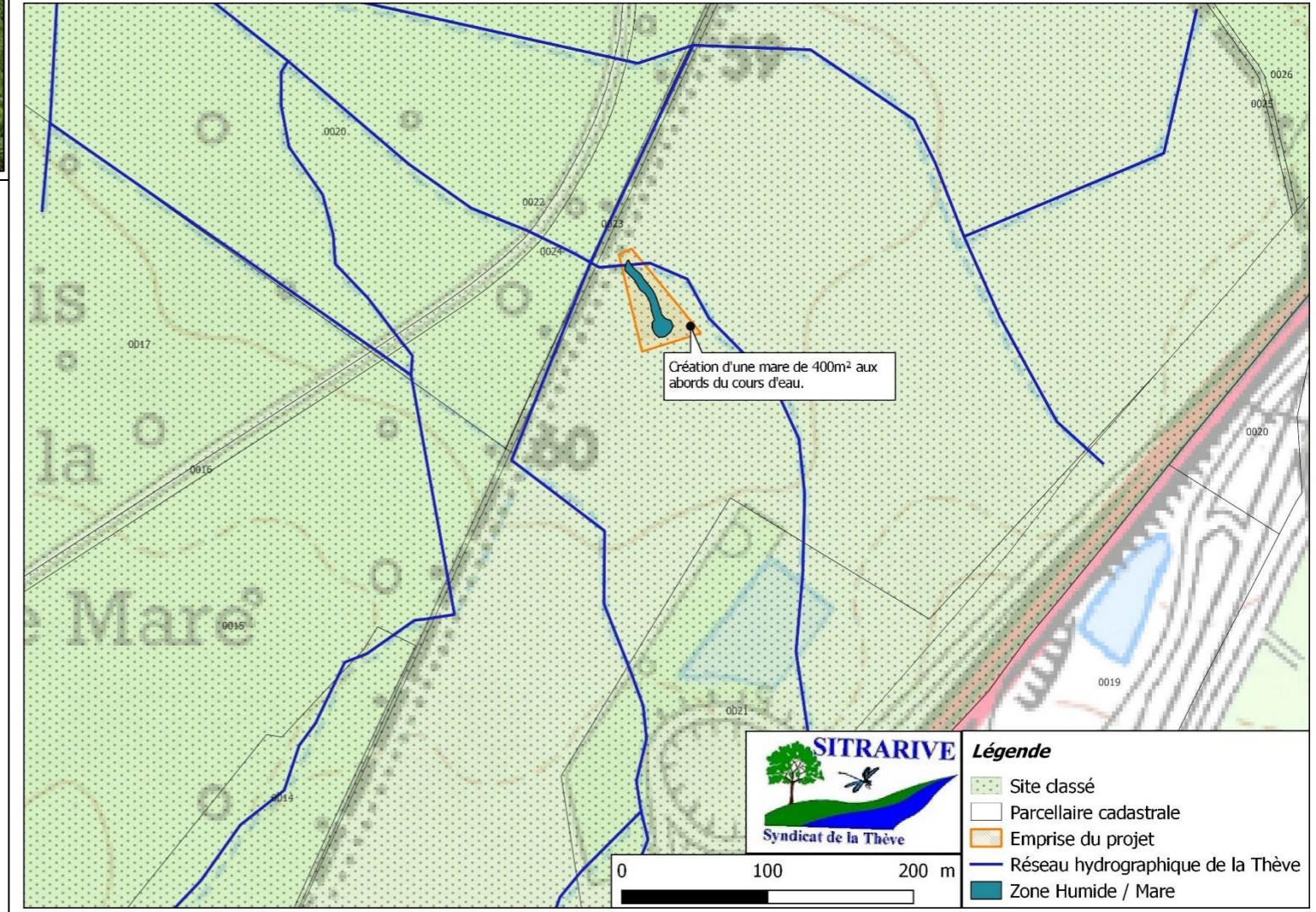


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à surcreuser légèrement une dépression humide déjà existante pour créer un corridor écologique mare/cours d'eau. Les travaux consistent simplement à étréper/décaper sur une vingtaine de centimètres une dépression humide existante sur une superficie de 400m².
 Du point de vue paysager, il y aura peu de différence, une fois que cette mare sera recolonisée par la végétation inféodée au milieu humide. De plus, le niveau d'eau de cette future mare fluctuera en fonction du niveau de la nappe, c'est-à-dire qu'en période estivale la mare sera peu visible dans ces pâtures. De plus, il existe déjà une mare semblable au sud de ce site.

Photo-montage :



Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : RuFE	Type d'action : Continuité écologique
Carte n° : 9	
Cours d'eau concerné : Le ru de la Fontaine Effondrée	Description :
Commune : Thiers-sur-Thève	Le ru de la Fontaine Effondrée émerge dans une belle Aulnaie puis se dirige vers la Thève mais la confluence de ces cours d'eau est assurée par un ouvrage busé en ciment mal calé et inadapté au cours d'eau. Il convient donc de modifier ce passage busé par un dispositif de franchissement de cours d'eau adapté au contexte du site.
Parcelles cadastrales :	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Plailly :	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
Section B : n°423.	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :

Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à remplacer un passage busé par un dispositif de franchissement de cours d'eau de type arche PEHD. Ce système de franchissement est durable dans le temps et permet au cours d'eau de retrouver un lit naturel au lieu de traverser une buse en béton. Du point de vue paysager, l'aménagement se trouve dans un milieu forestier fermé sous une strate arborée dense. Pas d'impact visuel pour le site classé.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

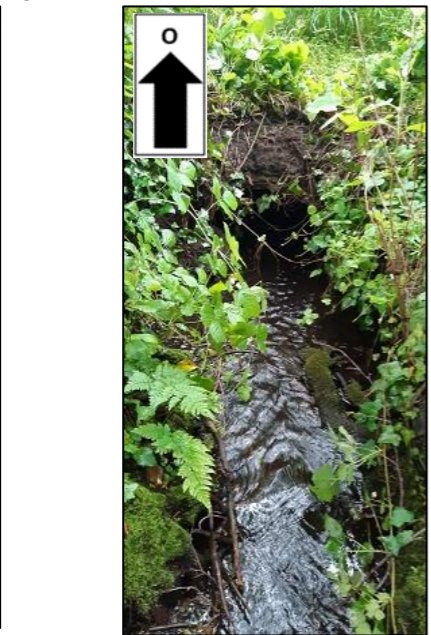
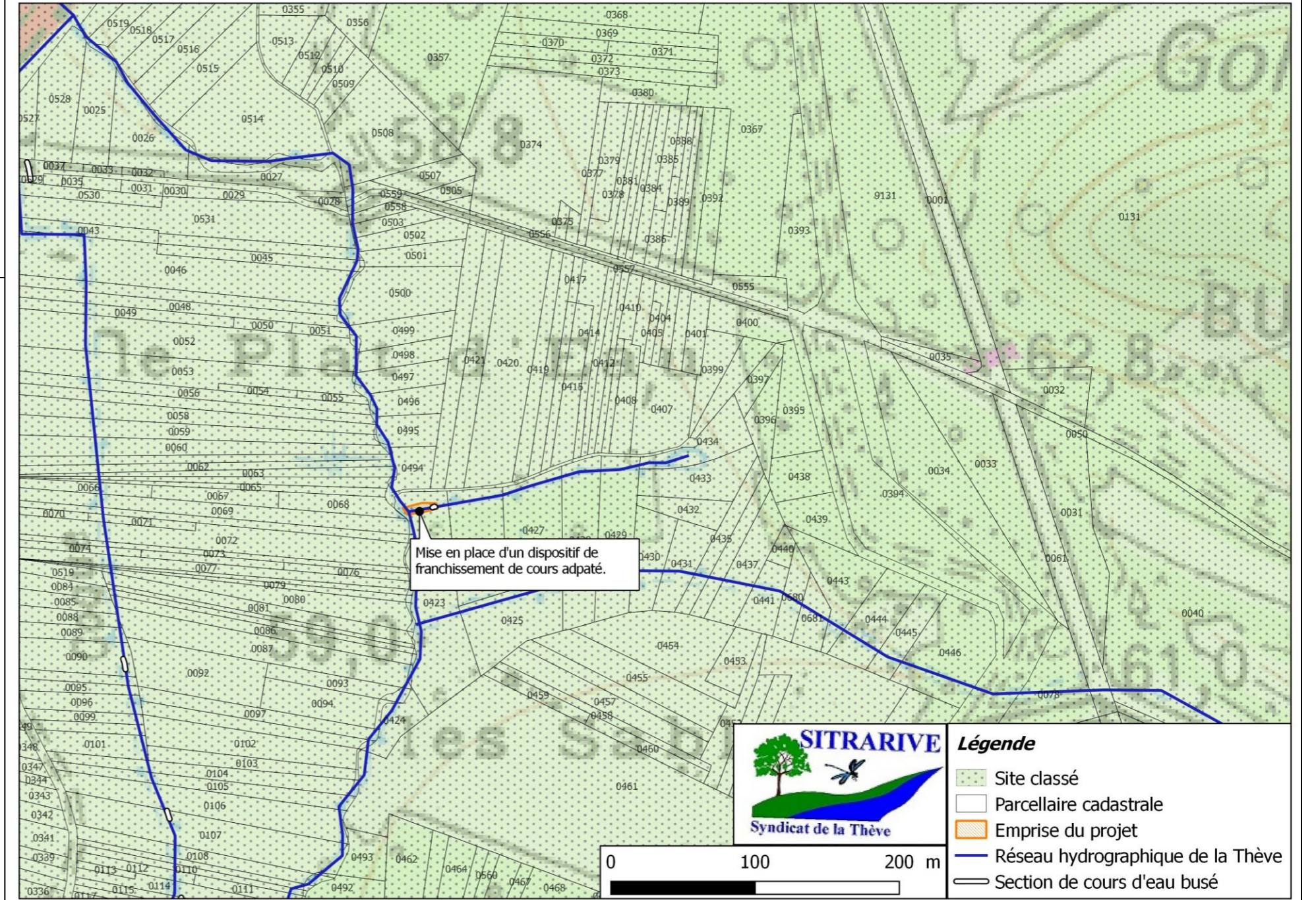


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuFO - 1
 Carte n° : 19
 Cours d'eau concerné : Le ru de la Fontaine d'Orry
 Commune : Orry-la-Ville
 Parcelles cadastrales :
 Section C : n°310, 312, 305, 303, 307.

Type d'action : restauration de berge

Description :
 Le ru de la Fontaine d'Orry est un affluent de la Thève qui est alimenté par des sources et qui chemine principalement à travers des pâtures. Malheureusement dans les zones avec habitations les berges sont érodées et réparées avec des matériaux divers et inadéquats à un milieu naturel. C'est dans cette perspective que le SITRARIVE envisager de restaurer ces berges en génie végétale.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux envisagés ont pour but de restaurer 70ml de berge en génie végétal. Les matériaux utilisés sont des pieux en Châtaignier, du géotextile en fibre de coco, des plantes hélrophytes et ensemencement de graminées.
 L'impact sur le paysage sera positif, les berges en matériaux inadaptés seront restaurées à l'aide d'une technique issue du génie végétale en harmonie avec le contexte naturel du paysage.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

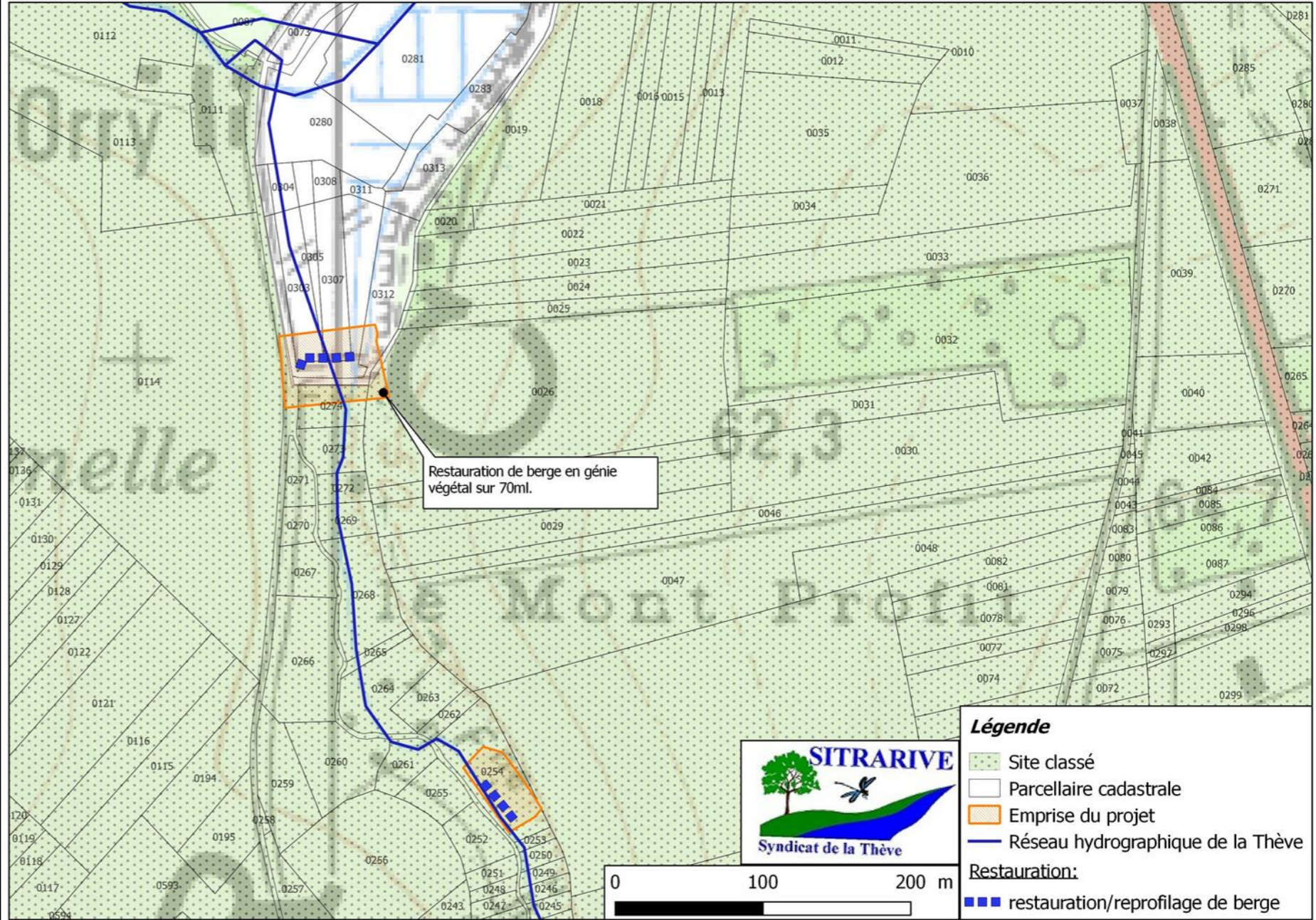
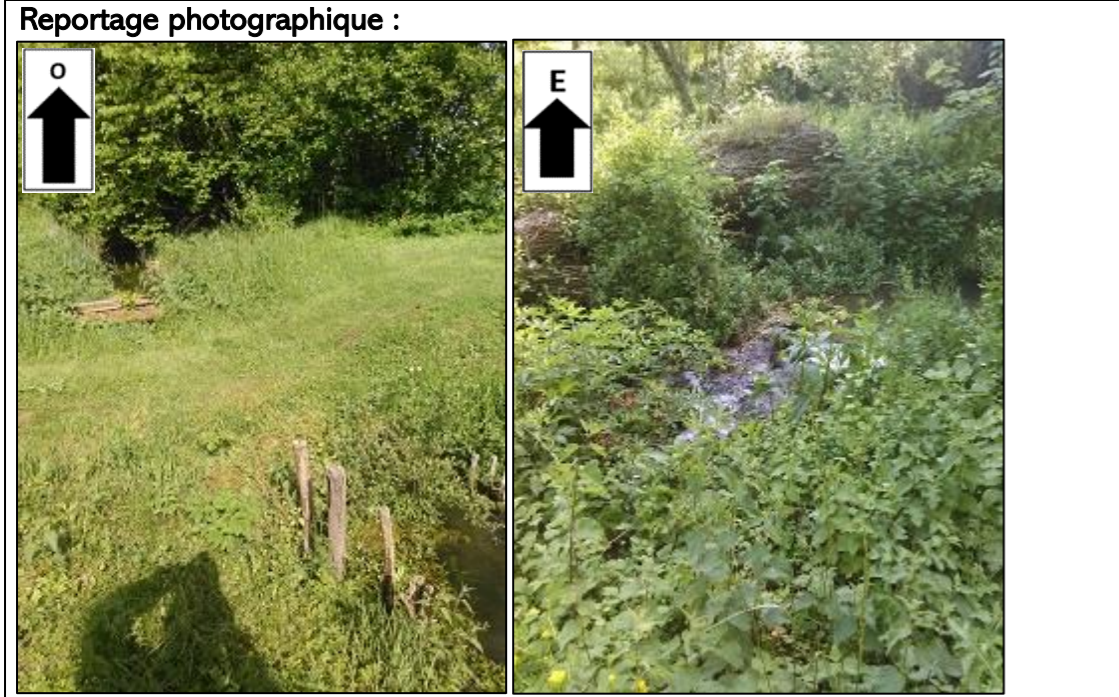


Photo-montage :

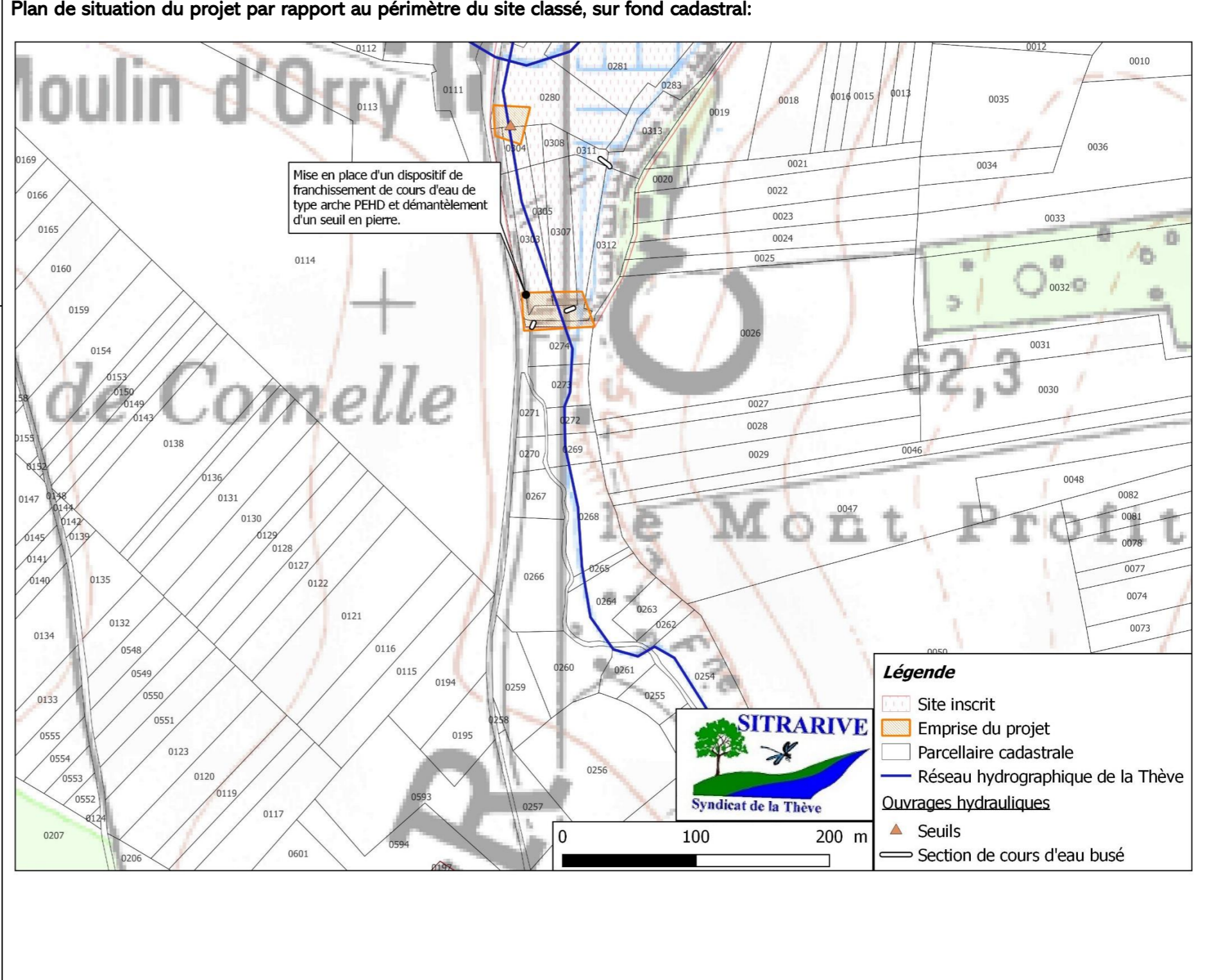


Fiche Travaux : RuFO - 2
Carte n° : 19
Cours d'eau concerné : Le ru de la Fontaine d'Orry
Commune : Orry-la-Ville
Parcelles cadastrales :
 Section C : n°310, 312, 305, 303, 307, 280, 236, 237.

Type d'action : continuité écologique
Description :
 Le ru de la Fontaine d'Orry est impacté par des ouvrages qui ne permettent pas la bonne circulation des espèces et des sédiments du cours d'eau. En effet, un passage busé et un petit seuil en pierre impactent fortement cet affluent de la Thève. C'est pourquoi il est envisagé d'aménager un dispositif de franchissement de cours d'eau au niveau d'une buse dégradée, et enlever le seuil en pierre.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux envisagés permettront de mettre en place un dispositif de franchissement de cours d'eau avec les matériaux suivants : arche PEHD, matériaux gravo-terreux, des madriers et linteaux en Chêne.
 Concernant le seuil en pierre, il sera démantelé et les pierres seront entreposées convenablement sur site.
 Du point de vue paysager, peu de changement, ces opérations se situent en fond de vallée, éloignées des axes routiers sous un couvert végétal assez dense.



Fiche Travaux : RuN - 1
Carte n° : 7
Cours d'eau concerné : Le ru de Neufmoulin
Commune : Plailly
Parcelles cadastrales :
 Section P : n°356, 237.

Type d'action : restauration de berge

Description :
 La confluence entre le ru de Neufmoulin et la Thève est obstruée par un atterrissement, ce qui engendre un mauvais transit sédimentaire du ru mais également une perte d'attractivité pour la faune piscicole qui ne peut profiter de cette annexe hydraulique. Pour pallier cette problématique il est envisagé d'enlever cet atterrissement tout en restaurant la berge en pente douce.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux envisagés consistent à supprimer l'atterrissement du lit du ru et adoucir les berges en pente douce. Il n'y aura pas de matériaux extérieurs pour réaliser ces travaux, il s'agit simplement d'un travail de terrassement. L'environnement immédiat de ce site est forestier avec une couverture ligneuse dense. Les travaux prévus auront peu d'impact visuel sur le paysage.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

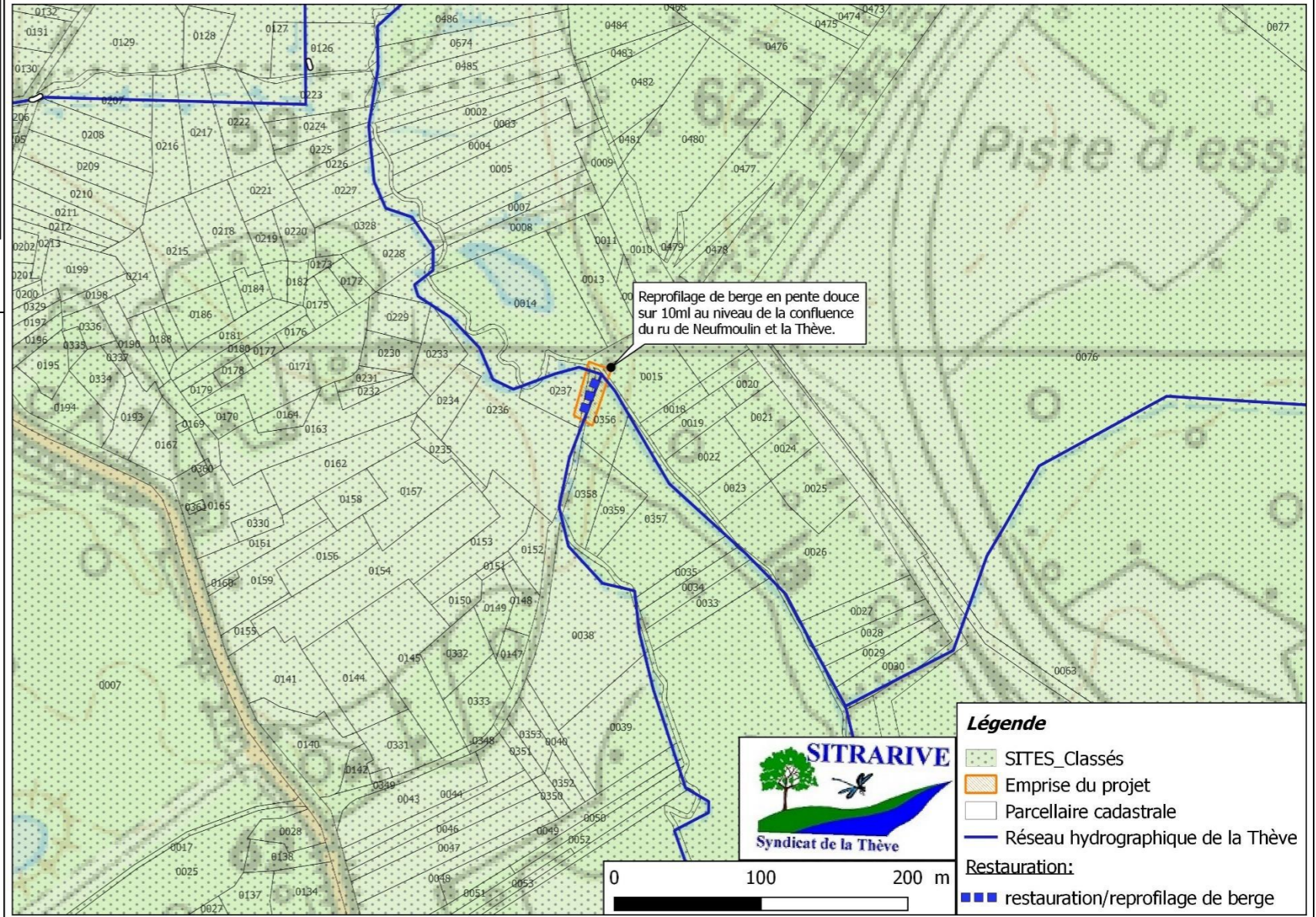


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuN - 2
 Carte n° : 7
 Cours d'eau concerné : Le ru de Neufmoulin
 Commune : Plailly
 Parcelles cadastrales :
 Section P : n°38, 34, 35, 357, 358, 359.

Type d'action : restauration du lit mineur
 Description :
 Le ru de Neufmoulin est un affluent dont la problématique majeure est l'envasement qui est engendré par un lit mineur trop large. En effet la section d'écoulement est trop large et les sédiments et matières organiques s'accumulent dans le lit du ru. Pour réduire l'envasement il est prévu de diversifier les écoulements par la mise en place d'épis déflecteurs.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux envisagés consistent à installer une dizaine d'épis déflecteurs répartis sur les zones les plus envasées. Ces aménagements sont conçus avec des matériaux naturels : pieux en Châtaignier, branches et troncs et du fil de fer. Du point de vue paysager, ces aménagements seront positionnés dans le lit du cours d'eau sous une végétation dense, il n'y aura pas d'impact visuel pour le site classé.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

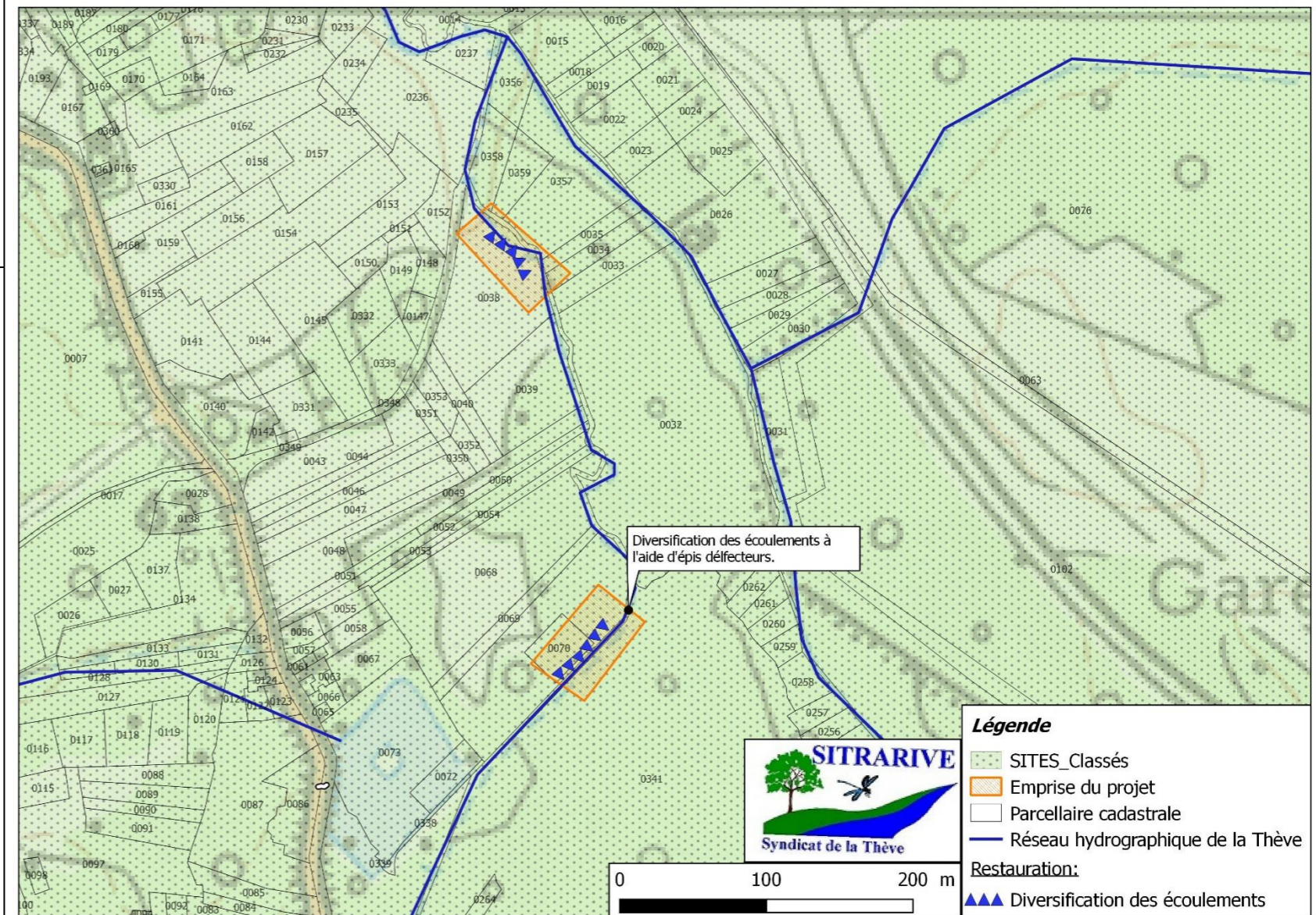


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuPM - 1
Carte n° : 10
Cours d'eau concerné : Le ru des Prés Maucreux
Commune : Thiers-sur-Thève
Parcelles cadastrales :
 Section B : n°547, 546, 544, 543, 542, 541, 540, 228, 230.

Type d'action : renaturation

Description :
 Le ru des Prés Maucreux se trouve le long d'une zone humide qui constitue son lit majeur mais un merlon de curage en berge gauche empêche le cours d'eau d'avoir un espace de mobilité vers son lit majeur. Il est donc envisagé d'aserer ce merlon de curage.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux envisagés consistent à supprimer le merlon de curage en rive gauche du ru sur une longueur de 110ml. Il s'agit essentiellement d'un travail de terrassement, le merlon sera aplani vers le lit du cours d'eau.
 Au niveau paysager, le site est situé en plein cœur d'une zone humide avec une végétation dense et donc sans impact visuel pour les différents sites.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

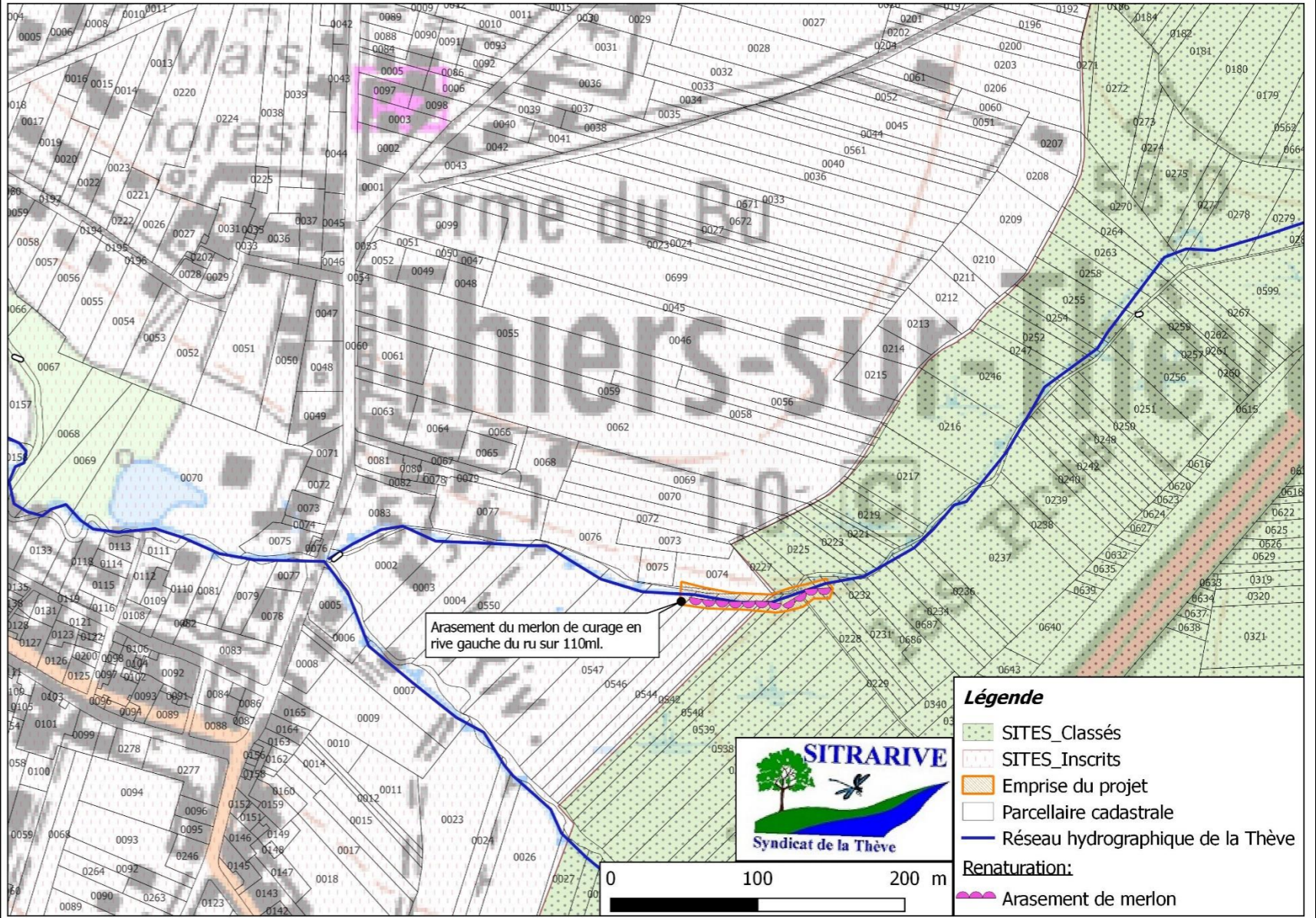


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuPM - 2
 Carte n° : 10
 Cours d'eau concerné : Le ru des Prés Maucreux
 Commune : Thiers-sur-Thève
 Parcelles cadastrales :
 Section B : n°217, 237, 255, 256.

Type d'action : restauration du lit mineur
 Description :
 Le ru des Prés Maucreux a un lit trop large sur certaines portions ce qui entraîne un envasement du lit. Pour lutter contre cet envasement il est envisagé de mettre en place des épis déflecteurs, Ces aménagements ont pour vocation de diversifier les écoulements.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux envisagés consistent à aménager une dizaine d'épis déflecteurs dans le lit du cours d'eau. Les matériaux utilisés sont des pieux en Châtaignier, des branches, des troncs et du fil de fer.
 Le paysage actuel ne sera pas impacté par ces aménagements qui se trouvent dans le lit du cours d'eau et de manière immergée pour partie.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

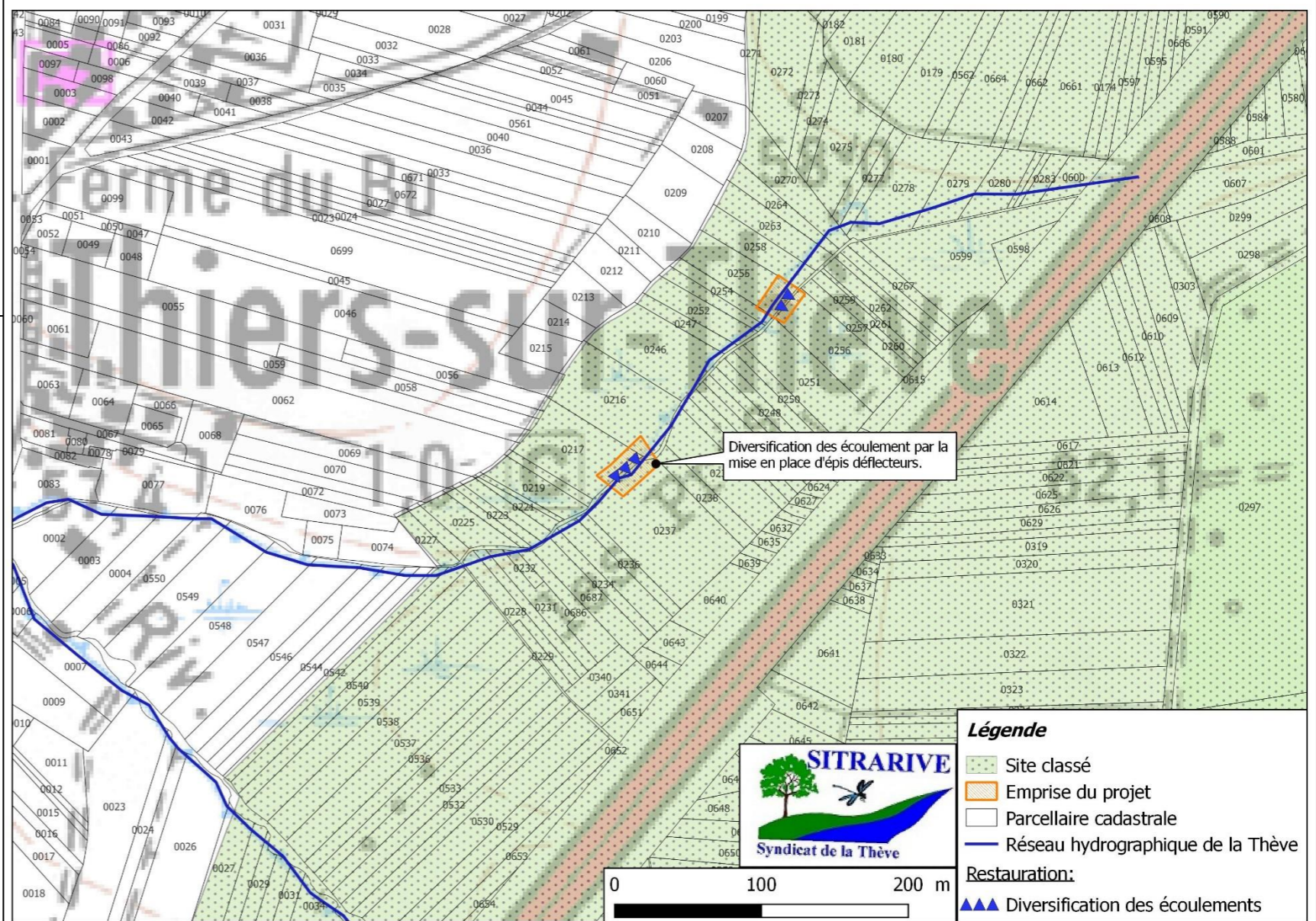


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuPM - 3	Type d'action : restauration de berge
Carte n° : 10	
Cours d'eau concerné : Le ru des Près Maucreux	Description :
Commune : Thiers-sur-Thève	Proche de la confluence entre le ru des Près Maucreux et la Thève, les berges du cours d'eau ont été artificialisées, elles sont en béton, ce qui est incompatible avec le contexte naturel du site. Il est donc envisagé de réhabiliter ces berges en génie végétal.
Parcelles cadastrales : Section AH : n°02, 03.	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :

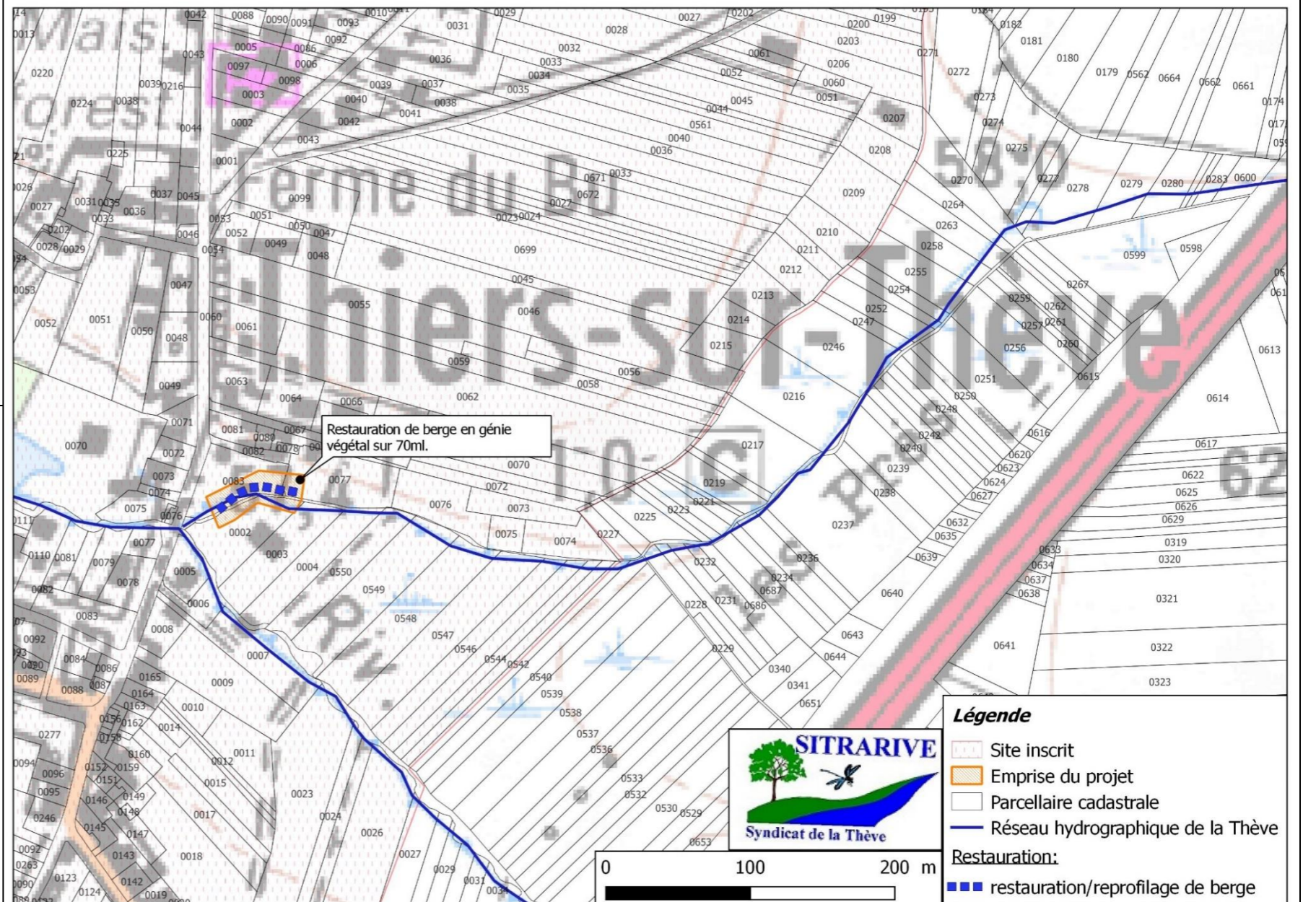


Photo-montage :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Cette opération comporte la restauration complète des berges du ru des Près Maucreux sur 70ml en génie végétal. Les matériaux utilisés sont des pieux en Châtaignier, du géotextile en fibre de coco et la plantation d'hélophytes. On peut considérer que les impacts paysagers sont déjà existants avec des berges d'un cours d'eau en béton. L'opération qui sera menée aura pour objectif de redonner au cours d'eau des berges naturelles en adéquation avec le paysage naturel local.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : RuPM - 4	Type d'action : continuité écologique
Carte n° : 10	
Cours d'eau concerné : Le ru des Prés Maucreux	Description : A l'aval du ru des Prés Maucreux, présence d'un seuil en béton en travers du lit mineur. cet ouvrage est infranchissable et n'a plus d'usage. Il est proposé de supprimer cet ouvrage pour rétablir la continuité écologique du cours d'eau.
Commune : Thiers-sur-Thève	
Parcelles cadastrales : Section AH : n°02.	
	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :

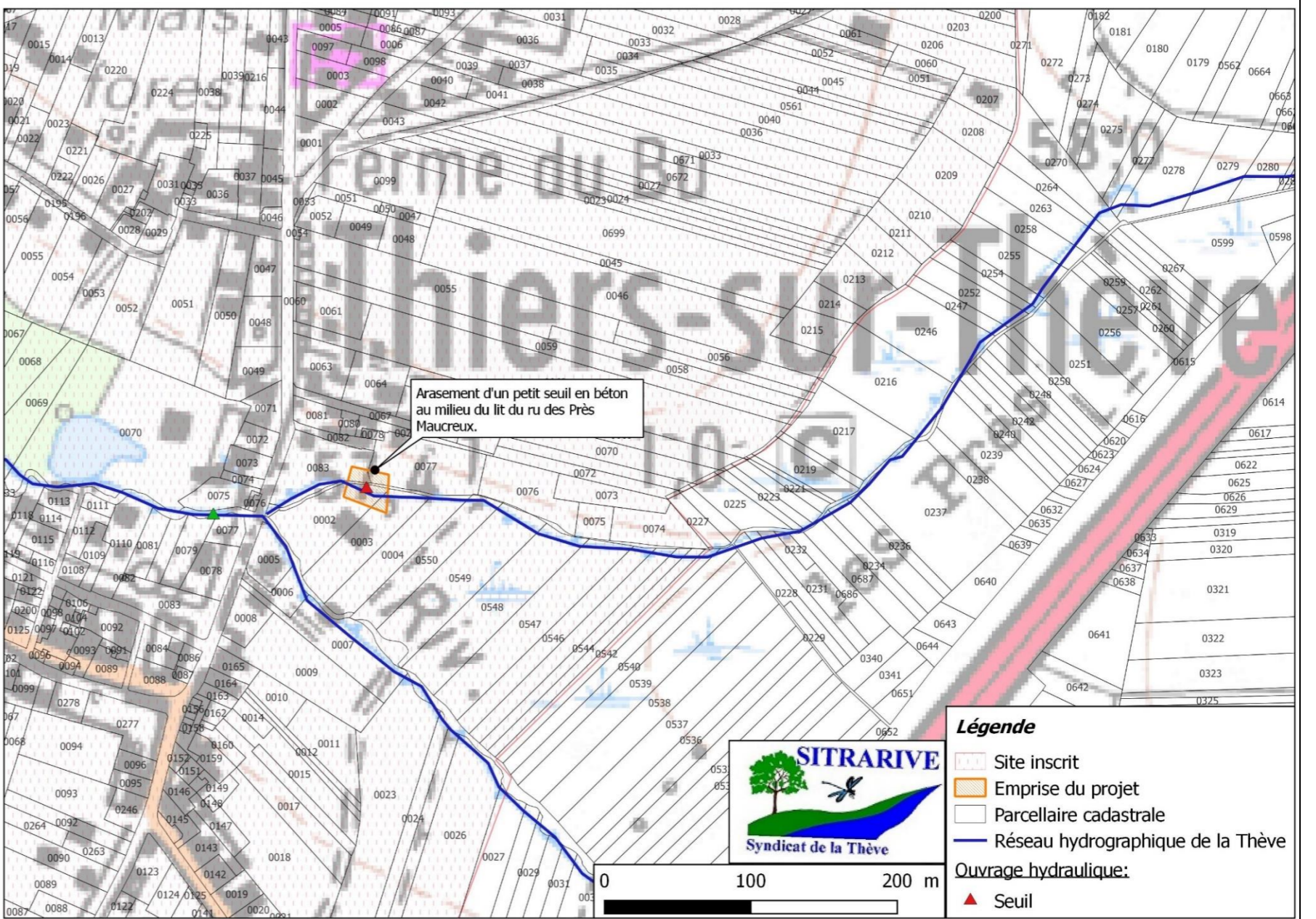


Photo-montage :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Cette opération consiste à démanteler ce petit seuil en béton. Les gravats seront exportés en centre de tri agréé.
 Du point de vue paysager, le cours d'eau retrouvera son aspect historique.
 Ce site se situe à l'abri de grands arbres sans impact visuel sur les habitations aux alentours.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : RuStM1 - 1

Carte n° : 21

Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin

Commune : Coye-la-Forêt

Parcelles cadastrales :
Section A : n°114, 28, 20.

Type d'action : restauration de berge

Description :

Le ru Saint Martin est un affluent de la Thève qui débute à la sortie des étangs de Commelles. Après avoir traversé le marais de la Troublerie, le ru chemine le long de pâtures équinnes. La problématique majeure est le surpâturage qui engendre une érosion des berges par les animaux. Il est donc prévu de restaurer les berges les plus impactées par une technique de génie végétal.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON

Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29

Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Photo-montage :

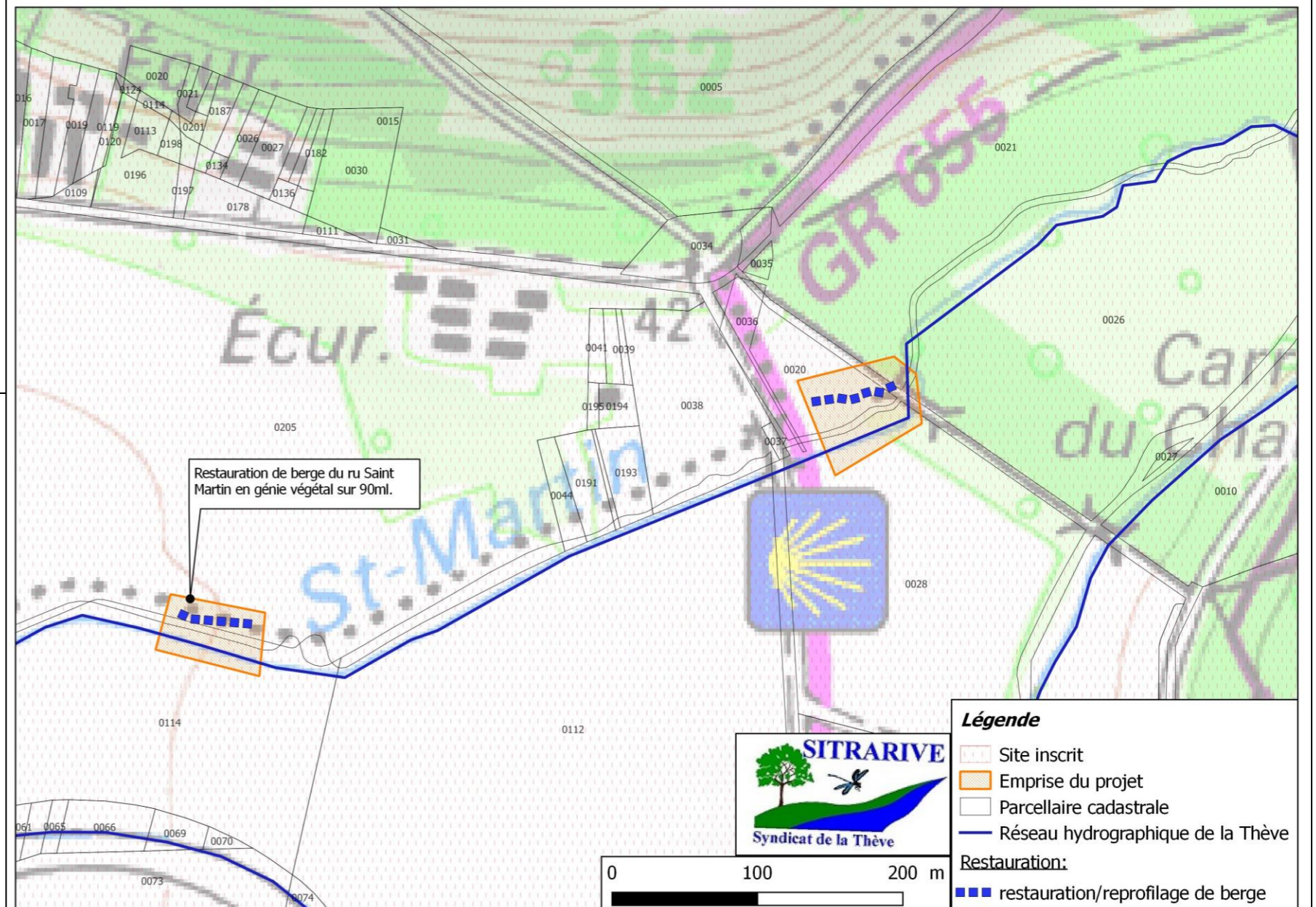


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :

Les travaux envisagés permettront de restaurer 90ml de berge en génie végétal. Les matériaux utilisés sont des pieux en Châtaignier, du géotextile biodégradable en fibre de coco et des plantations d'hélophytes.

Au niveau paysager, cette opération est localisée au sein d'une zone de prairies sans vis-à-vis par rapport aux sites d'importance. De plus, cette restauration de berge permettra de retrouver l'aspect historique du ru Saint Martin, c'est-à-dire, un lit moyennement large et méandreux.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

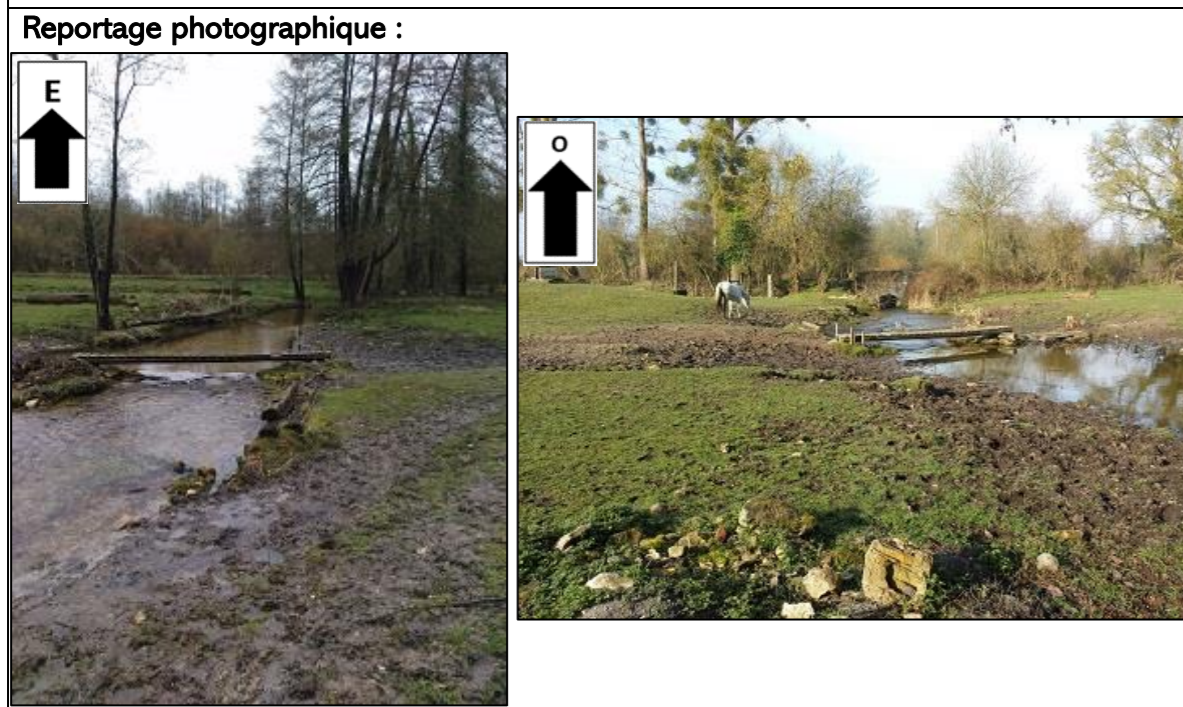


Fiche Travaux : RuStM1 - 2
Carte n° : 21
Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin
Commune : Coye-la-Forêt
Parcelles cadastrales :
 Section A : n°28, 20.

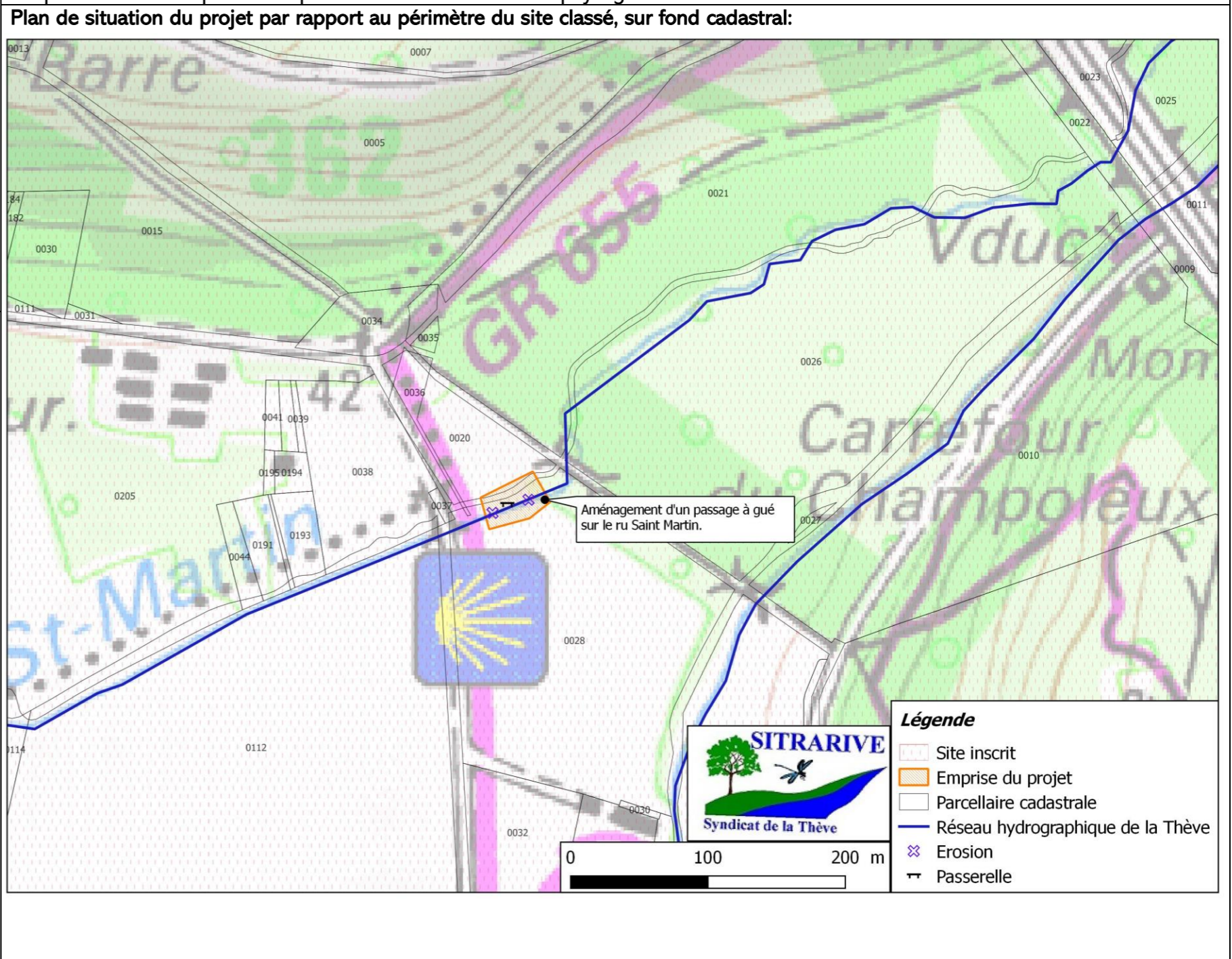
Type d'action : milieu agricole

Description :
 Comme évoqué précédemment le ru Saint Martin traverse des prairies équines et le franchissement du cours d'eau par les chevaux est inévitable. Des aménagements de type passerelle ont été aménagés mais ces derniers ne sont pas adaptés. C'est dans ce cadre que le SITRARIVE envisage d'aménager un passage à gué qui permettra de préserver les berges du ru Saint Martin.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

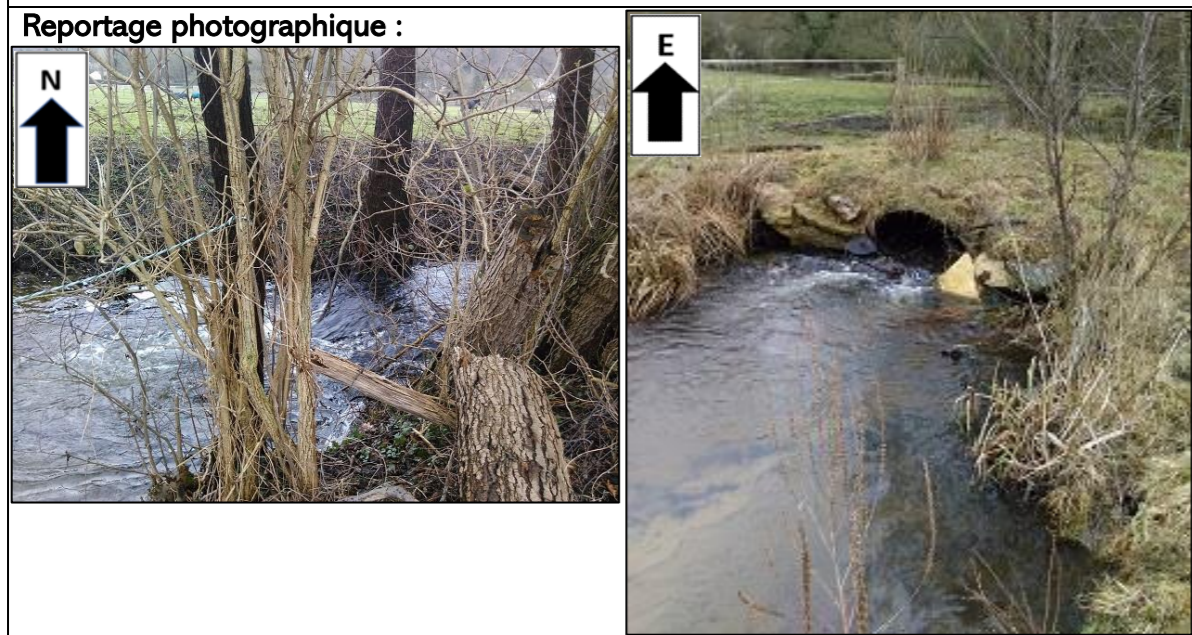


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à réaliser un passage à gué dans le lit du cours d'eau à l'aide d'un apport caillouteux. Une première couche de cailloux de type calcaire dur de granulométrie 40/80mm viendra stabiliser le fond du lit, puis une autre couche de gravillons de granulométrie 6/20mm permettra de finaliser le passage à gué.
 Au niveau du paysage, nous avons actuellement un lit très large, envasé, avec des berges très érodées. L'opération permettra de contenir les chevaux au même endroit et ainsi préserver le restant des berges et conserver le tracé historique du ru Saint Martin. On peut considérer que cette opération viendra embellir le paysage actuel.

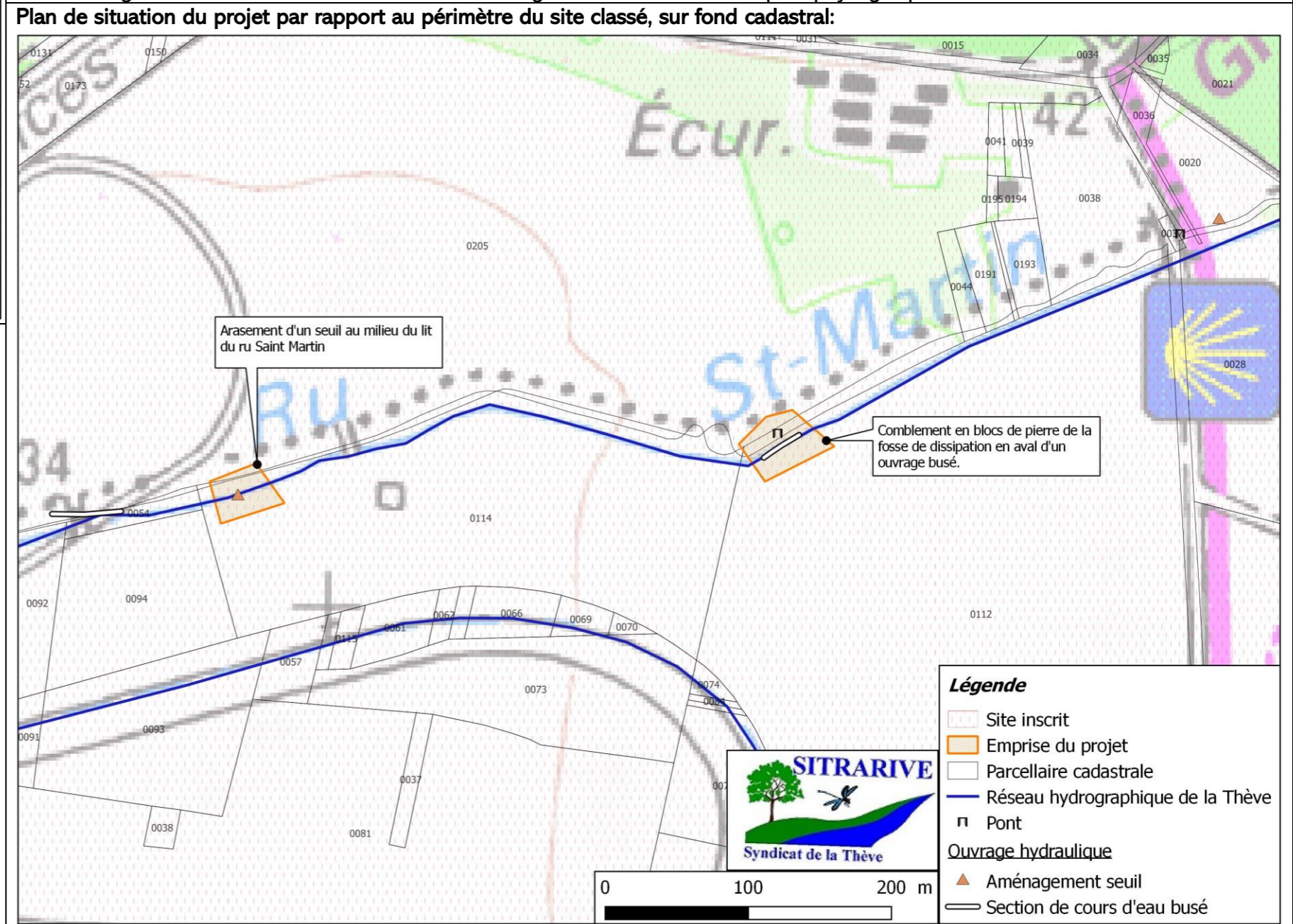


Fiche Travaux : RuStM1 - 3
Carte n° : 21
Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin
Commune : Coye-la-Forêt
Parcelles cadastrales :
 Section A : n°112, 28, 20.
 Section E : n°205.

Type d'action : continuité écologique
Description :
 Sur le ru Saint Martin quelques obstacles ne permettent pas la franchissabilité piscicole et sédimentaire. Pour cela des aménagements sont indispensables.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

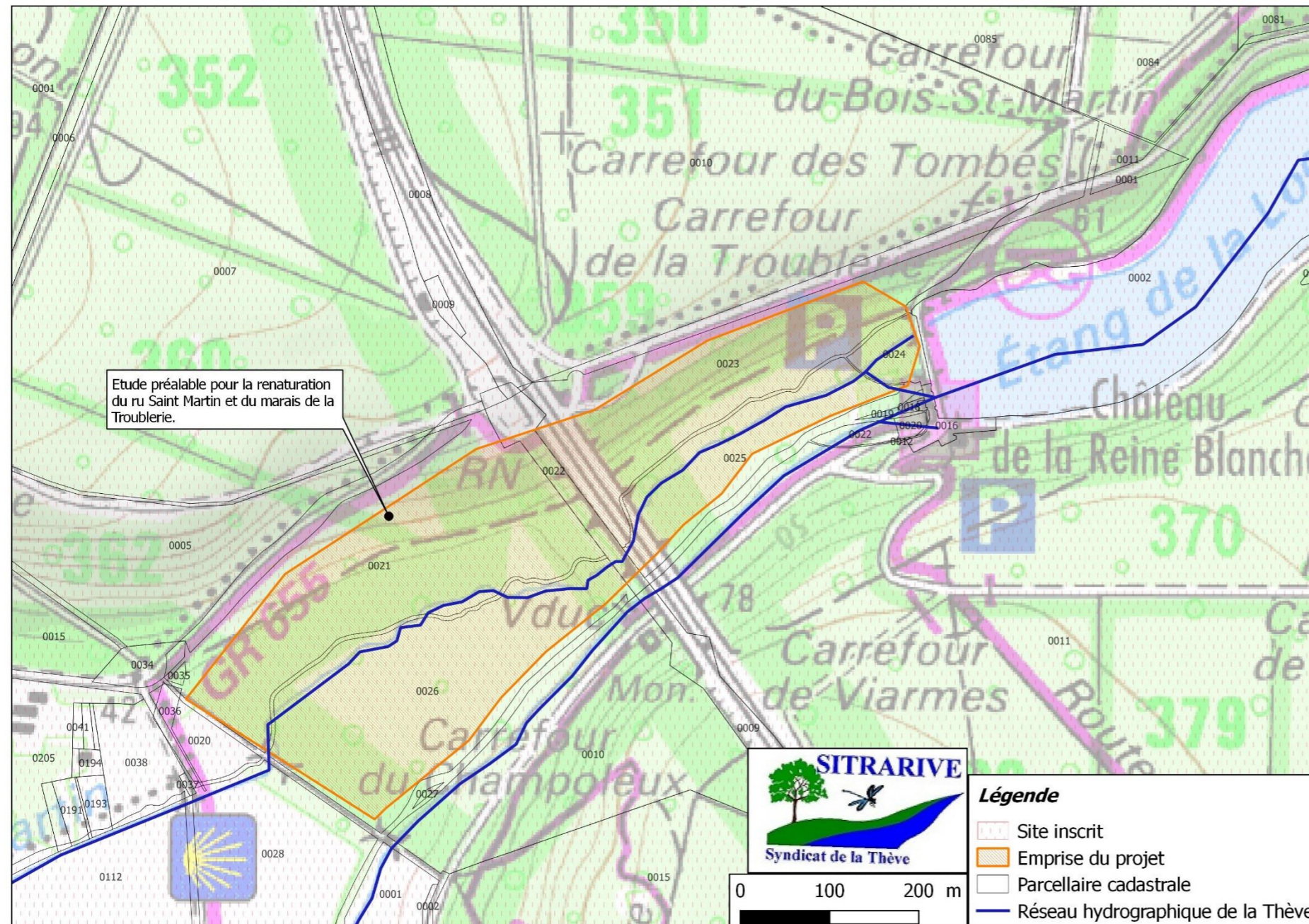


Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à :
 -Comblé une fosse de dissipation à l'aval d'un ouvrage busé à l'aide de blocs de pierre.
 -Araser ou atténuer un seuil provoqué par l'enchevêtrement de racines d'Aulnes.
 Ces aménagements seront réalisés de manière immergée donc sans aucun impact paysager pour le site inscrit.



Fiche Travaux : RuStM1- 4	Type d'action : renaturation – étude préalable
Carte n° : 21	
Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin	Description :
Commune : Coye-la-Forêt	Le ru Saint Martin traverse le marais de la Troublerie, son environnement est naturel mais ce ru est partiellement connecté à la zone humide. En effet, la largeur du lit est importante, son tracé peu sinueux avec un faciès d'écoulement lotique, ses berges sont verticales, assez hautes et ponctuellement érodées. Au niveau hydromorphologique ce cours d'eau a été impacté par des travaux de recalibrage mais il présente un fort potentiel. En terme de continuité écologique un petit seuil en pierre est à supprimer en milieu de tronçon.
Parcelles cadastrales : Section A : n°21, 22, 23, 24, 25, 26.	Pour résumer ce tronçon du ru Saint Martin dans le marais de la Troublerie est à restaurer afin de permettre une interaction cours d'eau/zone humide intéressante au niveau hydraulique mais aussi pour la conservation du patrimoine naturel.
	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
L'opération consiste à lancer une étude préalable pour la restauration du cours d'eau et son lit majeur. Pas de travaux de définitifs.

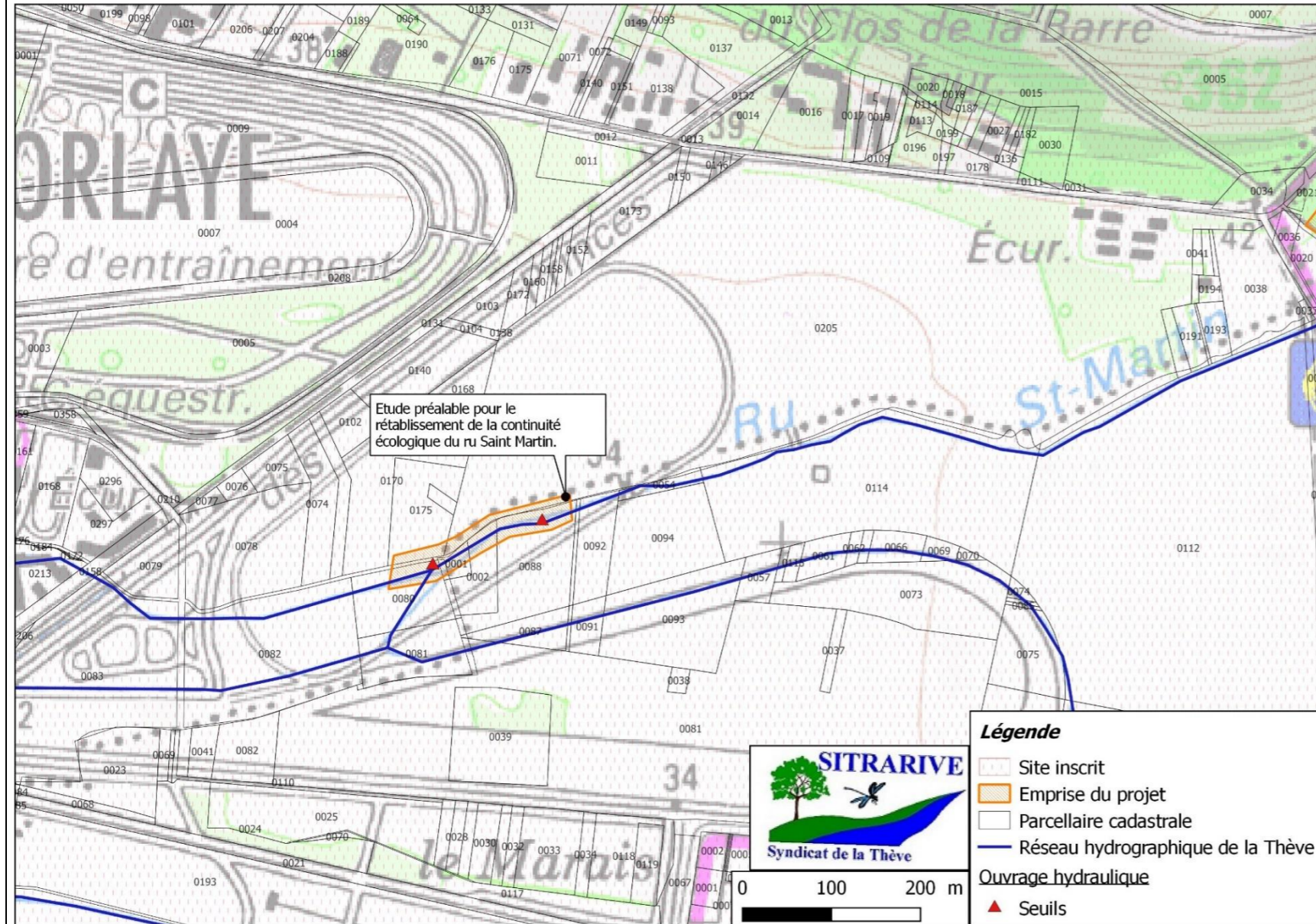
Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : RuStM2 - 1	Type d'action : continuité écologique – étude préalable
Carte n° : 22	
Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin	Description :
Commune : Lamorlaye et Coye-la-Forêt	Le ru Saint Martin traverse les pistes d'entraînement de France Galop, son lit est large et envasé. En effet, ce sont deux seuils avec des chutes d'eau importantes qui engendrent ces caractéristiques hydrauliques. Sur ce secteur les berges et le lit du ru Saint Martin sont bétonnés. Afin de corriger ces dysfonctionnements il convient de lancer une étude préalable pour restaurer le ru et rétablir la continuité écologique.
Parcelles cadastrales :	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Lamorlaye :	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Section E : n°205, 175, 80.	
Coye-la-Forêt :	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON
Section A : n°88, 02, 01.	

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
L'opération consiste à lancer une étude préalable pour la restauration du cours d'eau et le rétablissement de la continuité écologique.
Pas de travaux de définitifs.

Reportage photographique :



Photo-montage : /

Fiche Travaux : RuStM2 - 2
 Carte n° : 22
 Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin
 Commune : Lamorlaye
 Parcelles cadastrales :
 Section E : n°79, 83.

Type d'action : Renaturation
 Description :
 Le ru Saint Martin chemine ensuite dans la zone hippique de Lamorlaye proche de la Vieille Thève. Au niveau de la route des Princes un fossé d'équilibrage entre ces deux cours d'eau a été comblé. Ceci est préjudiciable à deux niveaux : écologiquement ce fossé joue le rôle d'annexe hydraulique et en terme de sécurité de la population ce fossé permet de tamponner de l'eau et réduit le risque inondation. Les travaux prévus ont pour objectif de rouvrir ce fossé.
 Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
 Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
 Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération consiste à rouvrir le fossé entre le ru Saint Martin et la Vieille Thève sur une longueur de 100m. Il s'agit simplement de travaux de terrassement, la terre végétale sera ensuite régalée sur place et permettra de modeler les berges en pente douce du fossé.
 Du point de vue paysager, l'opération permettra de retrouver l'état initial c'est-à-dire un fossé d'équilibrage entre les deux cours d'eau.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

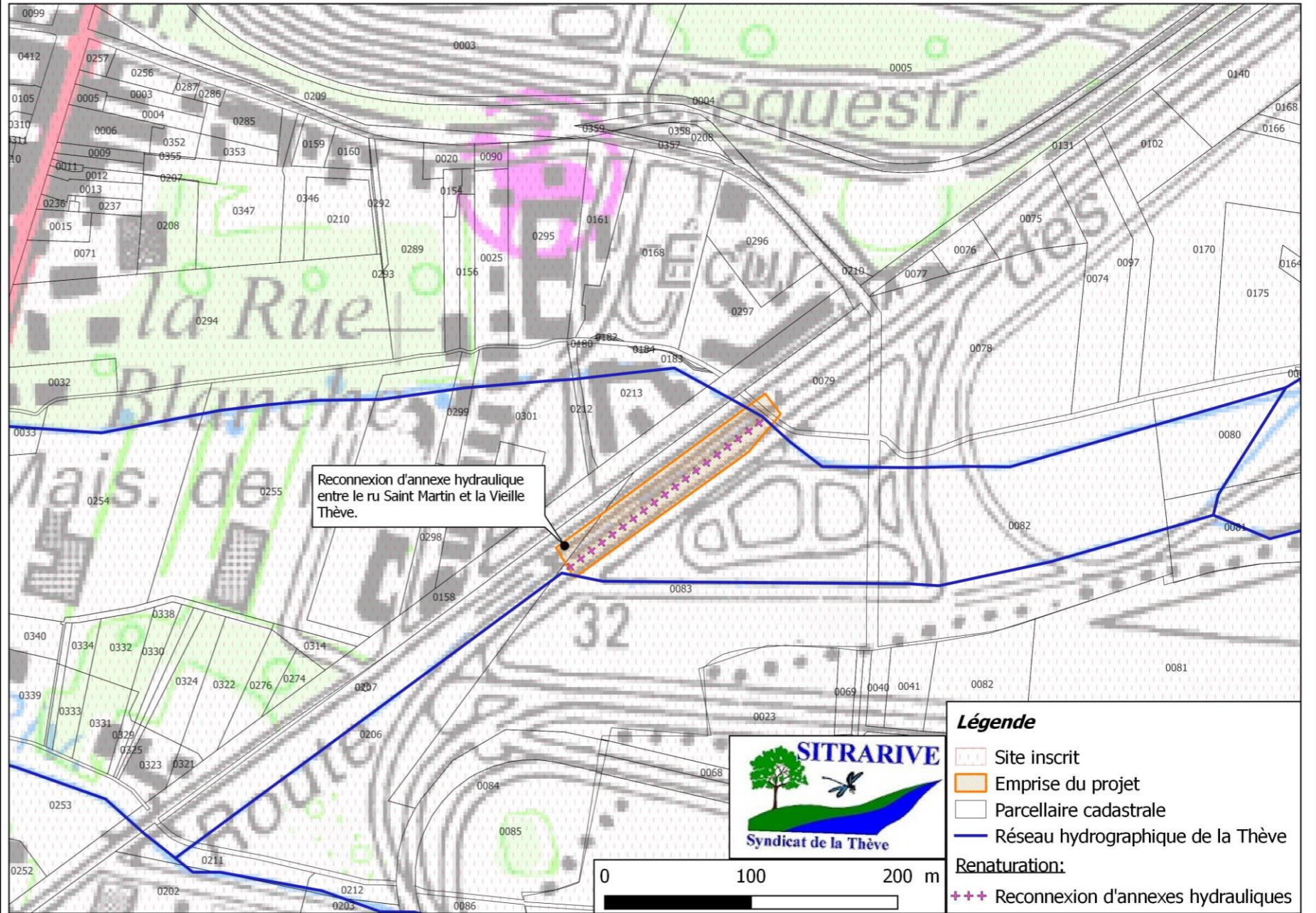
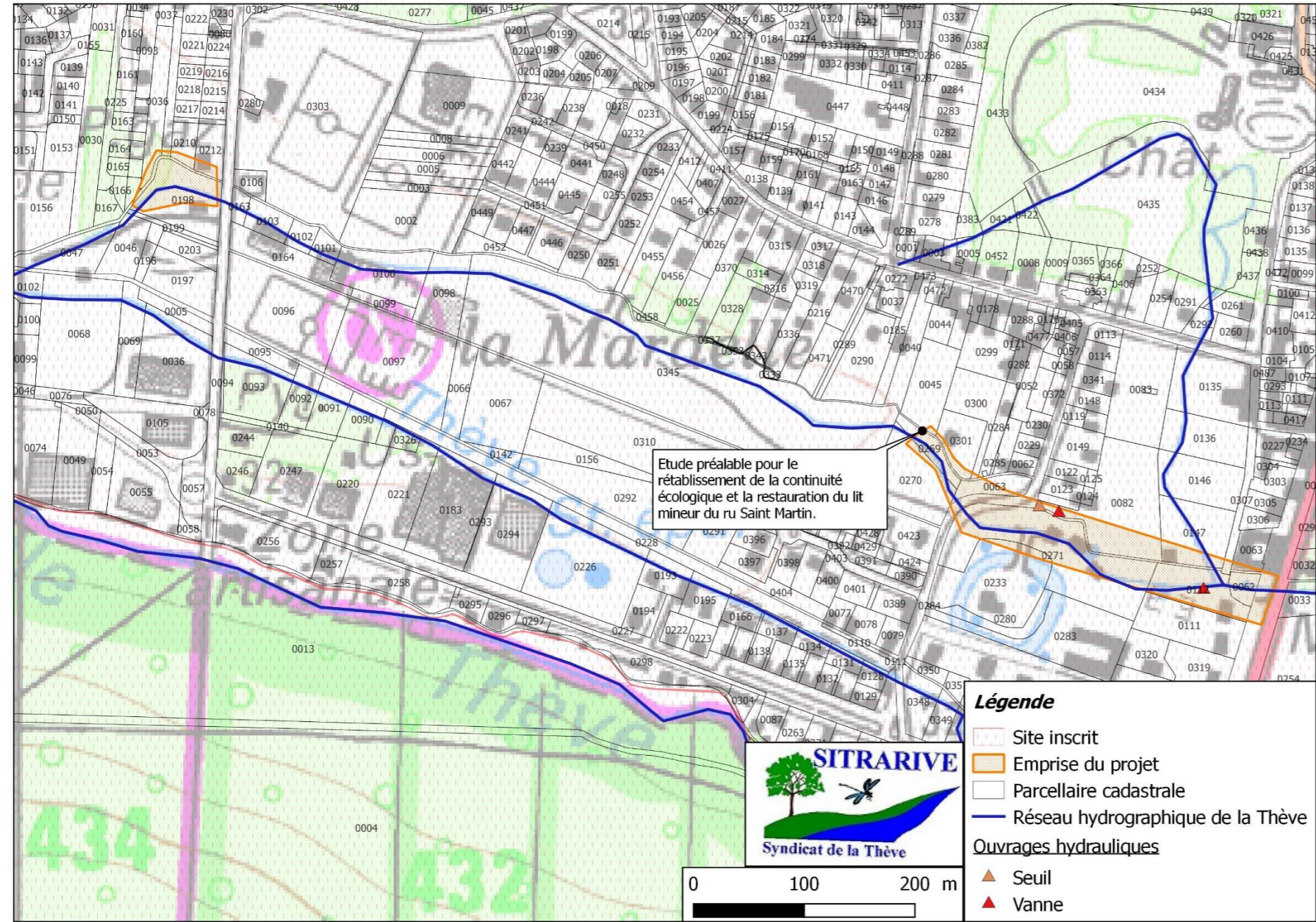


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuStM3	Type d'action : Continuité écologique – étude préalable
Carte n° : 23	
Cours d'eau concerné : Le ru Saint Martin	Description :
Commune : Lamorlaye	Le ru Saint Martin chemine ensuite dans la zone hippique de Lamorlaye proche de la Vieille Thève. Au niveau de la route des Princes un fossé d'équilibrage entre ces deux cours d'eau a été comblé. Ceci est préjudiciable à deux niveaux : écologiquement ce fossé joue le rôle d'annexe hydraulique et en terme de sécurité de la population ce fossé permet de tamponner de l'eau et réduit le risque inondation. Les travaux prévus ont pour objectif de rouvrir ce fossé.
Parcelles cadastrales :	Actions concernées par un périmètre d'un site classé : NON
Section BY: N°62, 112, 271, 82.	
Section BZ: N°63, 269, 98, 02, 163, 106.	Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : OUI Site n°60-29
Section BK: N°198, 212, 210, 39, 36.	Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
L'opération consiste à lancer une étude préalable pour la restauration du cours d'eau et le rétablissement de la continuité écologique.
Pas de travaux de définis.

Reportage photographique :



Photo-montage : /

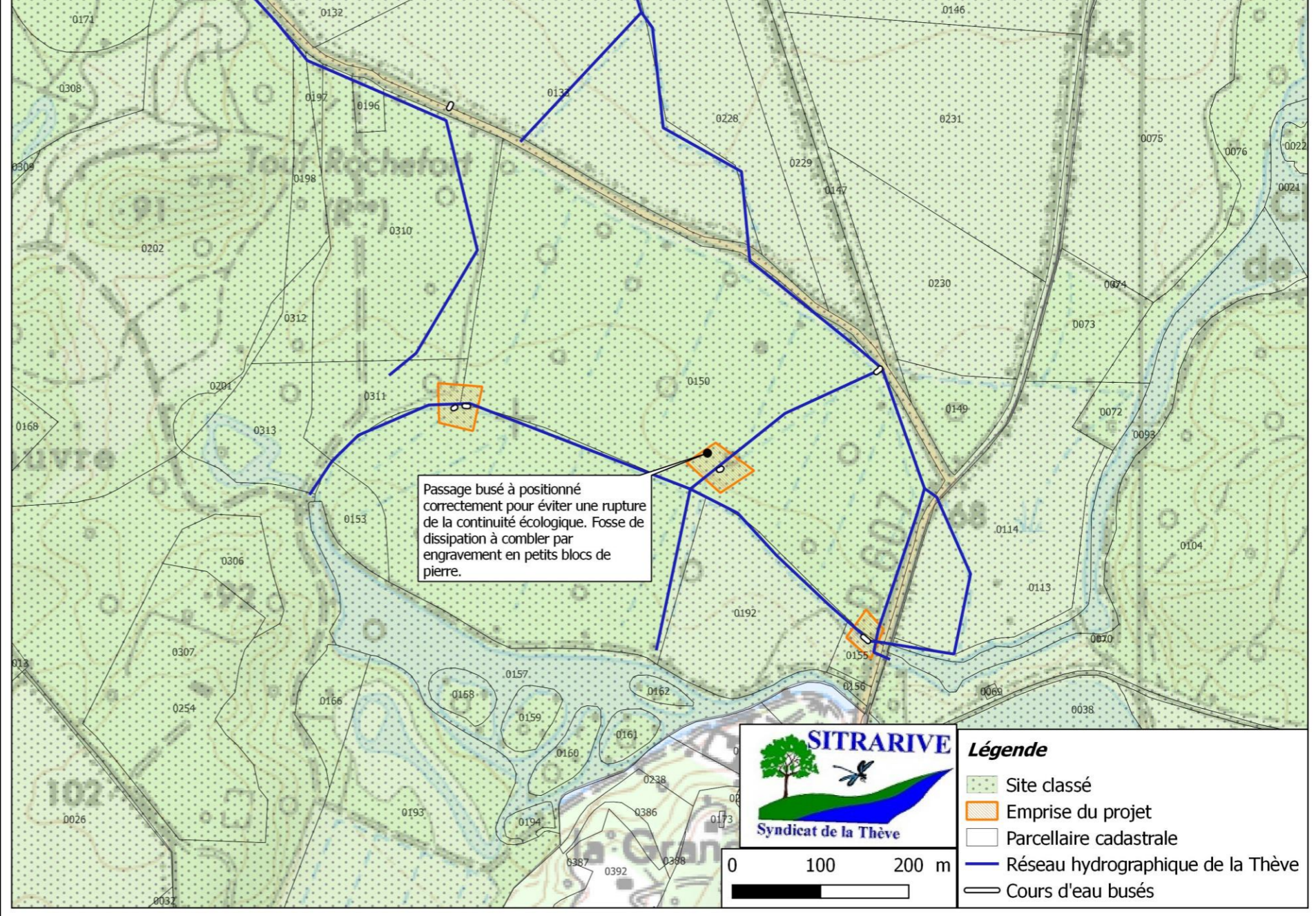
Fiche Travaux : RuTR - 1
Carte n° : 6
Cours d'eau concerné : Le ru de la Tour Rochefort
Commune : Mortefontaine
Parcelles cadastrales : Section F : n°191, 150, 311.

Type d'action : Continuité écologique
Description :
 Le ru de la Tour Rochefort chemine dans une peupleraie où la végétation est dense. Pour cette activité de populiculture des fossés de drainage ont été créés et des ouvrages busés ont été installés. Ces buses doivent être légèrement modifiées pour permettre la franchissabilité piscicole et sédimentaire de cet affluent de la Thève.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux consistent à repositionner correctement les buses pour garantir leur franchissabilité. De plus, des blocs de pierre seront placés dans la fosse de dissipation à l'aval des ouvrages pour garder une pente correcte et éviter une cassure. Il s'agit de travaux de terrassement et l'apport de quelques mètres cube de pierres.
 Du point de vue paysager, cette opération sera transparente, les buses actuelles resteront au même emplacement, seulement elles seront mieux positionnées. De plus les travaux se situent au cœur d'une peupleraie sans co-visibilité avec les sites historiques.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:



Fiche Travaux : RuTR - 2
Carte n° : 6
Cours d'eau concerné : Le ru de la Tour Rochefort
Commune : Mortefontaine
Parcelles cadastrales : Section F : n°220.

Type d'action : Milieu agricole

Description :
 Après avoir traversé la peupleraie, le ru de la Tour Rochefort chemine dans des pâtures équinnes où les berges sont érodées par le piétinement des chevaux. En effet les abreuvoirs actuels ne sont pas aux normes et engendrent une érosion importante des berges du ru. Pour éviter cela, il est envisagé de modifier ces abreuvoirs par des descentes aménagées aux normes.

Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON

Reportage photographique :



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 Les travaux consistent à aménager 2 descentes aménagées en lieu et place des abreuvoirs existants. Les matériaux utilisés sont des lisses en Chêne et un substrat sableux pour réaliser la descente vers le cours d'eau. Du point de vue paysager, il y aura peu de changement, les abreuvoirs existants sont remplacés par des abreuvoirs avec des matériaux naturels.

De plus, il s'agit d'un secteur en pleine nature et éloigné des axes routiers donc sans impact pour le site classé.

Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

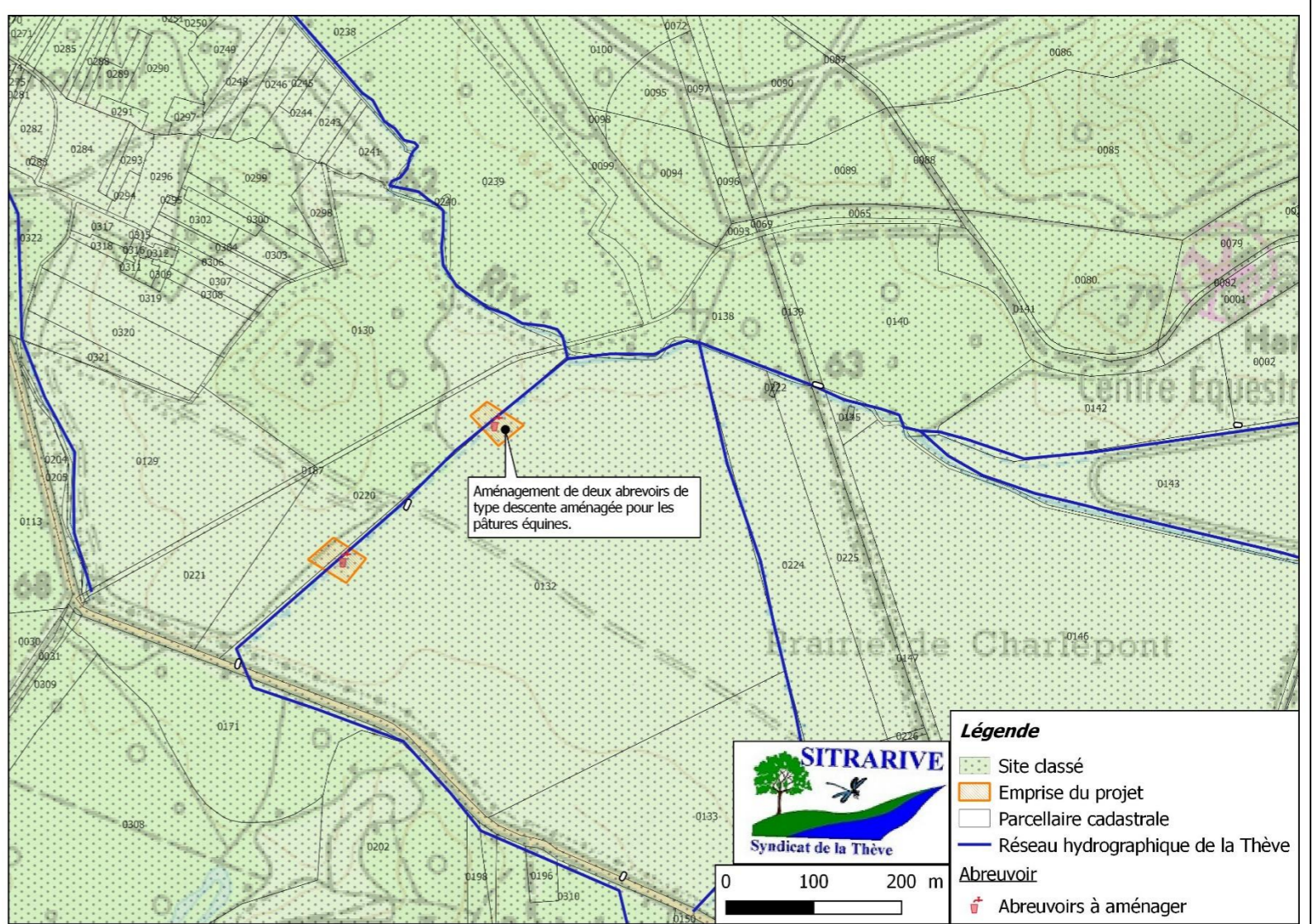


Photo-montage :



Fiche Travaux : RuTR - 3
Carte n° : 6
Cours d'eau concerné : Le ru de la Tour Rochefort
Commune : Mortefontaine
Parcelles cadastrales :
 Section F : n°220, 132.

Type d'action : Restauration du lit mineur
Description :
 Le ru de la Tour Rochefort a été recalibré par le passé, ces berges sont hautes et verticales ce qui engendre une érosion plus rapide et une perte d'habitats aquatiques.
 Il est donc prévu de restaurer le lit mineur reprofilant les berges en pente douce, tout en redonnant un peu de sinuosité au cours d'eau.
Actions concernées par un périmètre d'un site classé : OUI Site n°60-60
Actions concernées par un périmètre d'un site inscrit : NON
Actions concernées par un périmètre Monument historique : NON



Description du projet et des éventuels impacts paysagers :
 L'opération envisagée a pour objectif de reprofiler les berges du ru en pente douce sur 70ml. Il s'agit simplement de travaux de terrassement qui consistent à écrêter la tête de berge et l'aplanir vers le centre du lit. La recolonisation naturelle de la végétation est privilégiée.
 Du point de vue paysager, il aura peu de différence avec l'état existant mis à part des berges légèrement moins hautes. Le tracé du cours d'eau reste identique.



Plan de situation du projet par rapport au périmètre du site classé, sur fond cadastral:

